



**Le révisionnisme et le négationnisme dans les écrits publics
d'Adrien Arcand (1945-1967) ou la deuxième vie d'un antisémite**

Mémoire présenté

dans le cadre du programme de maîtrise en histoire (1653)

en vue de l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.)

PAR

© **SIMON DELAROSBIL**

Avril 2023

Composition du jury :

Julien Goyette, directeur de recherche, Université du Québec à Rimouski

André Mineau, co-directeur de recherche, Université du Québec à Rimouski

Pierre Anctil, examinateur externe, Université du Québec à Ottawa (professeur émérite)

Stéphane Savard, examinateur externe, Université du Québec à Montréal

Dépôt initial le 10.08.2022

Dépôt final le 18.04.2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

REMERCIEMENTS

Mes plus sincères remerciements vont d'abord à mon directeur, Julien Goyette, et à mon codirecteur, André Mineau, pour leur intérêt pour ce projet de recherche, ainsi que pour leur aide aussi généreuse qu'érudite. Je tiens aussi à remercier Marie-Ange Croft et Loïc Mas pour leurs relectures attentives et leurs conseils éclairés.

Un grand merci à mes amis et ma famille pour leur indéfectible soutien. Je remercie également la Fondation de l'UQAR (FUQAR) et la Fondation Desjardins pour le soutien financier nécessaire à l'accomplissement de ce mémoire.

Merci enfin au corps professoral des programmes en histoire de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) de m'avoir transmis la piquêre pour la discipline historique.

RÉSUMÉ

Adrien Arcand (1899-1967) a marqué le paysage idéologique du Québec et du Canada par sa doctrine antisémite, révisionniste, anticomuniste, fascisante et intégriste catholique qu'il véhicule à travers des journaux, des pamphlets et des organisations politiques. Emprisonné en juin 1940 par le gouvernement canadien pour ses positions antiguerres, il sort de cellule en juillet 1945. De nouveau un homme libre, il ne renie en rien son passé ; au contraire, il profite du contexte anticomuniste de l'après-guerre (Guerre froide/affaire Gouzenko) pour raviver le Parti de l'Unité nationale du Canada, dont il est le chef, et poursuivre la diffusion de ses idées extrémistes avec les mêmes méthodes que durant l'entre-deux-guerres.

Ce mémoire révèle la manière dont s'articule, selon une perspective à la fois diachronique et synchronique, le révisionnisme/négationnisme dans les écrits publics d'Arcand après la guerre jusqu'à sa mort, soit de 1945 à 1967. Son entreprise de révision de l'histoire, amorcée dès 1929, est régie par le schème métahistorique du complot judéocommuniste, dont l'objectif ultime est la destruction de la civilisation « chrétienne-occidentale » et la domination du monde par l'entremise d'un complot mondial. L'antisémite canadien s'ingénie à repérer les traces dudit complot à travers l'histoire et l'actualité de son époque, voyant, par exemple, dans la Seconde Guerre mondiale ou la Révolution tranquille, des victoires des complotistes juifs. En ce sens, le complot suit, à travers ces événements falsifiés, un processus d'incrémentation qui le mène vers son achèvement tant redouté par le chef fasciste.

Parmi les événements qu'Arcand falsifie avec insistance figure au premier rang la Shoah. L'analyse du négationnisme d'Arcand permet de distinguer un moment charnière dans son évolution : le procès d'Adolf Eichmann (1961-1962). Avant cet événement, Arcand remet en doute quelques aspects du génocide, dont le nombre de victimes juives, sans se prononcer sur son existence. Pendant le procès Eichmann, il nie le génocide par l'affirmative et le qualifie de « mensonge du siècle ». Dans les années qui suivent, sa négation se manifeste essentiellement par la voie détournée de citations tronquées ou hors contexte et d'une réhabilitation du III^e Reich.

Mots clés : Adrien Arcand, négationnisme, révisionnisme, antisémitisme, anticomunisme, intégrisme catholique.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	IV
RÉSUMÉ.....	V
TABLE DES MATIÈRES	VI
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	IX
INTRODUCTION	10
CHAPITRE I CONCEPTUALISATION, HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE, SOURCES ET MÉTHODE	12
1.1. CONCEPTUALISATION	12
1.1.1. Révisionnisme et négationnisme.....	12
1.1.2. Judéophobie, intégrisme catholique, anticommunisme et fascisme	16
1.2. HISTORIOGRAPHIE	21
1.2. PROBLÉMATIQUE, MÉTHODOLOGIE, SOURCES ET PLAN	31
CHAPITRE II PARCOURS D'ARCAND AVANT 1945.....	38
2.1. ARCAND AVANT LE « FÜHRER CANADIEN » (1899-1929)	38
2.2. LE VIRAGE ANTISEMITE ET LA GUERRE (1929-1945)	43
2.2. LE REVISIONNISME D'AVANT-GUERRE	53
CHAPITRE III LA RENAISSANCE D'UN RÉVISIONNISTE ANTISÉMITE (1945-1960).....	72
3.1. ARCAND APRES LA GUERRE	73
3.2. LA TRAME DE FOND : LE COMLOT JUDEOCOMMUNISTE	80
3.3. SHOAH, SECONDE GUERRE MONDIALE ET NUREMBERG	86

3.3.1. Un génocide ou le « grand mensonge des 6 millions de juifs tués » ?.....	86
3.3.2 Nuremberg (1945-1946) : la justice des vainqueurs	88
3.3.3. La guerre 1939-1945 : le révisionnisme par transposition.....	91
CHAPITRE IV	
SUR LA PENTE RAIDE DU COMLOTISME ET DU NÉGATIONNISME (1961-1967)	96
4.1. NOUVELLE DECENNIE, NOUVEAU PARADIGME ?	97
4.2. LE COMLOT JUDEOCOMMUNISTE.....	101
4.2.1. « Le procès Eichmann est une diabolique conspiration mondiale »	102
4.2.2. L’assassinat de John F. Kennedy	107
4.2.3. Le Québec à l’heure de la modernisation politique	110
4.2.4. Le complot en marche.....	116
4.2.5. Aux sources (théologiques) du génocide	117
4.3. VATICAN II ET LE SPECTRE DE PIE XII.....	121
4.4. PAUL RASSINIER : UN INSPIRANT COMMUNISTE	127
4.5. FASCISME, NAZISME ET SHOAH.....	132
4.5.1. La réhabilitation du III ^e Reich	132
4.5.2. La Shoah	134
CONCLUSION.....	141
ANNEXE I.....	148
ANNEXE II.....	149
ANNEXE III	150
ANNEXE IV	151
BIBLIOGRAPHIE.....	152
1 - SOURCES	152
Articles de périodiques	152
Écrits d’Adrien Arcand	153
Encyclique, pamphlets, recueils et monographies	153
Journaux d’Arcand (en ordre chronologique).....	154
Sites Internet	155

2 - ÉTUDES	155
Articles de périodiques (ou en ligne)	155
Articles de dictionnaire ou d'ouvrages collectifs.....	158
Essais.....	160
Mémoires et thèses.....	160
Monographies	161
3 - AUTRES	165

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CDJC	Centre de documentation juive contemporaine
CFP	Canadian Nationalist Party
CUF	Canadian Union of Fascists
GRC	Gendarmerie royale du Canada
JCAC	Joint Committee Against Communism
NAACP	National Association for the Advancement of Colored People
NSDAP	Parti national-socialiste des travailleurs allemands
ONU	Organisation des Nations Unies
PCC	Parti conservateur du Canada
PLQ	Parti libéral du Québec
PNSC	Parti national social chrétien
PUNC	Parti de l'Unité nationale du Canada
RIN	Rassemblement pour l'indépendance nationale
RSS	République socialiste soviétique
TMI	Tribunal militaire international
UN	Union nationale

INTRODUCTION

Adrien Arcand (1899-1967) a marqué le paysage idéologique du Québec et du Canada par sa doctrine antisémite, anticomuniste, fascisante et intégriste catholique. En 1929, quelques mois après son congédiement de *La Presse*, ce journaliste de métier crée un mouvement politique d'extrême-droite, qui devient le Parti national social chrétien (PNSC) dès 1934, puis le Parti de l'Unité nationale du Canada (PUNC) à partir de 1937. Adrien Arcand vocifère publiquement sa haine des Juifs et des communistes aux moyens de discours, de journaux et de pamphlets. Ce sombre personnage, en raison de ses convictions anticomunistes, a pu exprimer sa doctrine librement avant la Seconde Guerre mondiale. Appréhendé par la GRC en mai 1940, puis libéré de prison en juillet 1945, il profite du contexte anticomuniste de l'après-guerre (Guerre froide) pour affirmer de nouveau son idéologie extrémiste.

La présente recherche circonscrit le révisionnisme et le négationnisme dans la pensée d'Adrien Arcand. Dans les différentes études portant sur Arcand, ce thème occupe une place secondaire. La propension du chef antisémite à réviser constamment le passé, ainsi que ses propos négationnistes après la guerre sont certes soulignés, mais aucune perspective évolutive ni vue d'ensemble ne se dégagent de ces analyses. Pourtant, la réécriture du passé est une pratique omniprésente et incontournable dans son œuvre. Selon nous, elle permet à Arcand de structurer et de justifier son antisémitisme et son anticomunisme tout au long de sa carrière. Si cette hypothèse se révélait vraie, cela expliquerait mieux comment il est parvenu à recycler sa pensée pour se redonner en quelque sorte une seconde vie politique et publique après le second conflit mondial. Nous estimons aussi que le révisionnisme d'Arcand, qui intègre une théorie du complot mondial judéocomuniste élaborée avant la guerre, le mènera graduellement à la négation de la Shoah après sa libération de prison en

1945. En répondant à ces interrogations avec une approche à la fois diachronique et synchronique, nous estimons pouvoir jeter un nouvel éclairage sur la pensée d’Arcand.

Quatre chapitres composent ce mémoire. Le chapitre initial expose les principaux concepts utilisés (négationnisme, antisémitisme, révisionnisme), l’historiographie qui a été consacrée à Arcand, ainsi que les linéaments de notre projet de recherche (problématique, plan, méthodologie, sources). Se basant essentiellement sur une synthèse de tout ce qui a été écrit sur le révisionnisme d’Arcand au cours de l’entre-deux-guerres et un survol des journaux et des pamphlets qu’il a publiés pendant cette période, le second chapitre résume le parcours d’Arcand avant 1945, en mettant l’accent sur sa représentation de l’histoire et les procédés qu’il emploie pour falsifier le passé. L’objectif est de saisir où se situe son révisionnisme à sa libération de prison afin de mettre la table pour les deux chapitres suivants, qui constituent le nœud de notre étude.

Les chapitres III et IV présentent les principaux thèmes sur lesquels Arcand insiste de 1945 à 1967 dans ses écrits publics après la guerre, soit ses pamphlets et ses journaux qui, à eux seuls, constituent une masse considérable et cohérente de documentation. Le troisième chapitre s’intéresse à la période de 1945 à 1960. Nous identifierons les éléments de ruptures et de continuités de son révisionnisme entre l’avant et l’après-guerre. De plus, nous allons voir comment ce révisionnisme alimente le négationnisme naissant d’Arcand. Ensuite, le quatrième et dernier chapitre permettra de caractériser l’évolution et l’articulation du révisionnisme et du négationnisme d’Arcand en prenant en compte son histoire personnelle et le contexte historique, cette fois de 1961 à 1967. Cette périodisation en deux temps (1945-60 / 1961-1967) est fondée sur l’hypothèse selon laquelle le procès Eichmann (1961-1962) a joué un rôle déterminant dans l’évolution du négationnisme d’Arcand. Finalement, la conclusion évoque la postérité de l’œuvre du dirigeant antisémite.

CHAPITRE I

CONCEPTUALISATION, HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE, SOURCES ET MÉTHODE

Ce chapitre explicite les fondements de ce mémoire. La première section (1.1) définit les concepts essentiels, à commencer par le duo révisionnisme et négationnisme, lequel mérite, par son originalité et son opérationnalité, d'être précisé dès le départ pour rendre compréhensibles les autres parties du cadre théorique (historiographie, problématique, sources, méthodologie et plan) exposées par la suite.

1.1. Conceptualisation

1.1.1. Révisionnisme et négationnisme

En nous appuyant sur les concepts de *révisionnisme* et de *négationnisme*, notre étude vise à caractériser la falsification et la révision de l'histoire par Adrien Arcand. Certes, l'ambiguïté sémantique autour de la notion de révisionnisme impose d'emblée quelques précisions. Selon une première définition, la révision de l'histoire, inhérente à la dynamique du savoir historique, consiste à améliorer et à corriger des connaissances ou encore à offrir de nouvelles interprétations à partir de sources – anciennes ou nouvelles – selon différentes perspectives théoriques et méthodologiques. Les historiens *révisent* ainsi les thèses de leurs collègues en tentant, dans la mesure du possible, d'éviter les écueils de la subjectivité¹. Ce processus permanent de réécriture de l'histoire en fonction des enjeux, des sources documentaires, des préoccupations et des outils intellectuels du présent n'a rien à voir, on

¹ Voir, notamment, Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 2010 (1996), 370 p ; Peter Novick, *That Noble Dream : The Objectivity Question and the American Historical Profession*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, 662 p.

le verra, avec les écrits d’Arcand. Une autre définition du révisionnisme, qui correspond avec notre objet d’étude, s’incarne dans des écrits qui bafouent les principes élémentaires de l’intégrité scientifique. Le travail « historique » d’Arcand relève du dogmatisme, et non d’une démarche intellectuelle ; il est un idéologue qui sera considéré comme tel dans cette étude. L’historienne américaine Deborah Lipstadt évite le terme révisionnisme (*revisionism*) puisque, comme nous venons de le voir, la démarche des historiens implique nécessairement une « révision » constante du passé². Pour nommer la doctrine niant la Shoah, elle préfère parler de *Holocaust denial*, qui se traduit en français par « négationnisme »³. Le choix conceptuel de Lipstadt s’explique aussi par le fait que certains négationnistes, comme Robert Faurisson, s’autoproclament « révisionnistes » dans le dessein de se présenter comme des historiens légitimes⁴. En jouant sur l’ambiguïté sémantique de ce vocable pour légitimer leur rhétorique, ces négateurs souhaitent atteindre une forme de crédibilité intellectuelle (ou éviter d’en perdre) et éluder la présence méphitique qu’ils exercent auprès de la communauté historique⁵. À la différence de Lipstadt, et pour des raisons propres à notre objet d’étude, nous préférons toutefois maintenir l’usage du terme « révisionnisme », tout en prenant soin de le distinguer du « négationnisme ».

Dans le cadre de cette étude, le révisionnisme renvoie à la remise en question de consensus initialement établis par la communauté historique, avec des intentions malveillantes (ou conspirationnistes) au nom d’intérêts (idéologiques, politiques, religieux) qui ne sont pas scientifiques. Cette définition inclut les entreprises de révision de n’importe quel événement ou phénomène historique, hormis la Shoah⁶. Au concept de révision (révisionnisme) s’ajoute celui de négation (négationnisme) pour décrire le processus par

² Deborah Lipstadt, *Denying the Holocaust. The growing assault on truth and memory*, New York, Penguin Books, 1994 (1993), p. 21.

³ *Ibid.*, p. 1.

⁴ *Ibid.*, p. 20.

⁵ Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France*, Paris, Seuil, 2000, p. 15.

⁶ Dans cette étude, nous utilisons les termes « Shoah », « solution finale », « génocide », « génocide juif » et « génocide hitlérien » pour désigner l’extermination des Juifs d’Europe.

lequel Arcand en est venu à remettre en cause l'existence de la « solution finale » dans un contexte où, après la guerre, il assiste et réagit au début du processus d'historicisation et de judiciaireisation de la Shoah. À l'échelle internationale, ce processus a germé pendant près de deux décennies après le dernier conflit mondial. En 1964, Paul Rassinier fait paraître *Le Drame des Juifs européens*, le premier ouvrage à nier complètement et catégoriquement la Shoah⁷.

La négation du génocide implique inévitablement la relecture d'une série d'événements historiques reliés directement ou non à la « solution finale » (par exemple, les théories complotistes développées à partir des *Protocoles des Sages de Sion*)⁸. En cela, bien que distincts, le révisionnisme et le négationnisme sont complémentaires et employés simultanément afin de départager, sur le plan conceptuel, deux dimensions de la pensée d'Arcand : d'une part sa lecture fallacieuse de l'histoire (révisionnisme avant et après la Seconde Guerre mondiale), et d'autre part sa négation de la Shoah (négationnisme). Ces deux niveaux d'analyse restent interreliés. L'accent sera mis sur la façon dont Arcand adapte ses idées antisémites aux révélations progressives à propos de la Shoah qui, par un effet collatéral non désiré, permettent la construction du courant négationniste à l'échelle internationale.

Avant 1967, année de la mort d'Arcand, le terme révisionnisme était toujours associé à des enjeux politiques. Les dreyfusards, par exemple, ou plus tard ceux qui réclamaient une révision du traité de Versailles de 1919, étaient qualifiés de « révisionnistes ». À partir de 1967, la notion est employée pour signifier la négation du génocide juif, et ce, pendant deux décennies⁹. En 1987, l'historien Henry Rousso propose le terme « négationnisme » dans son ouvrage *Le syndrome de Vichy*, terme qui fera école dans l'historiographie francophone, car il permet d'éviter la confusion polysémique associée au terme

⁷ Paul Rassinier, *Le Drame des Juifs européens*, Paris, La Vieille Taupe, 1985 (1964), 221 p.

⁸ Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 4.

⁹ Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France*, *op. cit.*, p. 15.

« révisionnisme » que nous évoquions précédemment¹⁰. Conséquemment, les acceptions données aux deux concepts clés (révisionnisme et négationnisme) ne sont pas empruntées à l'époque où Arcand a vécu. Pour le dire autrement : il s'agit de *catégories d'analyse* et non de *catégories d'acteurs*. Jusqu'à aujourd'hui, le terme « négationnisme » est toujours utilisé pour nommer la doctrine affirmant que le génocide des Juifs par les nazis n'est qu'une fiction¹¹.

Les révisionnistes et les négationnistes recourent à divers procédés tendancieux (sophisme, syllogisme, pathos, calomnie, mensonge, jugement de valeur, faussetés, etc.) pour produire une histoire falsifiée. Leurs écrits s'appuient sur une historiographie déficiente, biaisée ou erronée en regard des normes disciplinaires. Certains de ces falsificateurs, comme Arthur Butz, font certes preuve de transparence en indiquant leurs sources par l'entremise d'un appareil critique¹². Ainsi, ils se parent des apparences de la respectabilité afin de masquer leurs opinions extrémistes¹³. Certaines de leurs analyses et de leurs sources renferment un propos antiscientifique, voire malveillant, qui peut s'inscrire dans une forme de révisionnisme ou de négationnisme. Pour ces raisons, elles sont irrecevables selon les normes de la discipline. Au même titre que les sources, les appareils critiques posent aussi problème. Ces pseudohistoriens dissimulent leur manque de rigueur et de méthode en se créant des chambres d'écho idéologiques qui miment les activités de la profession historique. On voit ainsi l'apparition d'institutions qui se prétendent scientifiques, comme l'*Institute for Historical Review* fondée en 1978, ou encore, des parodies de colloques universitaires où des histrions jouant aux historiens remettent en doute l'existence des chambres à gaz. Ces pratiques captieuses ne servent qu'à jeter un voile sur la falsification et

¹⁰ Henri Rousso, *Le syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990 (1987), p. 176 ; *Histoire du négationnisme en France*, *op. cit.*, p. 14.

¹¹ Valérie Igounet, « Le négationnisme : l'expression d'un nouvel antisémitisme contemporain, international et protéiforme (1948-2013) », dans Olivier Dard, dir., *Références et thèmes des droites radicales au XX^e siècle (Europe /Amérique)*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, 2014, p. 192.

¹² Voir Arthur Butz, *The Hoax of the Twentieth Century : The Case against the Presumed Extermination of European Jewry*, Torrance (Californie), Institute for Historical Review, 1976, 369 p.

¹³ Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 28.

la réécriture de l'histoire, en plus d'accorder une apparente crédibilité aux théories révisionnistes/négationnistes. Le négationnisme est un contre-discours, c'est-à-dire qu'il se définit d'abord et avant tout en opposition aux faits et aux interprétations admis au sein du champ disciplinaire. Il a pour fonction principale de réconforter une conception du monde dissonante avec le réel. Les négationnistes substituent un monde fictif au réel qu'ils jugent répulsif, confrontant au besoin les historiens ou tout autre adversaire idéologique.

Le négationnisme émerge dans un flux d'événements et circule d'un bout à l'autre de l'échiquier politique – de l'extrême-gauche à l'extrême-droite. Même aux antipodes, les agendas politiques et idéologiques se rencontrent et alimentent le négationnisme. L'historiographie sur ce courant met en lumière les procédés qu'empruntent les négationnistes pour déformer l'histoire du génocide, les motivations idéologiques qui se cachent derrière leurs entreprises de falsification. Une compréhension qui sera utile pour y inscrire les procédés et les idées d'Arcand.

1.1.2. Judéophobie, intégrisme catholique, anticommunisme et fascisme

Le révisionnisme/négationnisme d'Arcand concerne les quatre grandes catégories doctrinales de sa pensée : la judéophobie, l'intégrisme catholique, l'anticommunisme et le fascisme. Comprendre ces concepts est essentiel pour mieux saisir l'architecture de ses idées. Les prochains chapitres éclaireront les liens qu'entretient l'auteur québécois avec ces différents concepts, lesquels seront mobilisés tout au long du mémoire, exception faite du négationnisme, qui concerne uniquement l'après-guerre (chapitres III et IV).

La judéophobie, dans ses trois formes (antijudaïsme, antisémitisme, antisionisme), est un terme générique qui désigne la haine du peuple juif et de la religion juive¹⁴. Elle peut s'exprimer à travers quatre dimensions : 1) les attitudes ou les opinions ; 2) les

¹⁴ Il s'agit des trois formes de judéophobie possibles. Voir Georges-Elia Sarfati, « Antisionisme », dans Pierre-André Taguieff, dir., *Dictionnaire historique et critique du racisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 116 ; Pierre-André Taguieff, « L'antisémitisme, antijudaïsme, judéophobie », dans Pierre-André Taguieff, dir., *op. cit.*, p. 88.

comportements individuels ou collectifs ; 3) les fonctionnements institutionnels ; 4) les discours idéologiques¹⁵.

L'antijudaïsme, phénomène multimillénaire d'origine païenne puis chrétienne, se définit comme une forme d'hostilité basée sur des arguments théologico-religieux envers la religion juive ou aux Juifs en tant qu'adeptes de cette religion¹⁶. Quant à l'antisémitisme, il s'agit d'un concept plus récent, qui apparaît vers 1875 dans le contexte de la sécularisation de la pensée, des espérances politiques et nationalistes, ainsi que des progrès en sciences anthropologiques en Occident¹⁷. L'antisémitisme se distingue de l'antijudaïsme par un rejet des Juifs basé sur des arguments raciaux, racistes ou racialistes. Les antisémites se fondent habituellement sur une doctrine pseudoscientifique de la race et justifient leur position en récupérant les topos historiquement associés aux Juifs datant du Moyen Âge (complot, vol, espion, traître, pratique rituelle du meurtre, volonté de domination du monde)¹⁸. Même s'il existe une forme de communauté d'idées autour de ce concept, l'historien Pierre Anctil rappelle que « [l']antisémitisme contemporain, contrairement à l'opinion la plus répandue, ne forme pas un courant de pensée cohérent et systématique, même au sein d'une société ou d'un groupe d'intérêt donné¹⁹ ».

Pour sa part, l'antisionisme se traduit *stricto sensu* par l'opposition à la création d'un foyer national juif. D'inspiration chrétienne, l'antisionisme naît vers les années 1880, soit avant même la consolidation du terme « sionisme » en 1891²⁰. En 1948, la naissance de l'État

¹⁵ Pierre-André Taguieff, *L'antisémitisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2015, p. 21-23.

¹⁶ Pierre-André Taguieff, « L'antisémitisme, antijudaïsme, judéophobie », *op. cit.*, p. 88 ; Pierre-André Taguieff, *L'antisémitisme*, *op. cit.*, p. 4-5.

¹⁷ Edgar Morin, *Le monde moderne et la question juive*, Paris, Seuil, 2006, p. 95 ; Jean-Luc Bonniol et Régis Meyran, « Anthropologie et racisme », dans Pierre-André Taguieff, dir., *op. cit.*, p. 51.

¹⁸ Pierre-André Taguieff, « L'antisémitisme, antijudaïsme, judéophobie », *op. cit.*, p. 88 ; Pierre-André Taguieff, *L'antisémitisme*, *op. cit.*, p. 4-5 ; Hugues Théorêt, *Les chemises bleues : Adrien Arcand, journaliste antisémite canadien-français*, Sillery, Septentrion, 2012, p. 25.

¹⁹ Pierre Anctil, *Antijudaïsme et influence nazie au Québec : le cas du journal L'Action catholique (1931-1939)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 30.

²⁰ Georges Bensoussan, « Négationnisme et antisionisme : récurrences et convergences des discours du rejet », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 166, n°2, 1999, p. 79.

d'Israël marque la concrétisation du projet sioniste et change la dynamique de l'antisionisme. Si ce dernier peut se manifester comme une critique de la politique israélienne en regard de motifs anti-impérialistes et anticolonialistes, il est en même temps instrumentalisé par des mouvements sensibles aux thèses antijudaïques, antisémites, racistes et négationnistes²¹. En effet, l'antisionisme agit comme un paravent de ces idéologies. Les antisionistes radicaux profitent du fait que le discours anti-israélien est politiquement admissible, comme toute critique d'un gouvernement démocratique, pour légitimer des idées autrement inadmissibles dans un contexte où la Shoah représente un obstacle rédhibitoire. Ils condamnent le sionisme comme une « forme de racisme et de discrimination » dans un monde marqué par des mouvements de décolonisation à l'après-guerre²². Ainsi, ils discriminent une communauté nationale, et tout individu ou tout groupe prédisposé à « sympathiser avec le principe d'une renaissance nationale juive²³ ». Cette couverture idéologique, ici appelée antisionisme, ne sert qu'à avancer des « sophismes de justification », pour reprendre l'expression de Paul Veyne²⁴. La rhétorique part de l'idée fallacieuse voulant que le sionisme soit un complot mondial et qu'il constitue un instrument révolutionnaire de la Juiverie mondiale²⁵. Selon l'historien et philosophe Pierre-André Taguieff, « [l']antisionisme radical joue ainsi le rôle d'une doctrine de salut et d'un mode de rédemption de l'humanité. Il fonctionne désormais comme une religion séculière structurée par une vision manichéenne, dans laquelle le "sionisme" est l'incarnation du principe du Mal²⁶. » Les thèmes antijuifs sont réemployés dans une interprétation antisioniste et anti-impérialiste²⁷. Les négationnistes ajoutent à cela une révision

²¹ *Ibid.*, p. 76.

²² Pierre-André Taguieff, *L'antisémitisme, op. cit.*, p. 26-27.

²³ Georges-Elia Sarfati, *op. cit.*, p. 116.

²⁴ L'idée de couverture idéologique est évoquée par Aristote au livre VII de l'*Éthique à Nicomaque*. Voir Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Paris, Seuil, 1978 (1971), p. 251.

²⁵ « Juiverie » est un vocable datant du Moyen Âge désignant un quartier urbain habité par des Juifs par force ou par choix. L'appellation « Juiverie mondiale » est une adaptation moderne apparue en même temps que la théorie du complot mondial à la fin du XIX^e siècle.

²⁶ Pierre-André Taguieff, *L'antisémitisme, op. cit.*, p. 114.

²⁷ *Ibid.*, p. 111.

tendancieuse de l'histoire qui fait office pour eux de vérité historique. Dans cette réalité fantasmagorique, le « mensonge » de la Shoah doit être rendu public, car il a comme fonction politique de légitimer le sionisme²⁸. L'antisionisme, qui pullule dans la littérature négationniste, s'avère ainsi un mouvement protéiforme qui, une fois instrumentalisé, sert les intérêts idéologiques des faussaires de l'histoire, entre autres²⁹.

Chacune des trois formes de judéophobie a entraîné des conséquences aux proportions diverses à travers l'histoire. Par exemple, l'antijudaïsme, aussi appelé « antisémitisme chrétien » ou « antisémitisme d'Église », a mené à des persécutions meurtrières sans toutefois mener à l'exécution d'un projet génocidaire comme ce fut le cas pour l'antisémitisme au XX^e siècle (Shoah)³⁰.

La judéophobie est bien souvent – et c'est le cas pour Arcand – l'expression d'une foi religieuse intolérante au judaïsme. L'une de ces formes d'intolérance, la plus radicale à l'époque contemporaine, est l'intégrisme³¹. Les intégristes souhaitent construire une société où règnent un ordre social et une gouvernance politique respectant les textes sacrés de leur religion. Ils trouvent généralement acceptable le recours à la violence pour sanctionner les contrevenants³². Le fondement de l'intégrisme repose sur la subordination du temporel au spirituel. Les écritures sacrées « prime[ent] [sur] toute loi humaine » et agissent comme une solution aux problèmes moraux et sociaux engendrés par le progrès et la modernité³³. L'objectif sous-jacent est de « corriger » le fil de l'histoire en fonction d'une moralité fondée sur une interprétation littérale d'une religion donnée³⁴. À l'origine, l'expression *intégrisme* vient de la France postrévolutionnaire du XVIII^e siècle et désignait

²⁸ Georges Bensoussan, « Négationnisme et antisionisme : récurrences et convergences des discours du rejet », *loc. cit.*, p. 81.

²⁹ Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 57-58.

³⁰ Yehuda Bauer, *Repenser l'Holocauste*, Paris (traduction française), Autrement, 2002, p. 41.

³¹ Micheline Milot, « Religion et intégrisme, ou les paradoxes du désenchantement du monde », *Cahiers de recherche sociographique*, n°30, 1998, p. 154.

³² *Ibid.*, p. 154, 161-162 et 167.

³³ *Ibid.*, p. 159.

³⁴ *Ibid.*, p. 165.

péjorativement un point de vue libéral catholique en opposition avec le catholicisme romain intégral³⁵. Aujourd'hui, l'intégrisme peut s'appliquer à n'importe quelle confession religieuse.

Dans le cas du Canada français, au XIX^e siècle, le « siècle des nationalités », l'ultramontanisme canadien-français en ascension propage l'idée d'une société « intégralement catholique³⁶ ». Comme le résume de façon imagée le sociologue Jean-François Laniel, « si l'Église catholique fut le trait d'union entre les Canadiens et les Français dans l'ethnonyme canadien-français, l'ultramontanisme fut peut-être le trait d'union entre l'Église et la nation³⁷ ». En l'absence d'un État national, l'Église catholique, influencée par l'intégrisme du courant ultramontain, a joué un rôle prépondérant dans l'édification nationale du Canada français³⁸. Nous verrons que, né à l'aube du XX^e siècle, Arcand grandit dans une société avec une conscience historique et politique façonnée par ses institutions d'obédience catholique aux propensions intégristes.

En ce qui a trait à l'anticommunisme, il se définit par rapport à l'idéologie qu'il combat. Le communisme est une doctrine politique issue du socialisme et du marxisme qui vise à abolir les classes sociales et à orienter l'économie sur la propriété collective des moyens de production. En cela, cette idéologie se situe aux antipodes du capitalisme et de son principe de propriété privée. Dans son ouvrage *La peur rouge*, Hugues Théorêt définit l'anticommunisme comme « l'ensemble des attitudes d'opposition ou d'hostilité envers les aspects théoriques ou pratiques du communisme³⁹ ». L'historien précise que cette « opposition peut se traduire sous différentes formes, allant de la simple prise de position au discours politique structuré, d'action ou de propagande. L'anticommunisme n'est pas

³⁵ *Ibid.*, p. 161.

³⁶ Jean-François Laniel, « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n^{os} 1-2, 2015, p. 15-16 et 20-21.

³⁷ *Ibid.*, p. 37.

³⁸ *Ibid.*, p. 16.

³⁹ Hugues Théorêt, *La peur rouge. Histoire de l'anticommunisme au Québec. 1917-1960*, Sillery, Septentrion, 2020, p. 11.

une doctrine à proprement dite⁴⁰ ». Il s'agit plutôt, selon Serge Bernstein et Jean-Jacques Becker, d'une attitude de refus du communisme⁴¹.

1.2. Historiographie

Adrien Arcand a fait l'objet de nombreuses études au Canada, produites tant dans le milieu francophone qu'anglophone. Plusieurs articles et ouvrages s'y sont intéressés dans une perspective biographique ou critique. La présente recherche s'inscrit à la croisée de ces travaux.

L'historiographie consacrée spécifiquement à Arcand est composée de quatre articles savants⁴², deux études biographiques⁴³ et six mémoires de maîtrise⁴⁴. S'ajoutent à cela quelques apparitions dans les synthèses en histoire québécoise et canadienne, peu disertes

⁴⁰ *Ibid.*, p. 11.

⁴¹ Serge Bernstein et Jean-Jacques Becker, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Paris, Olivier Orban, 1987, p. 9.

⁴² Michel Bock et Hugues Théorêt, « Le communisme et la guerre froide dans le Canada français d'après-guerre : étude croisée des discours et des références internationales dans *L'Action nationale* et chez Adrien Arcand (1945-1970) », dans Olivier Dard, dir., *op. cit.*, p. 245-270 ; René Durocher, « Le Fasciste canadien. 1935-1938 », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin, et Jean-Paul Montminy, dir., *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 257-271 ; Hugues Théorêt, « Influence et rayonnement international d'Adrien Arcand », *Globe*, vol. 18, n°15, 2015, p. 19-45 ; Pierre Trépanier, « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *Les Cahiers des Dix*, n°46, Sainte-Foy, Les Éditions La Liberté, 1991, p. 207-247.

⁴³ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, Montréal, Lux, 2010, 404 p. ; Hugues Théorêt, *Les chemises bleues : Adrien Arcand, journaliste antisémite canadien-français*, Sillery, Septentrion, 2012, 410 p.

⁴⁴ Réal Caux, *Le Parti National Social Chrétien : Adrien Arcand, ses idées, son œuvre et son influence*, mémoire de maîtrise (sciences politiques), Université Laval, 1958. 94 p. ; Josée Desforges, *Entre création et destruction : Les comportements des types du Juif et du Canadien français dans les caricatures antisémites publiées par Adrien Arcand à Montréal entre 1929 et 1939*, mémoire de maîtrise (étude des arts), Université du Québec à Montréal, 2012, vi-190 p. ; Rollande Montison, *Les grands thèmes du mouvement national social chrétien et d'Adrien Arcand vus par les principaux journaux fascistes au Canada français, 1929- 1939*, mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 1975, xiii-124 p. ; Stéphane Morisset, *Adrien Arcand : sa vision, son modèle et la perception inspirée par son programme*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 1995. 86 p. ; Hugues Théorêt, *La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre : 1945 à 1967*, mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2009, i-180 p. ; Jonathan Tremblay, *Un accommodement raisonnable ? Une explication de la survie des organisations fascistes d'Adrien Arcand pendant l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise (Études en interventions régionales), Université du Québec à Chicoutimi, 2014, i-244 p.

sur son parcours, ainsi que d'autres études spécialisées qui, sans être centrées sur la figure d'Arcand, s'intéressent aux mouvances idéologiques dans lesquelles il s'inscrivait (négalionisme, antisémitisme, fascisme, anticomunisme, extrême-droite)⁴⁵. À l'heure actuelle, aucune étude approfondie et bien faite n'a été réalisée sur le contenu de la presse antisémite dirigée par Arcand avant son emprisonnement. Afin d'éviter de reproduire des points de vue et des opinions sans fondement tirés d'une historiographie lacunaire pour la période de l'entre-deux-guerres, les sources secondaires mobilisées dans cette étude ont été soumises à une critique stricte.

Les historiographies canadienne-française et canadienne-anglaise ont étudié Adrien Arcand d'une manière relativement différente. Alors que la littérature anglophone l'aborde dans le cadre d'études consacrées au courant d'extrême-droite au Canada, les publications francophones restent centrées sur le personnage d'Arcand lui-même⁴⁶. Une telle divergence dans le traitement peut s'expliquer par la configuration de l'extrême-droite au Canada dans la première moitié du XX^e siècle. Les activités d'Arcand sont concentrées au Québec et à l'échelle canadienne, le mouvement évolue de manière parallèle à d'autres groupuscules d'extrême-droite dont la popularité varie selon les provinces, principalement en raison de différences ethnoculturelles⁴⁷. Par exemple, le Ku Klux Klan, peu présent au Québec à cause de son aversion envers les francophones et les catholiques, remporte un succès relatif pendant l'entre-deux-guerres en Saskatchewan⁴⁸. Il importe de spécifier qu'au pays de l'Unifolié, l'extrême-droite demeure un phénomène marginal, mais les sentiments

⁴⁵ Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec IV. 1896-1960*, Sillery, Septentrion, 1997, 414 p. ; Paul-André Linteau et coll., *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, 739 p. ; John A. Dickinson et Brian Young, *A Short History of Quebec*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1993, 388 p.

⁴⁶ Lita-Rose Betcherman, *The Swastika and the Maple Leaf : Fascist Movements in Canada in the Thirties*, Toronto, Fitzhenry & Whiteside, 1975, 167 p. ; Martin Robin, *Le spectre de la droite : Histoire des politiques nativistes et fascistes au Canada entre 1920 et 1940*, Montréal (traduction française), Balzac-Le Griot éditeur, 1998, 304 p. ; David Rome, *Clouds in the Thirties. On Antisemitism in Canada. 1929-1939*, Montréal, Congrès juif canadien, 1977, 124 p. ; Stanley R. Barrett, *Is God a Racist ? The Right Wing in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, 377 p.

⁴⁷ Martin Robin, *op. cit.*, 304 p. ; Lita-Rose Betcherman, *op. cit.*, 167 p.

⁴⁸ Martin Robin, *op. cit.*, p. 33-46.

antisémites n'en sont pas moins absents. L'admission de Juifs européens, pour citer un exemple éloquent, rencontre une forte résistance politique à Ottawa pendant une quinzaine d'années. Irving Abella et Harold Troper, dans leur monographie consacrée à cet épisode d'intolérance, concluent : « Canada's door was closed by 1933 and opened only slightly by 1948 – and, for Jews, only by a crack. As the European Jewish refugee crisis lessened after 1948 with the creation of the state of Israel, Canada began lifting its barriers against Jewish immigration⁴⁹. »

Seules deux études anglophones, qui portent sur le fascisme et l'antisémitisme au Canada durant l'entre-deux-guerres, accordent une place importante à Arcand : *The Swastika and the Maple Leaf: Fascist Movements in Canada in the Thirties* (1975) de Lita-Rose Betcherman, et *Shades of right: Nativist and fascist politics in Canada* (1992) de Martin Robin. Ces études s'intéressent plus précisément aux mouvements fascistes et nativistes, incluant celui d'Arcand. Les organisations, les journaux, la pensée, les contacts et les actions d'Arcand sont rapportés dans le détail. Les chercheurs canadiens montrent d'ailleurs la facilité avec laquelle Arcand modifie son discours, au risque de se contredire, par simple opportunisme idéologique. En fonction de l'actualité, le journaliste et politicien révisé l'histoire, proche et éloignée, ainsi que celle de son mouvement et de sa propre pensée pour arriver à ses fins, soit prendre le pouvoir à Ottawa et instaurer une dictature fasciste « libérée » des Juifs. Dans les deux ouvrages, la période de l'après-guerre est abordée au détour de quelques phrases en conclusion, sans qu'il soit question de révisionnisme⁵⁰. La première étude portant exclusivement sur Arcand est francophone et paraît en 1958. Dans son mémoire de maîtrise en sciences politiques, Réal Caux s'intéresse

⁴⁹ Irving Abella et Harold Troper, *None is Too Many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, University of Toronto Press, 2012 (1983), p. 285.

⁵⁰ Betcherman et Robin ne seront cités que pour quelques informations d'ordre factuel. Leur méconnaissance de l'historiographie québécoise, leur méthodologie de recherche déficiente et leurs conclusions souvent infondées, voire absolument fausses, font en sorte que nous évitons de faire appel à leurs interprétations et leurs analyses en regard de notre problématique. Ces deux historiens, parmi d'autres, ont étudié « l'œuvre » et la vie d'Arcand avant 1940 avec un niveau de rigueur méthodologique et théorique en deçà des critères attendus de la discipline historique. Leur volonté de marquer des points politiques rendait impossible la production d'une interprétation historique crédible.

au Parti national social chrétien (PNSC), aux idées d’Arcand, ainsi qu’à son œuvre et à son influence. Caux mène une entrevue avec Arcand en février 1958, alors que le chef antisémite est âgé de 58 ans⁵¹. Le chercheur défend deux thèses qui feront consensus dans l’historiographie. En premier lieu, il affirme que le mouvement d’extrême-droite canadien ayant le plus marqué la mémoire collective canadienne, tant francophone qu’anglophone, est celui d’Arcand⁵². En second lieu, il identifie l’élément déclencheur de la croisade antisémite d’Arcand :

[À] la suite d’un événement très précis : le bill David sur les écoles juives de Montréal. Adoptée le 4 avril 1930, cette loi créait, pour les Juifs de l’île de Montréal, un système d’école [*sic*] semblable à celui que possèdent protestants et catholiques. *Le Goglu*, qui n’avait que très rarement attaqué les Juifs auparavant, et dont l’ire s’était déversée surtout sur le gouvernement au pouvoir, se lança dans une campagne acerbe contre le bill et ses auteurs⁵³.

La foi catholique, élément central de la pensée d’Arcand, est abordée par Pierre Trépanier, spécialiste de Lionel Groulx et de l’histoire intellectuelle de la droite et de l’extrême-droite au Québec, dans un article de fond publié dans *Les Cahiers des Dix*. L’historien s’intéresse au contenu intellectuel de la foi d’Arcand, cherchant à déterminer quelle place (élément tactique ou structurant) occupent ses convictions religieuses dans sa pensée politique, et de quelle manière sa foi interagit avec l’idéologie fasciste durant l’entre-deux-guerres. Imbibé de culture biblique et grand lecteur des Livres saints, Arcand effectue un passage de l’antijudaïsme à l’antisémitisme pour des « motifs psychologiques et des raisons biographiques » que Trépanier peine à expliquer⁵⁴. Selon lui, les convictions religieuses d’Arcand sont sincères et inébranlables. Dans la société utopique d’Arcand, la religion doit agir et avoir préséance sur tout, y compris sur l’État – un principe prêché par les ultramontains avant lui. Le christianisme incarne en cela la Vérité ; la finalité de la vie⁵⁵.

⁵¹ Il s’agit de l’unique entretien accordé par Arcand dans le cadre d’une recherche scientifique.

⁵² Réal Caux, *op. cit.*, p. 21.

⁵³ *Ibid.*, p. 30. *Le Goglu* est un journal publié par Arcand entre 1929 et 1933.

⁵⁴ Pierre Trépanier, « La religion dans la pensée d’Adrien Arcand », *loc. cit.*, p. 229.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 238.

Trépanier réfute au passage la thèse de René Durocher qui affirme, dans un article d'un ouvrage collectif paru en 1978 consacré aux idéologies du Canada français, que la religion n'est qu'un prétexte dans la doctrine antisémite d'Arcand⁵⁶. Trépanier soutient plutôt que la « nuance intégriste du catholicisme » chez Arcand est l'une des causes de sa fascisation et que ses efforts « pour accorder sa foi et son antisémitisme sont d'un chrétien sincère, qui [...] ne peut concevoir de politique qui se prétende affranchie de l'ordre religieux⁵⁷ ». En cela, son intransigeance religieuse l'inscrit dans la tradition de l'ultramontanisme canadien-français du XIX^e siècle⁵⁸. Ses idées fascistes sont structurées par sa foi et, selon la perspective d'Arcand, elles n'entrent pas en contradiction avec le catholicisme. Les interrelations idéologiques et historiques entre fascisme et catholicisme montrent que « l'incompatibilité doctrinale absolue au simple accommodement que suggère l'opportunité, se déploie tout un dégradé de positions intellectuelles et d'attitudes pratiques⁵⁹ ». Chez Arcand, le fascisme est dépouillé de ses éléments séculiers afin de le rendre compatible avec son intégrisme catholique. Nous retenons deux éléments du texte de Trépanier pour notre étude. D'une part, le caractère fondamental de la religion dans la pensée d'Arcand, qui nous empêche d'assimiler mécaniquement sa pensée au nazisme. D'autre part, l'impulsion – non fatale – qu'il trouve dans la tradition antijudaïque du catholicisme et qui lui permet, à travers une lecture foncièrement idéologique de l'histoire, de muer sa pensée religieuse en un antisémitisme de doctrine. Ces éléments permettront de voir si Arcand prend soin de demeurer fidèle à ses convictions religieuses dans l'expression de son révisionnisme/négationnisme. Une attention particulière sera accordée à la façon dont le journaliste intégriste négocie les prises de position de l'Église (encycliques, Vatican II), qui vont parfois dans le sens contraire des siennes, ainsi que sur les relations houleuses de Rome avec l'Allemagne nazie.

⁵⁶ René Durocher, *op. cit.*, p. 267.

⁵⁷ Pierre Trépanier, « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *loc. cit.*, p. 227.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 244 ; Jean-François Laniel, *op. cit.*, p. 30.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 211.

Parmi les ouvrages retenus sur l'histoire du négationnisme, seul celui de Lipstadt aborde le négationnisme d'Arcand. Dans *Denying the Holocaust*, l'historienne relate la rencontre d'Arcand avec Ernst Zündel (1939-2017) en 1958, un jeune Allemand en voyage au Canada pour apprendre le métier de retoucheur photographe⁶⁰. Zündel deviendra un influent négationniste à partir des années 1980 en contribuant à la naissance de groupuscules néonazis au Canada et ailleurs dans le monde, en plus de publier et d'éditer des pamphlets négationnistes et antisémites⁶¹. Par son travail d'éditeur et de pamphlétaire, ses procès au Canada et en Allemagne, ainsi que son habileté à attirer l'attention des médias, il est devenu le négationniste le plus connu dans le monde⁶². En entrevue avec Hugues Théorêt en 2012, l'Allemand appelait Arcand son « tuteur »⁶³. Cela dit, l'influence d'Arcand sur Zündel demeure à l'heure actuelle un dossier nébuleux, faute de preuves sérieuses. Nous savons à tout le moins l'idéologue québécois a mis le jeune Allemand en contact avec certains négationnistes comme Paul Rassinier⁶⁴. Hormis pour son hypothétique rôle de maître à penser auprès de Zündel, Arcand n'est que rarement évoqué dans les études sur la négation de la Shoah.

En 1996, l'historienne Catherine Pomeyrols publie un ouvrage à propos de la formation et des engagements d'un groupe limité de vingt-trois penseurs québécois durant l'entre-deux-guerres. Son étude vise à connaître l'influence de la formation de ces hommes sur leur parcours intellectuel et sur leurs conceptions de l'État et de la nation québécoise. Arcand est écarté de son enquête sous prétexte qu'il « a été impossible de trouver des archives concernant sa formation, et donc rien qui puisse ajouter aux analyses précédentes⁶⁵ ». Un constat erroné, car ces archives existent et des historiens en avaient déjà fait usage. Martin

⁶⁰ Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 159.

⁶¹ Hugues Théorêt, *La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre, op. cit.*, p. 166 ; Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 117, 157 et 159.

⁶² Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 158 et 339.

⁶³ *Ibid.*, p. 349.

⁶⁴ Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 231.

⁶⁵ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois. Formation et engagements 1919-1939*, Montréal, L'Harmattan, 1996, p. 54.

Robin avait publié son étude quatre ans plus tôt, laquelle ne figure pas dans la bibliographie de l'auteur. Idem pour les écrits de Réal Caux (1958), Lita-Rose Betcherman (1975) et Pierre Trépanier (1991) dans lesquels on trouve plusieurs informations sur l'extrême-droite et le parcours d'Arcand. Cette méconnaissance de l'historiographie a conduit Pomeyrols à conclure présomptueusement que l'analyse des groupes d'extrême-droite fut négligée au Québec⁶⁶.

Nous accordons une attention particulière aux deux biographies intellectuelles publiées sur Arcand par Jean-François Nadeau (2010) et Hugues Théorêt (2012), qui sont par ailleurs les premières études globales qui lui ont été consacrées⁶⁷. Nadeau souligne qu'Arcand rattache ses idées fascistes, intégristes, antisémites, antisémistes et anticomunistes à un récit révisionniste qui émerge à l'époque où s'opère son virage antisémite dans les années 1930. Le passé, ancien ou récent, exposerait l'existence d'un complot mondial juif qui doit être maté. *La Clé du Mystère*, un pamphlet publié par Arcand en 1936 qui détaille les tenants et aboutissants du « complot », lui ouvre les portes de cercles antisémites à l'international. Jusqu'à sa mort, Arcand partage des vues extrémistes qu'il nourrit notamment à travers des échanges avec un grand nombre de correspondants individuels ou collectifs. Théorêt, pour sa part, critique plusieurs aspects de l'ouvrage de Nadeau. Il estime que ce dernier insiste trop sur le caractère fasciste d'Arcand, que l'historien-journaliste présente avant tout comme un antisémite⁶⁸. Théorêt réfute également l'analyse de Nadeau voulant qu'Arcand accorde plus d'importance aux questions religieuses après la guerre, jugeant plutôt que cette foi fut immuable tout au long de sa vie⁶⁹. Il reproche enfin à Nadeau d'exagérer l'importance des relations d'Arcand avec le III^e Reich :

⁶⁶ *Ibid.*, p. 451.

⁶⁷ Ces études sont qualifiées de « globales », car leur objet est la personne d'Arcand et qu'elles retracent son parcours dans toutes les facettes de sa vie (intellectuelle, personnelle, politique, professionnelle) de sa naissance jusqu'à sa mort.

⁶⁸ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 380.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 381.

À le lire, on jurerait qu’Arcand recevait directement ses ordres de Berlin ! Or, aucun document d’archives disponible ne permet de prouver qu’Adrien Arcand a eu des liens directs avec le führer. [...] Pour bien comprendre Adrien Arcand, il ne faut pas analyser ses écrits et sa pensée à travers un prisme hitlérien, car Arcand était avant tout un antisémite aveuglé par sa foi en Dieu, ce qui était loin d’être le cas d’Hitler, qui était anticatholique⁷⁰.

La période de l’après-guerre occupe effectivement une place sommaire dans *Adrien Arcand. Führer canadien*. Il en découle un traitement du révisionnisme et du négationnisme qui manque de nuances et de diachronies. On relèvera, par exemple, que Nadeau traite sur un même pied des extraits négationnistes tirés d’œuvres publiées en 1940, 1950 ou 1960, sans mentionner deux facteurs qui pèsent sur la trajectoire du négationnisme d’Arcand : l’évolution des connaissances sur le génocide et les procès des criminels et des organisations criminelles de guerre⁷¹. Ces raccourcis le conduisent à affirmer trop catégoriquement que « le discours d’Arcand maintient une ligne monolithique⁷² » durant l’après-guerre et que le chef antisémite « niera toujours avec véhémence, comme s’il s’agissait d’une falsification, les crimes du régime hitlérien⁷³ ». « Un négationniste comme Arcand nie le soleil à midi », écrit-il plus loin⁷⁴. S’il est vrai qu’Arcand a nié l’existence de la Shoah, l’auteur n’explique pas qu’il s’agit là du résultat d’une évolution idéologique amorcée dans l’immédiat d’après-guerre. Nadeau souligne néanmoins avec justesse que l’acharnement déployé par Arcand pour réécrire l’histoire, en particulier celle de la Shoah, témoigne de son incapacité à accepter les conséquences de la Seconde Guerre mondiale. Il précise, à juste titre, que le dirigeant antisémite fait passer respectivement les Juifs et les modérateurs (Chamberlain, Lebrun) de la Seconde Guerre mondiale pour les criminels et les instigateurs⁷⁵. Il s’agirait d’un procédé fréquent dans l’artillerie révisionniste d’Arcand que nous tâcherons d’élucider. Dans l’ensemble, les analyses de Nadeau demeurent

⁷⁰ *Ibid.*, p. 24.

⁷¹ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, *op. cit.*, p. 384-388.

⁷² *Ibid.*, p. 313.

⁷³ *Ibid.*, p. 327.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 328.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 333.

partielles à l'aune de notre objet d'étude et se limitent au constat selon lequel Arcand est négationniste à un certain moment après sa libération, sans toutefois préciser que cela découle d'un processus de radicalisation.

L'historiographie sur le négationnisme a souligné l'importance qu'a prise une série d'événements de l'actualité dans l'élaboration de ce courant de pensée, notamment le procès d'Adolf Eichmann, l'un des principaux architectes de la Shoah, qui s'est tenu à Jérusalem en 1961 et 1962⁷⁶. Cette affaire judiciaire a favorisé, par effet de réaction, l'expansion mondiale du mouvement négationniste, qui n'en était alors qu'à ses balbutiements⁷⁷. On peut, de sorte, se demander si les idées négationnistes d'Arcand sont restées aussi statiques que Nadeau le laisse entendre. Il paraît plus raisonnable de croire que le journaliste antisémite a construit son négationnisme en réponse à divers événements marquants.

Sur le plan méthodologique, Nadeau mobilise la correspondance d'Arcand par l'intermédiaire, entre autres, du fonds Adrien Arcand, entreposé à Bibliothèque et Archives Canada, et du recueil *Arcand ou la vérité retrouvée*⁷⁸, compilé par Jean Côté, un ancien ami et chantre du politicien antisémite⁷⁹. Côté est aussi l'auteur d'*Arcand, une grande figure de notre temps* (1994), qui fait le panégyrique du dirigeant fasciste. Lucien de Samosate, dans son antique traité d'historiographie, soutient avec discernement « que ce n'est pas un isthme étroit qui délimite et sépare l'histoire du panégyrique, mais [...] un épais

⁷⁶ Valérie Igounet, « Le négationnisme : l'expression d'un nouvel antisémitisme contemporain, international et protéiforme (1948-2013) », *op. cit.*, p. 192.

⁷⁷ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 380.

⁷⁸ David Phillips [Jean Côté], *Arcand ou la vérité retrouvée*, Montréal, Béluga, 2002, 716 p. Dans *Adrien Arcand. Führer canadien* de Jean-François Nadeau, 80 appels de notes renvoient à des lettres tirées du recueil *Arcand ou la vérité retrouvée*, publié par Jean Côté sous le pseudonyme de David Phillips. La grande majorité des lettres citées par Nadeau ont été écrites par Arcand, et quelques-unes ont été reçues par celui-ci. Le reste de la correspondance citée provient de divers fonds d'archives.

⁷⁹ Jean Côté a aussi été le biographe et l'ami de Pierre Péladeau. Il a publié des romans et œuvré dans le domaine de la presse écrite comme journaliste, homme d'affaires et propriétaire de journal. Il a notamment fondé le journal indépendantiste *Point de Mire*, de même que l'agence de presse *Telbec*. Voir Jean-François Nadeau, *Bourgault*, Montréal, Lux, 2007, p. 328 et 352-353.

rempart⁸⁰ ». Dans le même esprit de ce texte ancien, nous évaluons qu'en raison de la partialité de Côté, ses écrits représentent un écueil et ne peuvent être cités autrement, dans un cadre scientifique, que pour mettre en lumière la volonté de conservation et de réhabilitation de la mémoire d'Arcand par ses disciples. Jusqu'à preuve du contraire, les lettres reçues ou envoyées par Arcand présentées dans son recueil sont considérées comme apocryphes ou possiblement interpolées. Par conséquent, nous évitons de nous y reporter.

La biographie rédigée par Hugues Théorêt, tout comme ses autres travaux consacrés à Arcand, accorde une part importante à l'après-guerre⁸¹. Selon Théorêt, au lendemain de la guerre, Arcand est perçu comme hors d'état de nuire par les autorités en place, car il a profité de la lutte anticommuniste pour légitimer à nouveau ses positions antisémites⁸². Le leader fasciste pouvait ainsi véhiculer ses idées antisémites en les vernissant d'anticommunisme pour éviter d'être réprimandé ou censuré. Pour étayer cette conclusion, Théorêt mobilise une vaste documentation composée notamment des écrits publics et privés d'Arcand pendant toute sa carrière d'idéologue antisémite. L'historien aborde le négationnisme parmi un ensemble de courants antisémites d'après-guerre. En se référant à des sources datant des années 1960, il souligne qu'Arcand a vigoureusement nié l'existence de la Shoah, laissant du même coup entendre que sa pensée se serait exprimée de manière homogène durant toute la période 1945-1967⁸³. Il affirme qu'Arcand « a eu un impact sur la naissance de courants antisémites, tel que le négationnisme, notamment avec le Germano-Canadien Ernst Zündel qui considérait Arcand comme son mentor⁸⁴ ». À notre avis, comme évoqué précédemment, cette filiation ne peut être étayée solidement. Même si Théorêt insiste davantage sur l'après-guerre, sa position sur le négationnisme rejoint celle de Nadeau par la bande.

⁸⁰ Lucien de Samosate, « Comment il faut écrire l'histoire », dans *Œuvres complètes*, Paris (traduction française), Robert Laffont, 2015, p. 881.

⁸¹ D'ailleurs, le contenu sur l'après-guerre dans son ouvrage biographique est tiré en grande partie de son mémoire de maîtrise.

⁸² Hugues Théorêt, *La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre, op. cit.*, p. 17 et 123.

⁸³ *Ibid.*, p. 148-150.

⁸⁴ *Ibid.*, p. i-ii.

Les historiens qui se sont intéressés à Arcand ont étudié ses liens avec les théories fascistes, antisémites et anticomunistes, mais son rapport au révisionnisme/négationnisme a été laissé inachevé. En effet, l'historiographie sur Arcand se limite à décrire l'aboutissement de ses positions et ses réflexions sur ces sujets. Les deux biographies font état de la haute réputation qu'a acquise le chef fasciste dans certains milieux antisémites ainsi que de son vaste réseau épistolaire avec des membres d'organisations d'extrême droite à travers le monde. Elles mentionnent également le rôle d'Arcand dans la naissance du négationnisme, sans toutefois approfondir cet aspect : Théorêt note que le chef fasciste fut l'un des premiers à se porter à la défense d'Eichmann en avançant l'inexistence de la Shoah⁸⁵ ; les études de Nadeau et Théorêt montrent que le révisionnisme d'Arcand s'inspire du modèle des *Protocoles des Sages de Sion* et de l'œuvre de l'antisémite français Édouard Drumont (1844-1917) dès les années 1930. Les écrits d'Arcand, jugent les deux historiens, renferment un salmigondis de faussetés fondé sur la théorie d'un complot mondial juif et drapé d'un assentiment pseudoreligieux ou pseudohistorique.

Les études évoquées dans ce bilan historiographique ont largement documenté et analysé la vie, les actions et la pensée d'Arcand. Cependant, deux aspects de cette pensée n'ont pas été suffisamment disséqués ni jamais isolés ou mis en relation : le révisionnisme et le négationnisme.

1.2. Problématique, méthodologie, sources et plan

Dans ce mémoire, nous chercherons à étudier la pensée révisionniste et négationniste d'Adrien Arcand de sa sortie de prison le 3 juillet 1945 à sa mort le 1^{er} août 1967. L'étude de cette séquence historique – dans cette perspective diachronique et thématique – est à la fois nouvelle et originale dans l'historiographie sur Arcand.

Nous nous efforcerons d'identifier les principaux procédés utilisés par Arcand pour édifier sa lecture révisionniste et négationniste de l'histoire, ce qui permettra de caractériser son

⁸⁵ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, op. cit., p. 330-331.

discours dans les moindres détails (construction, articulation, évolution, continuités, ruptures) dans les troisième et quatrième chapitres. L'objectif est d'expliquer la trajectoire qui a conduit Arcand à nier le génocide juif et la manière dont il articule son révisionnisme et son négationnisme.

Nous supposons que le discours révisionniste/négationniste d'Arcand, qui intègre une théorie du complot mondial juif et un anticommunisme virulent élaborés à l'avant-guerre, structure sa doctrine antisémite. C'est ce qui lui permet de recycler cet antisémitisme qu'il a développé au cours des années 1930 et contribue à lui redonner une seconde vie politique et publique après le second conflit mondial. Ce « complot juif » serait, selon nous, alimenté par les événements et le processus historiographique consécutifs à la Shoah, que le politicien interprète de manière tendancieuse et qui le positionnent ainsi comme un acteur clé de la naissance du négationnisme. Nous périodiserons l'évolution du discours d'Arcand et le rattacherons au contexte historique et à la trame. En procédant ainsi, des éléments de réponses pourront être apportés à un ensemble de sous-questions. Est-ce que le négationnisme d'Arcand est opportuniste ou structurant dans sa pensée d'après-guerre ? Comment interprète-t-il les faits historiques et les preuves avancées par les historiens ? Quelles sources mobilise-t-il (textes sacrés, auteurs) pour appuyer ses dires ?

Les journaux et les pamphlets édités par Arcand après la Seconde Guerre mondiale, y compris ses titres posthumes, envisagés comme un ensemble cohérent, constitueront le corpus analysé⁸⁶. Les écrits publics publiés pendant l'entre-deux-guerres ont été quant à eux survolés⁸⁷. En effet, le chapitre II, qui traite de cette période, se base essentiellement sur des sources de seconde main. En ce qui concerne les chapitres III et IV, qui abordent la période de l'après-guerre, les écrits publics d'Arcand ont été dépouillés intégralement. Cela

⁸⁶ À l'exception faite de quelques articles où Arcand est interviewé.

⁸⁷ Journaux : *Le Miroir* (1929-1933) ; *Le Chameau* (1930-1933) ; *Le Patriote* (1933-1935) ; *Le Fasciste canadien* (1935-1938) ; *Le Combat national* (1938-1939) ; Pamphlets écrits avant la guerre en ordre alphabétique : *Chrétien ou juif ?*, Montréal, Éditeur Adj. Ménard, 1930, 42 p. ; *Fascisme ou socialisme ? : précédé d'une allocution de Joseph Ménard*, Montréal, Le Patriote, 1933, 67 p. ; *La Clé du Mystère*, Montréal, Ligue féminine anticommuniste de Montréal, 1938, 32 p. ; *Mon livre d'heures*, Montréal, Éditions Béluga, 2006 (1936), 210 p.

signifie que les deux journaux publiés par Arcand (*L'Unité nationale*, 1954-1958 ; *Serviam*, 1965-1967), de même que ses sept pamphlets publiés après 1945, constituent l'essentiel des sources primaires mobilisées⁸⁸. Au total, ce corpus comprend 1 507 pages⁸⁹.

Les articles présentant un caractère révisionniste ou négationniste ont été d'abord identifiés, puis analysés. Dans le mémoire, une place prépondérante est accordée aux sujets les plus abordés parmi cette sélection d'articles, afin d'expliquer fidèlement le révisionnisme et le négationnisme du réactionnaire montréalais. Quelques sujets plus rares sont le plus souvent évoqués dans un rapport relationnel avec les thèmes récurrents.

Les articles publiés dans les périodiques d'Arcand, avant et après la guerre, sont le plus souvent anonymes ou signés par des initiales ou des pseudonymes. Après 1945, une vingtaine de textes, tout au plus, présentent la signature d'Arcand. Selon Jean-François Nadeau, Arcand assure un contrôle complet des activités de son mouvement et écrit l'essentiel des textes du parti et des journaux. Le chef, évoqué comme « l'autorité suprême », a le dernier mot sur tout ce qui émane des activités du mouvement⁹⁰. Par conséquent, nous pouvons présumer que les journaux devaient être lus et approuvés par Arcand avant d'être mis sous presse. Le penseur antisémite avouait que ses journaux étaient rédigés avec l'assistance de collaborateurs, laissant entendre qu'il s'impliquait largement dans leur rédaction⁹¹. En regard de ces informations, les journaux dirigés par Arcand sont considérés comme conformes à ses convictions idéologiques.

⁸⁸ Pamphlets écrits après la guerre en ordre alphabétique : *À bas la haine !*, Montréal, Éditions La Vérité, 1965, 140 p. ; Adrien Arcand, *Du communisme au mondialisme : le monde à la croisée des chemins*, Saint-Léonard, Éditions Héritage-Québec, 1995, 155 p. ; *L'inévitabilité d'une reconstruction sociale*, Service de librairie du Parti de l'Unité nationale du Canada, 1982, (1950), 7 p. ; *La République Universelle*, Montréal, Parti de l'Unité Nationale Canada, 1950, 22 p. ; *La Révolte du Matérialisme*, Montréal, Éditions La Vérité, 1966, 21 p. ; *Le communisme installé chez nous*, Montréal, Éditions La Vérité, 1966, 29 p. ; *Le malaise qui anguisse le monde actuel est-il voulu ? : notre devoir devant les faits : deux causeries : mai-juin 1954*, Montréal, Service canadien de librairie, 1954, 74 p.

⁸⁹ Les journaux comptent 1 059 pages (552 p. pour *L'Unité nationale* et 507 p. pour *Serviam*). Quant aux pamphlets post-guerre, le nombre de pages s'élève à 448.

⁹⁰ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, *op. cit.*, p. 179.

⁹¹ Réal Caux, *op. cit.*, p. 60.

À l'inverse, les articles d'Arcand dans *L'Illustration Nouvelle*, parus entre 1936 et 1939, ne reprennent pas la pensée de l'auteur. Ce dernier devait s'abstenir de partager ses idées racistes et antisémites pour ne pas enfreindre la ligne éditoriale de ce journal pro-unioniste et appartenant à Eugène Berthiaume. En raison de ces conditions contraignantes à l'expression de sa pensée, *L'Illustration Nouvelle* est écartée du corpus.

Nous proposons une première analyse – fragmentaire – de l'idéologie d'Arcand à partir de ses écrits publics, en espérant qu'elle pourra s'enrichir, dans une phase ultérieure, d'une prise en compte systématique de ses écrits privés. Le fonds Adrien Arcand (MG30-D91), conservé à Bibliothèque et Archives Canada, est exclu du mémoire, en dépit de l'intérêt qu'il revêt, notamment en raison de la correspondance privée du politicien qu'il contient⁹². Les quelques lettres du chef antisémite citées dans cette étude sont tirées des travaux qui font appel au fonds Adrien Arcand. Les analyses sont appuyées par la littérature scientifique sur Arcand, en même temps que par des études consacrées aux phénomènes de notre problématique : révisionnisme, négationnisme, antisémitisme, anticomunisme.

Le chapitre suivant (II) est consacré au passé d'Arcand jusqu'à sa sortie de prison en 1945. L'objectif premier sera de comprendre la pensée d'Arcand avant la Seconde Guerre mondiale, et particulièrement la vision de l'histoire dans laquelle il ancre un mélange de fascisme, de nazisme et de catholicisme. Cette démarche permettra, par la suite, de voir comment il ajuste cette pensée après la guerre. Nous retracerons le parcours scolaire et professionnel d'Arcand, pour mieux comprendre ensuite sa radicalisation dans les années 1930. Les assises de sa pensée et le récit révisionniste qu'il adopte avant son emprisonnement seront exposés. Ce rappel de la trajectoire d'Arcand nous préparera à aborder le cœur de notre problématique, soit la construction progressive dans l'après-guerre

⁹² Bibliothèque et Archives Canada, Fonds Adrien Arcand. MG 30, Série D91. vol. 1 à 4. ; La consultation du fonds Adrien Arcand exigeait un déplacement à Ottawa. En raison de la pandémie de COVID-19, ce déplacement était impossible, ou compliqué au plan logistique, pendant la majeure partie de la production de ce mémoire. Le fonds Adrien Arcand est constitué de 65 centimètres linéaires de documents textuels (correspondance expédiée et reçue d'Arcand, sept agendas personnels d'Arcand, textes d'Arcand, lettres entre des proches d'Arcand, discours retranscrits d'Arcand, textes d'auteurs divers (dont plusieurs proches d'Arcand), coupures de presse et divers autres documents.) À ceci s'ajoutent deux cassettes audio comprenant deux conférences publiques d'Adrien Arcand prononcées en 1957 et 1965.

d'une pensée négationniste sur la voie de la radicalisation et constamment en interaction avec le révisionnisme. Nous observerons comment, sur le plan rhétorique, Arcand procède pour réviser un fait historique. Quelles stratégies discursives et quels procédés formels (structure, ton) met-il en œuvre ? Ces analyses s'appuieront sur des travaux historiques portant sur différents domaines (médiatique, religieux, intellectuel, politique, socioéconomique), sur des études au sujet d'Arcand, ainsi que sur les publications (journaux, ouvrages) du politicien.

Le troisième chapitre porte sur les procédés révisionnistes et négationnistes de la période 1945 à 1960. Le chapitre suivant s'étend de 1961, année marquée par le début du procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem, au 1^{er} août 1967, date du décès d'Arcand. Cette périodisation se justifie en fonction de l'hypothèse selon laquelle le négationnisme d'Arcand, qui porte sur plusieurs aspects de la Seconde Guerre mondiale, atteint son paroxysme dans les années 1960.

Tel que Théorêt en a fait la démonstration, le contexte canadien et québécois (anticommuniste) permet à Arcand de s'exprimer en toute impunité. Ce mémoire intègre le combat contre le communisme à plusieurs autres facteurs contextuels qui alimentent le révisionnisme/négationnisme d'Arcand, tant à l'échelle nationale (duplessisme, Révolution tranquille) qu'internationale (dénazification, création de l'État d'Israël, mise en place de tribunaux internationaux chargés de punir les crimes contre l'humanité, procès de Nuremberg, procès Eichmann à Jérusalem, procès de Francfort, Guerre froide). Nous observerons la façon dont l'idéologue adapte ses idées antisémites aux révélations progressives à propos de la Shoah, lesquelles font naître et se développer le courant négationniste après la Seconde Guerre mondiale⁹³. Comment Arcand accueille-t-il l'existence des camps de concentration et d'extermination d'une part, et d'un projet génocidaire contre le peuple juif d'autre part ? Comment répond-il aux témoignages de survivants, d'exécutants et de témoins oculaires, et aux preuves documentaires de la «

⁹³ Pierre Vidal-Naquet, *Les assassins de la mémoire. « Un Eichmann de papier » et autres essais sur le révisionnisme*, Paris, La Découverte, 2005 (1981), p. 47-48.

solution finale » ? Comment l'actualité alimente-t-elle sa théorie du complot mondial juif ? Son interprétation de certains événements extérieurs à la Shoah (*Mit brennender Sorge*, Vatican II, guerre du Vietnam, Guerre froide, etc.) marque-t-elle un tournant ou une évolution de son révisionnisme ?

Le quatrième chapitre comportera une confrontation d'Arcand avec la figure pionnière du négationnisme : le Français Paul Rassinier, étudié entre autres par Nadine Fresco, Florent Brayard et Pierre-Vidal Naquet. Interné en 1943 en tant que résistant français au camp de concentration de Buchenwald, Rassinier est considéré par plusieurs historiens spécialistes du négationnisme comme le premier négateur des chambres à gaz et du génocide juif⁹⁴. Arcand et Rassinier entretenaient une correspondance et estimaient chacun le travail de l'autre. Cette section permettra de voir en quoi le cheminement d'Arcand vers une négation intégrale de la Shoah est analogue à celui de Rassinier. En dressant les accointances méthodologiques entre ces deux personnages, il sera possible d'apporter quelques éléments de réponses sur la place qu'occupe Arcand dans la mouvance négationniste naissante en superposant sa construction négationniste à celle de Rassinier. Par le fait que Rassinier est un militant communiste puis socialiste et Arcand un fasciste anticommuniste – la comparaison de leur trajectoire pourra aussi étayer la thèse voulant que le négationnisme évolue à travers tout le champ de l'échiquier politique⁹⁵.

En conclusion, en plus de revenir sur la pensée et les écrits révisionnistes/négationnistes d'Arcand, nous nous intéresserons à la postérité de ses idées. Comment ses disciples ont-ils tenté de poursuivre son travail ? Est-ce que ses idées perdurent chez les négationnistes qui lui succèdent ?

⁹⁴ Florent Brayard, *Comment l'idée vint à M. Rassinier. Naissance du révisionnisme*, Paris, Fayard, 1996, 464 p. ; Pierre Vidal-Naquet, *op. cit.*, 227 p. ; Nadine Fresco, *Fabrication d'un antisémite*, Paris, Seuil, 792 p.

⁹⁵ Pierre Vidal-Naquet, *op. cit.*, p. 114.

Quelques précisions pour conclure ce chapitre liminaire : certains négationnistes prétendent, à tort, contribuer à l'avancement des connaissances en prenant volontairement le contre-pied des études historiques. Nous discutons sur le négationnisme, et non en sa compagnie. « Il n'y a pas, il ne peut y avoir de débat sur l'existence des chambres à gaz », rappelaient Pierre-Vidal Naquet et Léon Poliakov dans une déclaration publiée en 1979 dans *Le Monde* et signée par trente-deux de leurs collègues historiens français⁹⁶. Circonscrire le négationnisme comme objet d'étude ne signifie pas que nous prenons les conclusions des négationnistes au sérieux. Aussi antinomique que cela puisse paraître, nous devons faire de leur méthode un objet d'étude. Nous voulons éclaircir, par l'entremise du cas d'Arcand, la construction discursive qui conduit au négationnisme, et ainsi mettre en évidence la fragilité du fait historique dans nos sociétés contemporaines. De nombreux mouvements puissants ont été fondés par des personnes vivant dans des merveilles irrationnelles, le national-socialisme en tête⁹⁷.

⁹⁶ Léon Poliakov et Pierre-Vidal Naquet, « La politique hitlérienne d'extermination : une déclaration d'historiens », *Le Monde*, 21 février 1979.

⁹⁷ Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 28.

CHAPITRE II

PARCOURS D'ARCAND AVANT 1945

« Un mensonge est le point de départ d'une série de tribulations qui aboutissent souvent au désastre¹. »

- Adrien Arcand

Les études sur Adrien Arcand se sont longtemps interrogées sur les origines de sa radicalisation idéologique. Figure à la fois marginale et marquante de l'univers politique national des années 1930 en raison de ses idées extrémistes et singulières, Arcand détonne et intrigue. Les causes précises de son endoctrinement restant pour une large part inconnues, la succession d'événements qui a mené à l'expression de cet antisémitisme sur la scène publique dès août 1929 et jusqu'à son emprisonnement au printemps 1940 mérite d'être présentée. Sans prétendre à l'exhaustivité, ce chapitre explorera les facteurs contextuels et biographiques qui ont pu mener Arcand à faire de l'antisémitisme une doctrine, et ce, jusqu'à la fin de ses jours. L'objectif de cette section consiste à amener des pistes de réflexion sur sa radicalisation, et non de tenter d'en fournir une explication catégorique. La seconde partie du chapitre s'intéressera, quant à elle, à l'articulation du révisionnisme émergent du chef fasciste, ainsi qu'à ses influences et son évolution idéologiques.

2.1. Arcand avant le « führer canadien » (1899-1929)

Adrien Arcand, quatrième enfant d'une famille de douze, est né à Montréal en 1899 de parents instruits, catholiques et pratiquants. Sa mère, Marie-Anne Mathieu, est directrice

¹ Adrien Arcand, *Du communisme au mondialisme*, op. cit., p. 126.

d'école, organiste et maîtresse de chapelle². Son père, Narcisse Arcand, est charpentier, syndicaliste, de même que membre fondateur et candidat (défait) du Parti ouvrier³. Mort en 1927 à l'âge de 55 ans, Narcisse défendait le corporatisme et l'éducation gratuite, en plus d'être un pionnier du mouvement ouvrier au Québec. Adrien Arcand le tiendra toujours en très haute estime⁴.

Arcand reçoit une éducation classique. Entre 1916 et 1919, il fréquente le Collège de Montréal dirigé par les Sulpiciens⁵. À cette époque, l'Église catholique a toujours la mainmise sur l'éducation, et les idées qui sont transmises varient d'une institution à l'autre. Chez les Sulpiciens, l'éducation oscille entre l'enseignement des matières traditionnelles (histoire, littérature, langues anciennes, religion) et l'ouverture vers de nouvelles réalités (utilitarisme, laïcité, progrès)⁶. Selon l'historien Olivier Hubert, « [i]l faut en premier lieu comprendre le caractère largement laïque, même s'il est gouverné par des prêtres, et assez perméable, même s'il se prétend clos, du collègue⁷ ». L'Église catholique québécoise, *in illo tempore*, exerce un quasi-monopole sur les écoles privées francophones⁸. D'après Pierre Anctil, « l'enseignement catholique est au fondement même de la réaction épidermique tout autant que plus discursive des Canadiens français devant les manifestations du judaïsme moderne⁹ ». L'historien précise que l'éducation offerte dans le giron de l'Église témoigne d'une nette ignorance et d'une incompréhension de la tradition judaïque¹⁰. Dans les sources

² Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 29.

³ *Ibid.*, p. 34 ; Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, *op. cit.*, p. 20-24.

⁴ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 34-36.

⁵ Martin Robin, *op. cit.*, p. 82.

⁶ Olivier Hubert, « Réflexions sur la modernité et la porosité », dans Louise Bienvenue, Olivier Hubert et Christine Hudon, dir., *Le collège classique pour garçons. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Fides, 2014, p. 139-181.

⁷ *Ibid.*, p. 142.

⁸ Olivier Hubert, « Collèges classiques et bourgeoisies franco-catholiques (XVII^e-XX^e siècles) », dans Olivier Hubert et Christine Hudon, dir., *op. cit.*, Montréal, Fides, 2014, p. 132.

⁹ Pierre Anctil, *Antijudaïsme et influence nazie au Québec*, *op. cit.*, p. 13.

¹⁰ Pierre Anctil, « Parcours divergents et réalités communes », dans Pierre Anctil, Gérard Bouchard, et Ira Robinson, dir., *Juifs et Canadiens français dans la société québécoise*, Sillery, Septentrion, 2000, p. 182-197.

que nous avons consultées, Arcand n'évoque pas son passage au collège et rien ne permet de vérifier qu'il ait pu adhérer à des idées antisémites à ce moment de sa trajectoire. On peut néanmoins penser qu'il a été exposé à certaines conceptions antijuives et qu'il en resta marqué de quelque manière. Il y acquiert certainement une connaissance approfondie de la sainte Écriture, une vaste culture générale, une plume habile et de redoutables habiletés rhétoriques. L'expression de son intégrisme catholique, qu'il affiche sur la scène publique une décennie plus tard, est de la trempe des ultramontains du XIX^e siècle¹¹. Ces derniers, tout comme Arcand, ont laissé une littérature fortement antisémite¹².

En 1919, avec un diplôme collégial en main, Arcand entame des études en philosophie chez les Jésuites au Collège Sainte-Marie et commence un cours d'ingénieur-chimiste à l'Université McGill. Après une convalescence de neuf mois due à la contraction de la grippe espagnole, il abandonne ses projets d'études et se tourne vers le métier de journaliste¹³. Il travaille un temps pour *La Patrie*, puis au *Montreal Star* où il écrit sur le monde ouvrier et la vie politique¹⁴. L'année suivante, il acquiert une stabilité d'emploi et financière en tant que chroniqueur judiciaire et critique culturel au quotidien *La Presse*¹⁵.

La presse de type généraliste fait le plus souvent preuve de discernement au sujet des Juifs¹⁶. Quant aux journaux nationalistes d'inspiration catholique, comme *Le Devoir* et *l'Action française*¹⁷, ils émettent de temps à autre des propos antijuïques et antisémites. Toutefois, ce contenu ne prend jamais la forme de l'anathème ou du réquisitoire, et ne

¹¹ Pierre Trépanier, « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *loc. cit.*, p. 244.

¹² Hugues Théorêt, *La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre*, *op. cit.*, p. 9.

¹³ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, *op. cit.*, p. 31-32 ; Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 37.

¹⁴ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, *op. cit.*, p. 32.

¹⁵ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 40.

¹⁶ Micheal Brown, *Jew or Juif: Jews, French Canadian, and Anglo-Canadians, 1759-1914*, Philadelphie, Jewish Publication Society, 1987, p. 137 ; Patrick Poirier, « La représentation du régime hitlérien par *La Patrie* de Montréal (1933-1939) », *Mens*, vol. IV, n^o1, automne 2003, p. 69-93.

¹⁷ *L'Action française*, fondée en 1917, prend le nom de *L'Action canadienne-française* en 1928, et celui de *L'Action nationale* en 1933.

constitue pas – loin de là – leur propos principal. De manière générale, ces journaux pratiquent un antijudaïsme « modelé de très près sur l’enseignement doctrinal catholique » dans lequel les Juifs sont perçus par certains éditorialistes comme une menace à la foi catholique¹⁸. L’immigration juive est, en cela, mal perçue¹⁹. Cela étant dit, le respect de la doctrine catholique retient les éditorialistes de tenir des propos orduriers, violents ou basés sur la race comme élément explicatif principal de l’histoire. Une étude systématique du *Devoir* mené par Pierre Anctil révèle que sur 11 000 éditoriaux publiés entre 1910 et 1947, 209 s’intéresse « de près ou de loin au judaïsme.²⁰ » Parmi ces textes, 106 « portent certaines connotations négatives susceptibles de présenter la population juive au Canada ou ailleurs dans le monde sous un jour défavorable²¹ ». Les plus négatifs d’entre eux concernent l’immigration au Canada de Juifs européens voulant fuir la persécution nazie²². Du côté de la presse catholique, les positions émises respectent, sauf en de rares exceptions, les enseignements de l’Église et les positions du Vatican sur les événements de l’actualité²³. *L’Action catholique* (1905-1962), organe de l’archevêché de Québec, est le journal le plus lu de cette presse catholique²⁴. Ce quotidien canadien-français est, affirme Pierre Anctil dans *Histoire des Juifs du Québec*, le « fer de lance de l’anticommunisme²⁵ ». Dans les années 1930, *L’Action catholique* va appuyer de manière diffuse les théories du complot juif et manifester certaines sympathies à l’égard du discours nazi²⁶. Toutefois, le journal populaire n’ira pas jusqu’à appuyer le « discours antisémite biologisant » du III^e

¹⁸ Pierre Anctil, *Histoire des Juifs du Québec*, *op. cit.*, p. 200.

¹⁹ *Ibid.*, p. 197.

²⁰ Pierre Anctil, *À chacun ses Juifs. 60 éditoriaux pour comprendre la position du Devoir à l’égard des Juifs*, Sillery, Septentrion, 2014, p. 50.

²¹ *Ibid.*

²² Ira Robinson, « Préface », dans Pierre Anctil, *À chacun ses Juifs*, *op. cit.*, Sillery, Septentrion, 2014, p. 12.

²³ Dominique Marquis, *La presse catholique au Québec : 1910-1940*, thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 1999, p. 401 et 408. Cette thèse a été publiée en 2004 chez Leméac Éditeur sous le titre *Un quotidien pour l’Église. L’Action Catholique, 1910-1940*.

²⁴ *L’Action catholique* a d’abord été connue sous le nom de *L’Action sociale* avant juin 1915.

²⁵ Hugues Théorêt, *La peur rouge*, *op. cit.*, p. 76.

²⁶ Pierre Anctil, *Antijudaïsme et influence nazie au Québec*, *op. cit.*, p. 148.

Reich²⁷. Arcand a probablement côtoyé des collègues-journalistes sensibles aux arguments judéophobes, particulièrement au sein de la presse nationaliste ou catholique. Rien n'indique, toutefois, que cela a pu influencer sa pensée. On sait que son rapport avec les ténors nationalistes canadiens-français de son temps (Lionel Groulx, Henri Bourassa, André Laurendeau, etc.) se limite essentiellement à la lecture de leurs écrits ; il n'entretiendra jamais de relations personnelles ou épistolaires avec ceux-ci²⁸.

Au Canada français, la période des années 1930 en est une période d'ébullition idéologique. Plusieurs mouvements présentent des idées radicales de droite, lesquelles sont alors en vogue en Europe. Du nombre, trois groupes, bien qu'éphémères et marginaux, se démarquent : les Jeune-Canada, les Jeunesses patriotes et les Faisceaux de *La Nation*, dirigés respectivement par André Laurendeau, Walter-Patrice O'Leary et Paul Bouchard. Malgré leurs divergences, ces mouvements partagent des affinités idéologiques certaines (indépendantisme, corporatisme, catholicisme, valeurs traditionnelles). Aussi, ils s'alimentent tous de la pensée de Lionel Groulx, notamment par l'entremise de la revue *L'Action française*, fondée par Omer Rioux en 1917. Ces trois groupes, de même que l'influent prêtre-historien, prononcent des idées judéophobes à des degrés divers, sans toutefois s'approcher du degré de radicalité de la doctrine antisémite et complotiste d'Arcand²⁹. Ce dernier, anti-séparatiste, anglophile et fédéraliste convaincu, ne pouvait en aucun cas fraterniser avec ces groupes. Il entretiendra de meilleures relations avec les

²⁷ *Ibid.*, p. 173.

²⁸ Michel Bock et Hugues Théorêt, *op. cit.*, p. 269.

²⁹ Denis Chouinard, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 40, n°1, été 1986, p. 5-28 ; Mathieu Noël, *Le réseau indépendantiste québécois dans les années 1930*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2009, iv-154 p. ; Robert Comeau, « Paul Bouchard et les séparatistes de *La Nation*, 1936-1937 », dans Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière, dir., *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois*, Tome I : 1834-1968, Montréal, VLB, 2010, p. 102-114 ; Yvan Lamonde, « Dostaler O'Leary », dans Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière, dir., *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois*, Tome I : 1834-1968, Montréal, VLB, 2010, p. 123-131 ; Yvan Lamonde, « Les Jeunesses Patriotes (1935-1939) et la position non-séparatiste de l'abbé Groulx », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n°2, hiver 2009, p. 179-190 ; Julien Fabre, « *La Nation* : les groulxien devant la tentation fasciste 1936-1939 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n°2, printemps 2001, p. 40-51 ; Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution catholique*, Montréal, Boréal, 2003, 294 p.

chemises noires (Italiens fascistes de Montréal), participant même à quelques-unes de leurs manifestations³⁰. Un autre groupe, les chemises brunes, aussi appelé les « Casques d'acier », s'inspire aussi de l'Italie fasciste. Leur chef, Anaclet Chalifoux, est également à la tête de la Fédération des Clubs ouvriers. Arcand le méprise et l'accuse d'exploiter les ouvriers. Le mouvement des chemises brunes ne fait pas long feu ; une situation qui sourit à Arcand. En effet, de nombreux ouvriers troqueront la chemise brune pour la chemise bleue du mouvement d'Arcand³¹.

2.2. Le virage antisémite et la guerre (1929-1945)

Au début de l'année 1929, probablement influencé par les affinités idéologiques de son père, Arcand fonde et préside le Syndicat des journalistes de *La Presse*³². Son employeur, Pamphile Du Tremblay, n'apprécie guère cette initiative : il congédie Arcand pour syndicalisme et l'inscrit sur la liste noire de l'industrie journalistique³³. Cette série d'événements, survenue quelques mois avant le krach boursier, incite Arcand à poursuivre sa carrière de journaliste en fondant ses propres journaux.

Le 8 août 1929 paraît la première édition du *Goglu*, un journal publié par Adrien Arcand et son acolyte et imprimeur Joseph Ménard³⁴. L'hebdomadaire emploie un ton « satirique » et « humoristique » dans ses textes et ses caricatures pour promouvoir des idées antisémites et xénophobes³⁵. En l'espace de quelques mois, Arcand passe de journaliste et syndicaliste d'un grand quotidien d'information à producteur et distributeur de propagande haineuse. En novembre 1929, quelque temps après le krach boursier, il met sur pied une organisation, baptisée l'*Ordre Patriotique des Goglus*. Les principales idées véhiculées par ce

³⁰ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 153-172.

³¹ *Ibid.*, p. 79-83.

³² Hugues Théorêt, *La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre*, op. cit., p. 40.

³³ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 38 ; Lita-Rose Betcherman, op. cit., p. 5.

³⁴ Au sujet de son association avec Ménard, Arcand dit qu'il fournissait les idées lui-même et que son acolyte lui attribuait les moyens de les diffuser grâce à son imprimerie.

³⁵ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, op. cit., p. 50 ; Voir annexe I.

groupuscule et les journaux d’Arcand sont en conformité avec plusieurs thèmes des fascismes européens des années 1920 et 1930 : purification de la société, nettoyage politique, ultranationalisme, régénérescence de l’humain, protectionnisme, racisme, xénophobie, romantisme agraire³⁶. Les membres des Goglus devaient diffuser du matériel antisémite et appuyer le boycottage des commerces juifs dans le but de défendre les droits et les coutumes canadiennes-françaises³⁷.

En février 1934, environ un an après la nomination d’Hitler au poste de chancelier d’Allemagne, le maître des Goglus se lance dans l’arène politique canadienne avec la création du Parti national social chrétien (PNSC). Les membres portent des chemises bleues et empruntent des symboles nazis comme la croix gammée³⁸. Le parti prône un régime à parti unique, le fédéralisme et le patriotisme canadien et canadien-français, en plus d’être ouvertement antisémite et anticommuniste³⁹. Arcand, qui a la mainmise sur toutes les activités et les décisions de son parti, conçoit la citoyenneté nationale comme un droit exclusif aux francophones et aux anglophones, ainsi qu’aux Blancs qui s’identifient à l’un de ces deux peuples « fondateurs »⁴⁰. Cette conception biculturelle du Canada montre qu’Arcand peut faire preuve d’irénisme tout en restant intégriste dans l’expression de son catholicisme vis-à-vis des religions non chrétiennes. Admiratif de la puissance impériale des Britanniques, le politicien polémiste revendique le caractère national du Canada au sein de leur empire⁴¹. Il se montre opposé aux abus du libéralisme, du capitalisme et du matérialisme. Le chef fasciste prêche en faveur d’un État canadien corporatiste qui gère l’économie et les affaires sociales. Les membres du PNSC sont tenus d’adopter un mode de vie martial (entraînements, parades, habits militaires), mais il leur était interdit d’exercer

³⁶ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, *op. cit.*, p. 50-51 ; Réal Caux, *op. cit.*, p. 23.

³⁷ Lita-Rose Betcherman, *op. cit.*, p. 24 ; Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 55.

³⁸ *Ibid.*, p. 109.

³⁹ *Ibid.*, p. 131.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 112.

⁴¹ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 110.

toutes formes de violence physique et de porter une arme⁴². Arcand s'était lui-même engagé comme soldat réserviste dans le régiment de Châteauguay, en 1924, accompagné de son frère Louis-Georges, vétéran de la Première Guerre mondiale⁴³.

Le libelliste québécois a été « instrumentalisé toute sa carrière par un milieu plus conservateur que révolutionnaire⁴⁴ », remarque Jean-François Nadeau. En retour d'une contrepartie pécuniaire, qui lui permet d'assurer sa subsistance et de financer ses activités politiques et propagandistes, Arcand accepte, à condition de censurer sa rhétorique xénophobe, d'appuyer ou travailler pour des politiciens conservateurs traditionnels comme Richard B. Bennett, Maurice Duplessis et Camilien Houde. En 1935, Arcand dirige la campagne publicitaire du Parti conservateur du Canada (PCC) aux élections fédérales. L'écrasante victoire des libéraux met toutefois fin à cette alliance. Arcand se tourne ensuite vers la politique québécoise, plus précisément pour appuyer Duplessis⁴⁵.

Dès février 1936, Arcand travaille à *L'Illustration* (plus tard *L'Illustration nouvelle*), le journal officieux de l'Union Nationale, au sein duquel il sera rapidement promu rédacteur en chef⁴⁶. À l'occasion, le journal se montre sympathique aux idées d'extrême-droite, à l'instar de son patron Eugène Berthiaume⁴⁷. Néanmoins, ce dernier refuse la diffusion de propos antisémites ou racistes dans son journal afin de ne pas nuire à l'Union nationale et s'aliéner la clientèle publicitaire juive. Après quelques rappels à l'ordre de son patron, Arcand obtempère à cette politique⁴⁸. Il cesse d'écrire dans ce journal en octobre 1939 et démissionne officiellement au début de 1940, alors que les finances de la publication sont

⁴² *Ibid.*, p. 214-215.

⁴³ *Ibid.*, p. 41.

⁴⁴ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 346.

⁴⁵ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, op. cit., p. 84-85.

⁴⁶ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 142.

⁴⁷ Mathieu Noël, *Le Montréal-Matin (1930-1978)*, thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 2014, p. 89.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 85 et 91-93.

précaires et que le chef fasciste craint les représailles judiciaires dans le contexte de la guerre mondiale⁴⁹.

Peu avant le lancement du *Goglu*, en juin 1929, l'Italie et le Saint-Siège signent les accords du Latran⁵⁰. Le symbole est fort : un régime fasciste fait la paix avec le pape. Au Canada français, Mussolini est admiré pour son commandement jupitérien et parce qu'il reçoit l'appui, quoique très relatif, de la papauté⁵¹. La communauté italienne de Montréal, avec laquelle Arcand entretient de bons rapports, partage cet engouement pour le Duce⁵². L'Église se trouve aussi des affinités avec les chefs d'État autoritaires comme Franco, qui accorde une grande importance dans son discours aux valeurs traditionnelles de l'Église⁵³. Le contexte de la guerre civile espagnole (1936-1939) joue en la faveur du pamphlétaire québécois. L'Église catholique partage avec Arcand les mêmes adversaires (les républicains espagnols), le même héros en la figure de Franco et un grand intérêt pour le corporatisme, qui est au fondement de la doctrine sociale de l'Église⁵⁴. Arcand affiche un soutien indéfectible aux phalangistes dans leur combat contre les républicains aux idées communistes et anticléricales⁵⁵.

Sur le plan politique, Arcand ne représente pas une menace aux yeux du gouvernement Taschereau, même s'il critique celui-ci outrageusement⁵⁶. Porté au pouvoir en 1936, Maurice Duplessis, partage avec Arcand un anticommunisme virulent et un appui, certes

⁴⁹ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 254.

⁵⁰ Les accords du Latran mettent fin à la controverse politique sur le statut de Rome en Italie. La souveraineté temporelle de l'Église est maintenant officiellement limitée à l'État du Vatican.

⁵¹ Les désaccords du Vatican envers le régime fasciste italien sont notamment exprimés dans l'encyclique *Non abbiamo bisogno* [Nous n'avons pas besoin], rédigée exceptionnellement en italien et promulguée le 29 juin 1931, deux ans après les accords du Latran. Ce texte papal se montre très critique envers l'État fasciste, particulièrement pour ses empiétements dans l'éducation catholique des enfants.

⁵² Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, op. cit., p. 150.

⁵³ Caroline Désy, « Fascisme et anti-fascisme autour de la guerre civile espagnole dans le Québec des années trente », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n°2, printemps 2001, p. 30-39.

⁵⁴ Pierre Trépanier, « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », loc. cit., p. 221.

⁵⁵ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 236.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 153.

opportuniste, au clergé catholique⁵⁷. Ces paramètres ont probablement joué en faveur d’Arcand. Selon le politologue Herbert Furlong Quinn, ce sont les convictions catholiques de Duplessis qui sont « à la source de sa violente hostilité à l’égard du communisme athée⁵⁸ ». Cette analyse s’applique selon nous à Arcand et, selon Hugues Théorêt, elle peut même être étendue à la société québécoise de l’époque, dont les fondements de l’anticommunisme seraient religieux avant tout⁵⁹. L’idéologie fondatrice de l’URSS est associée par le clergé catholique à l’athéisme, à l’impiété, et plus généralement à la modernité qui bouleverse le mode de vie traditionnel canadien-français⁶⁰. Cette position est en phase avec celle de Pie XI, qui publie deux encycliques, l’une en 1931, *Quadragesimo Anno* [Dans la quarantième année], l’autre en 1937, *Divini Redemptoris* [Divin Rédempteur], condamnant sans appel le communisme. Dans ce dernier texte, le communisme est considéré comme « intrinsèquement pervers : il ne faut donc collaborer en rien avec lui, quand on veut sauver la destruction de la civilisation chrétienne et l’ordre social⁶¹ ». Les élus à l’Assemblée nationale ne l’estiment guère mieux, en particulier Duplessis durant ses cinq mandats de 1936 à 1939, puis de 1944 à 1959. Votée en mars 1937, la *Loi protégeant la province contre la propagande communiste* – surnommée la Loi du cadenas – interdit les rassemblements communistes au Québec sans pour autant définir le terme de communisme, laissant ainsi place aux dérives autoritaires qui s’ensuivent⁶².

L’inquiétude à l’égard du communisme s’explique, entre autres, par le contexte socioéconomique en apparence favorable à sa propagation chez les francophones. Dans la

⁵⁷ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, op. cit., p. 137. Gilles Bourque, et coll., *La société libérale duplessiste, 1944-1960*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 1994, 434 p. ; Alexandre Dumas, « “Les évêques mangent dans ma main” : les relations entre l’Église et l’État sous Maurice Duplessis (1944-1959) », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 69, n°4, printemps 2016, p. 47-69.

⁵⁸ Herbert Furlong Quinn, « L’idéologie de l’Union nationale, 1936-1976 », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin, et Jean-Paul Montminy, dir., *Idéologies au Canada français, 1940-1976*, Québec, Presses de l’Université Laval, 1981, p. 157.

⁵⁹ Hugues Théorêt, *La peur rouge*, op. cit., p. 37.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 15.

⁶¹ Pie XI, *Divini Redemptoris. L’encyclique sur le communisme*, Paris (traduction française), Nouvelles Éditions Latine, 1961, p. 62.

⁶² Hugues Théorêt, *La peur rouge*, op. cit., p. 16 et 83-84.

Belle province, l'importance démographique et l'infériorité économique font d'eux le « groupe prolétaire par excellence » durant l'entre-deux-guerres. Au fait de la situation, les Rouges souhaitent les attirer dans les rangs de l'Internationale communiste en les désignant comme une classe exploitée par l'impérialisme canadien⁶³. Cependant, les Canadiens français n'adhèrent que très peu au communisme et au socialisme en raison du profond ancrage de leurs « valeurs traditionnelles, empreintes d'un catholicisme conservateur⁶⁴ ». Au Québec, tout comme au Canada, les communistes ne passent jamais près de diriger les structures politiques, économiques et sociales. Leurs succès relatifs se limitent au mouvement syndical et à la lutte antifasciste⁶⁵.

Pendant la majeure partie des années 1930, Arcand n'est jamais sérieusement inquiété par les autorités politiques et religieuses. En plus d'être perçu comme un rempart contre le communisme, il est engagé et financé par les conservateurs pour attaquer le libéralisme et il devient un instrument de conquête de l'électorat québécois traditionaliste sous Houde et Bennett. Cette complaisance envers l'extrême-droite ne pouvait toutefois perdurer. Dans un effet d'enchaînement à la montée en puissance de l'Allemagne nazie qui laisse profiler une nouvelle guerre mondiale, le vent tourne en défaveur du chef du PUNC. Le 10 mars 1937, la publication de l'encyclique *Mit brennender Sorge* [Avec une brûlante inquiétude] marque un tournant dans les relations entre le Vatican et le NSDAP. Dans ce texte, rédigé exceptionnellement en allemand, Pie XI dénonce de manière impitoyable le paganisme d'État et les approches raciales et racistes, sans mentionner que les Juifs en sont les principales victimes. Ainsi, le Saint-Père critique sévèrement, sans les nommer, le national-socialisme et l'hitlérisme⁶⁶. La bulle papale est lue dans les églises allemandes durant le dimanche des Rameaux le 21 mars 1937, ce qui sert de prétexte aux nazis pour accentuer

⁶³ Andrée Lévesque, *op. cit.*, p. 41 et 46.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 148.

⁶⁵ Bernard Dansereau, « La présence communiste au Québec (1929-1939) ou la présence de “l'homme au couteau entre les dents” », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n^o2, printemps 2001, p. 28.

⁶⁶ Michael Phayer, *L'Église et les nazis. 1930-1965*, Paris (traduction française), Liana Levi, 2001, p. 22 ; Pierre Trépanier, « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *loc. cit.*, p. 219-220.

leurs violences envers les catholiques⁶⁷. Les dernières organisations catholiques d'Allemagne sont supprimées à l'été 1937⁶⁸. La réponse primaire d'Arcand à l'encyclique est de faire la sourde d'oreille. Aucun extrait n'est publié dans son journal *Le Fasciste canadien*, alors que c'est pourtant la norme dans ses journaux quand le souverain pontife se prononce dans une encyclique⁶⁹. Les garanties promises par le Troisième Reich dans le concordat de 1933 n'appartiennent plus qu'au passé⁷⁰. Avant ces débordements, le parti fasciste d'Arcand n'était pas apprécié par le haut clergé catholique québécois, mais ce dernier tolérait jusque-là ses manifestations fascistes et antisémites⁷¹. Arcand ne recevait que quelques appuis disparates du bas clergé⁷². La donne change avec l'intensification des persécutions anticatholiques et la solidification de l'axe Berlin-Rome. Selon Pierre Anctil, après octobre 1937, le Vatican, auquel le clergé québécois doit obéir, ne peut plus « agiter l'épouvantail hitlérien afin de repousser la menace communiste en pays chrétien, les deux régimes étant jugés – pour des raisons parfois diamétralement opposées – contraires aux intérêts des catholiques⁷³ ».

Dans une entrevue parue dans l'hebdomadaire américain *The Nation* en février 1938, Arcand se montre hésitant et prudent à propos de ces enjeux brûlants. Il dit que le conflit politico-religieux est éloigné et qu'il ne veut pas s'en mêler (« This is far from here. We not mingle in it⁷⁴ »). Il trouve difficile de prendre position, car les rapports reçus sont antinomiques (« From this distance it is difficult to take a stand. We receive contradictory reports⁷⁵ »). La situation est effectivement délicate pour l'auteur anticommuniste puisque

⁶⁷ Pierre Anctil, *Antijudaïsme et influence nazie au Québec*, *op. cit.*, p. 365.

⁶⁸ Pierre Trépanier, « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *loc. cit.*, p. 219-220.

⁶⁹ René Durocher, *op. cit.*, p. 266.

⁷⁰ Le concordat signé entre Pie XI et le III^e Reich devait protéger les institutions catholiques, les fidèles eux-mêmes, en plus de préserver l'éducation et le mariage chrétien.

⁷¹ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, *op. cit.*, p. 114 ; Andrée Lévesque, *op. cit.*, p. 128.

⁷² Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, *op. cit.*, p. 114.

⁷³ Pierre Anctil, *Antijudaïsme et influence nazie au Québec*, *op. cit.*, p. 375.

⁷⁴ Lita-Rose Betcherman, *op. cit.*, p. 115.

⁷⁵ *Ibid.*

l'encyclique s'attaque à un aspect important de sa doctrine politique : l'union entre le nazisme et le christianisme. Dans un article de janvier 1934 tiré de son journal *Le Patriote*, le fascisme est défini comme

une doctrine d'ordre, une doctrine de justice, une doctrine qui reconnaît le devoir de la charité chrétienne, puisque les individus qui forment la nation la reconnaissent eux-mêmes. C'est la seule Doctrine de la vérité, de vie, car c'est l'application pratique de la doctrine chrétienne dans le domaine politique, national, social et économique⁷⁶.

Depuis 1936, un nombre grandissant d'ecclésiastiques canadiens élèvent leur voix pour condamner Arcand, alors qu'ils avaient été silencieux à son sujet depuis 1934⁷⁷. Les multiples violations du traité de Versailles par l'Allemagne et l'invasion de l'Éthiopie par l'Italie en 1936 ajoutent au mécontentement populaire envers Arcand et ses disciples, qui arborent toujours la croix gammée et défendent bec et ongles l'idéologie et les agissements des régimes fascistes⁷⁸. Au sein même du PNSC, des dissensions apparaissent au sujet de l'appui d'Arcand à Hitler⁷⁹. Dans ce contexte, il est plus risqué d'afficher haut et fort son soutien aux nazis. Arcand ne peut plus, par exemple, comme il le faisait en 1932 dans son hebdomadaire *Le Miroir*, présenter le NSDAP comme un parti catholique dirigé par un chef qui se « lève comme un champion du christianisme⁸⁰ ».

En juillet 1938, les trois principaux partis fascistes au Canada fusionnent pour former le Parti de l'Unité nationale du Canada (PUNC), qui sera dirigé par Arcand⁸¹. Le nouveau parti délaisse complètement la symbolique nationale-socialiste et fasciste au profit d'une feuille d'érable surmonté d'un castor, un symbole jugé plus canadien, d'après le *Combat*

⁷⁶ Adrien Arcand, « Le salut du monde par le fascisme », *Le Patriote*, 12 janvier 1934, vol. 1, n°37, p. 2.

⁷⁷ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 112.

⁷⁸ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, op. cit., p. 156.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 152.

⁸⁰ Anonyme, « Bravo Hitler ! », *Le Miroir*, 1^{er} mai 1932, vol. 4, n°2, p. 3.

⁸¹ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, op. cit., p. 194. Le PUNC est né de la fusion du Parti national social chrétien (PNSC), de la Canadian Union of Fascists (CUF) et de la Canadian Nationalist Party (CNP).

national, lequel remplace dorénavant *Le Fasciste canadien*⁸². L'abandon du swastika est justifié parce que celui-ci ne « symbolise pas particulièrement le nationalisme canadien », mais les membres du PUNC reconnaissent qu'il incarne la race blanche et qu'il « a bien servi à forcer l'attention et la discussion sur la question juive et l'éveil nationaliste⁸³ ». Dans une édition du *Patriote* de 1935, la croix gammée était perçue comme un symbole chrétien, et ce faisant, de ralliement contre les Juifs⁸⁴. Cette interprétation ne tient plus la route pour les catholiques après l'encyclique *Mit brennender Sorge*, promulguée deux ans plus tard.

Puisqu'Arcand continue malgré tout de faire l'apologie des politiques nazies jusqu'à son emprisonnement en 1940, nous pensons qu'il a éliminé la symbolique nazie de son mouvement pour éviter de perdre des membres, bien plus que par un souci de respecter l'autorité papale. Aussi, étant donné que les opinions publiques, médiatiques et politiques s'étaient durcies au sujet d'Hitler après l'encyclique (surtout au Canada français), Arcand a dû chercher à se protéger dans un contexte où la guerre se profilait peu à peu en Europe. En se dissociant publiquement d'Hitler pour des raisons pragmatiques, bien plus qu'idéologiques, il se donne les moyens d'exprimer encore son discours antisémite et anticommuniste qui, comme nous le verrons, cherche une légitimité à travers une relecture de l'histoire. Maintenant à la tête du PUNC, Arcand définit son mouvement comme « corporatiste canadien ». Cette épithète s'accorde mieux que le « fascisme canadien » avec les affinités politiques et ecclésiastiques au Canada français⁸⁵. En effet, le corporatisme d'État prôné par certains dictateurs (Franco, Mussolini, Salazar) se rapproche – sans se confondre avec lui – du corporatisme social de l'Église⁸⁶. Cette doctrine économique, qui connaît une période d'effervescence intellectuelle et populaire dans les années 1936 à 1940

⁸² Michel Bock et Hugues Théorêt, *op. cit.*, p. 260 ; Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 119 ; Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien, op. cit.*, p. 231.

⁸³ L. P. L., « L'unité nationale surgit de la convention de Kingston », *Le Combat national*, vol. 4, n°2, juillet 1938, p. 10.

⁸⁴ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 107.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 199.

⁸⁶ Pierre Trépanier, « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *loc. cit.*, p. 221.

au Québec, est fondée sur l'idée de regrouper les travailleurs en corporations⁸⁷. Le corporatisme se veut une solution alternative au communisme et au capitalisme et vise à procurer de meilleures conditions de travail et de vie aux travailleurs tout en restaurant l'ordre social. Le PUNC propose que chaque corps de métier gère son secteur économique au sein de sa corporation respective sous l'égide du gouvernement, alors que le corporatisme social – qui représente la tendance majoritaire dans la Belle province – mise plutôt sur une gestion conjointe par l'Église et par l'État⁸⁸. Les rapports et les rôles accordés à ces deux institutions divergent selon les courants de pensée⁸⁹.

Quand le Canada entre en guerre le 10 septembre 1939, Arcand doit cesser ses activités journalistiques et publiques et dissoudre le PUNC. Néanmoins, des membres du parti distribuent clandestinement des pamphlets antisémites, anticommunistes et antiguerres⁹⁰. Au Québec, le premier ministre Adélard Godbout, en poste dès novembre 1939, se veut moins conciliant avec Arcand que son prédécesseur Duplessis. Pour le chef libéral, la menace la plus dangereuse à la sécurité publique de la province est le fascisme, et non le communisme⁹¹. Depuis sa création, le PUNC revendiquait l'autonomie du Canada par rapport à l'Angleterre dans l'éventualité du déclenchement d'une guerre mondiale. Les fascistes estiment que le Canada doit décider seul d'entrer en guerre et qu'un plébiscite devrait trancher la question de la conscription⁹². La forte opposition à la guerre au Canada français est l'un des facteurs qui gardent le fascisme vivant à la fin des années 1930. Arcand réagit de façon stratégique à cette réalité en supprimant le soutien à l'impérialisme

⁸⁷ Pierre Trépanier, « Quel corporatisme ? (1820-1965) », *Cahier des Dix*, n°49, 1994, p. 163.

⁸⁸ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 199-200 ; Pierre Trépanier, « Quel corporatisme ? (1820-1965) », *loc. cit.*, p. 180.

⁸⁹ Voir Pierre Trépanier, « Quel corporatisme ? (1820-1965) », *ibid.*, p. 159-212.

⁹⁰ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 234.

⁹¹ Lita-Rose Betcherman, *op. cit.*, p. 98 et 146.

⁹² Hugues Théorêt, *Les chemises bleues. Adrien Arcand*, *op. cit.*, p. 214 et 222. Cette politique rejoignait l'opinion publique québécoise qui était « massivement hostile en 1939 à la participation du Canada au conflit européen. ». Voir Pierre Anctil, *Histoire des Juifs du Québec*, *op. cit.*, p. 256.

britannique du programme de son parti. Il appelle dorénavant à l'isolationnisme de ses compatriotes⁹³.

À mesure que le monde s'enlise dans un conflit qui tourne à l'avantage des nazis sur plusieurs fronts, la GRC est chargée d'arrêter les Canadiens susceptibles de mettre en péril la sécurité du Canada en temps de guerre. Au printemps 1940, les arrestations s'accroissent, et Arcand se réfugie dans les Laurentides jusqu'à son arrestation par des agents de la GRC le 30 mai⁹⁴. Il est accusé le jour même de nombreux délits en vertu de la *Loi des mesures de guerre*, notamment celui d'encourager la désaffection des troupes canadiennes et de nuire à l'effort de guerre des Alliés à travers ses déclarations, ses ouvrages, ses partis politiques et ses journaux. Le prévenu refuse de prendre les services d'un avocat et décide de se défendre lui-même. Au lendemain de son arrestation, les succursales du PUNC sont visées par des perquisitions dans neuf provinces et de nombreuses autres arrestations ont lieu. Trois jours plus tard, Arcand est condamné à être emprisonné au camp de Petawawa (Ontario) jusqu'à ce que la *Loi des mesures de guerre* ne soit plus en vigueur⁹⁵. Il sera transféré à l'été 1941 au camp de Fredericton (Nouveau-Brunswick) et libéré le 3 juillet 1945, deux mois après la capitulation de l'Allemagne⁹⁶. Pendant ses cinq ans et cinq semaines derrière les barreaux, Arcand côtoie plusieurs de ses zélés⁹⁷. En l'absence de sources fiables, la pensée d'Arcand durant cette période ne peut être analysée.

2.2. Le révisionnisme d'avant-guerre

Arcand considère qu'il existe deux catégories d'êtres humains : les Gentils et les Juifs. En s'appuyant sur cette conception binaire et manichéenne, les événements historiques qu'il mobilise dans l'expression de ses idées sont sans cesse dépouillés de leur complexité au

⁹³ Lita-Rose Betcherman, *op. cit.*, p. 125.

⁹⁴ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues. Adrien Arcand, op. cit.*, p. 242.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 243-245.

⁹⁶ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues. Adrien Arcand, op. cit.*, p. 258-259.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 248.

profit d'un imaginaire aveuglé par des certitudes irrationnelles et antiscientifiques. L'histoire est vue à travers le prisme d'un complot mondial juif dans lequel les acteurs historiques luttent, soit pour son avènement (Juifs), soit pour son empêchement (Gentils). La dichotomie Gentils-Juifs mène à une interprétation de l'histoire qui sépare sans ambiguïté le bien et le mal, la vérité et le mensonge, le christianisme et le judaïsme, la droite et la gauche. Deux réalités religio-historiques, le complot judéocommuniste et la Vérité du christianisme plongent le monde dans une guerre sans merci.

Le révisionnisme d'Arcand, à l'instar de son fascisme, puise ses sources dans une pléthore de courants d'idées inspirées des modèles fascistes en Europe et adaptées au contexte québécois et canadien⁹⁸. Il se manifeste d'abord à partir d'une situation nationale. Le premier événement à faire l'objet d'une véritable campagne de révisionnisme chez Arcand est la crise des écoles juives (1929-1931). Athanase David, ministre libéral et secrétaire de la province de Québec, dépose à l'Assemblée nationale le 22 mars 1929 le projet de loi 208 visant à mettre sur pied une commission scolaire juive regroupant des écoles privées juives de Montréal et ses environs⁹⁹. La loi 208 – surnommée la loi David – bouscule l'entente tacite au Québec voulant que le privilège des écoles confessionnelles revienne aux catholiques et aux protestants¹⁰⁰. Le projet de loi est rejeté unanimement par la presse québécoise, tant libérale, conservatrice que catholique, et il soulève l'ire du haut clergé catholique canadien-français. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, proteste vigoureusement sans toutefois se rallier au discours virulemment antisémite d'Arcand¹⁰¹. Ce dernier associe le gouvernement Taschereau aux communistes et s'en prend plus particulièrement à Peter Bercovitch, député du PLQ de confession juive de 1917 à 1938¹⁰².

⁹⁸ Liste non exhaustive de ces courants d'idées : antilibéralisme, antijudaïsme, antisémitisme, intégrisme catholique, antisionisme, darwinisme social, racisme, racialisme, anticommunisme, hitlérisme, monarchisme britannique, ultranationalisme.

⁹⁹ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues. Adrien Arcand, op. cit.*, p. 56.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 56.

¹⁰¹ Pierre Anctil, *Histoire des Juifs du Québec, op. cit.*, p. 177.

¹⁰² Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 49.

Dans *Le Goglu*, il présente l'élus libéral « comme le représentant officieux de la communauté juive au Parlement¹⁰³ ».

La rhétorique du « Nous » contre « Eux » est omniprésente et structure le discours d'Arcand. La polémique sur les écoles juives est surexploitée dans ses journaux, ce qui se traduit par une augmentation du nombre de lecteurs¹⁰⁴. En affirmant que le gouvernement libéral obéit aux judéocommunistes, Arcand instrumentalise le ressentiment de la société canadienne-française, exacerbé par la crise économique, à l'égard des Juifs, des politiciens et des communistes. Le projet de loi est sanctionné le 4 avril 1930, mais le gouvernement l'abolit en avril 1931 en raison de l'opposition qu'elle suscite et de ses problèmes logistiques¹⁰⁵. Le « bill David » est remplacé par une nouvelle loi qui ne fait que reconduire la situation comme elle était auparavant¹⁰⁶. En réaction aux propos diffamatoires envers la communauté juive tenue pendant cette affaire, le Congrès juif canadien milite pour une intervention législative. Au début de l'année 1932, le député Bercovitch dépose un projet de loi pour lutter contre l'intolérance religieuse, nationale et raciale, qui est rejeté par seulement trois voix en Chambre¹⁰⁷. La loi visait la publication et la distribution de matériel xénophobe. En 1932, un marchand d'origine juive réclame une injonction interlocutoire contre trois hebdomadaires d'Arcand : *Le Goglu*, *Le Miroir* et *Le Chameau*. Le juge Gonzalve Desaulniers affirme qu'il ne peut pas censurer les écrits d'Arcand, même si ceux-ci sont diffamatoires, car aucun article dans le Code criminel ne l'y autorise. Cette affaire met en évidence le vide juridique qui permettra à Arcand de s'exprimer en toute impunité pour encore quelques années¹⁰⁸.

¹⁰³ Pierre Anctil, *Histoire des Juifs du Québec*, op. cit., p. 177.

¹⁰⁴ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, op. cit., p. 59.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 59 ; Pierre Anctil, *Histoire des Juifs du Québec*, op. cit., p. 180.

¹⁰⁶ Pierre Anctil, *Histoire des Juifs du Québec*, *ibid.*, p. 180.

¹⁰⁷ Hugues Théorêt, *La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre*, op. cit., p. 48.

¹⁰⁸ Pierre Anctil, *Histoire des Juifs du Québec*, op. cit., p. 214 ; Pierre Anctil, *Antijudaïsme et influence nazie au Québec*, op. cit., p. 119.

Afin de conférer une « profondeur » historique et une légitimité à ses calomnies antisémites, Arcand entame une révision de l'histoire du Canada français. Défenseur d'un État canadien biculturel, il fait abstraction des tensions historiques entre anglophones et francophones dans son récit révisionniste. Il affirme, en décembre 1932, que les Juifs se sont emparés de l'économie montréalaise aux dépens des francophones¹⁰⁹. Trois ans plus tard, dans un discours retranscrit dans *Le Fasciste canadien*, il prétend que ce sont les Juifs, et non les Anglais, qui ont conquis les Canadiens français en volant leurs ressources naturelles et en envahissant les rues des villes avec leurs commerces¹¹⁰. Hugues Théorêt estime que, dans ce discours, l'antisémite canadien révisait la Conquête de 1760 en remplaçant les Anglais par les Juifs¹¹¹. Cette interprétation nous apparaît inexacte. Il serait plus juste de dire qu'Arcand parle d'une conquête économique opérée par les Juifs, sans la situer dans le temps. Cette ambiguïté lui évite d'aborder la confrontation Anglais-Français lors de la guerre de Sept Ans menant à la Conquête.

Quand l'histoire ne concorde pas avec l'idéalisation qu'il se fait de son pays d'origine, Arcand la réécrit tout simplement. Cette histoire fictive, où les Juifs sont dépeints comme des usurpateurs, lui permet d'ajouter du poids à la campagne en faveur du boycottage des commerces juifs. En 1934, il écrit : « Si nous achetons chez les Juifs, nous sommes sûrs d'être trichés [*sic*], car les descendants de Judas Iscariote sont tous des voleurs. Leur religion leur enseigne que voler un chrétien est un acte méritoire et ils ne se font pas scrupule d'obéir à leur infernal instinct¹¹². » Le mouvement de boycottage des marchands d'origine juive est mis de l'avant par d'autres groupes que celui d'Arcand. Des organisations comme les *Jeune-Canada* et des médias comme *Le Devoir* soutiennent, en

¹⁰⁹ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 68.

¹¹⁰ Adrien Arcand, « Le discours du chef au Monument national », *Le Fasciste canadien*, novembre 1936, vol. 2, n°6, p. 7.

¹¹¹ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 134. Une coquille s'est glissée dans la monographie de Théorêt. Le discours d'Arcand ne se retrouve pas dans *Le Patriote* du 20 décembre 1934, mais plutôt dans le *Fasciste canadien* de novembre 1936.

¹¹² Anonyme, « Bonne résolution pour les fêtes : Ne pas acheter chez les Juifs ! », *Le Patriote*, vol. 2, n°4, 20 décembre 1934, p. 3.

des termes moins polémiques et de manière moins systématique que les journaux d’Arcand, ce mouvement aussi appelé, par euphémisme, les « campagnes d’achat chez nous »¹¹³. Les conséquences de ces appels au boycottage pour les marchands juifs restent à éclaircir.

Au sujet des Rébellions de 1837-1838, Arcand prétend que les Juifs ont trahi les insurgés¹¹⁴. Le Parti patriote, dirigé par Louis-Joseph Papineau, avait appuyé en 1832 une loi reconnaissant aux Juifs du Bas-Canada les mêmes droits et privilèges que les autres sujets britanniques. Il s’agissait alors d’une première pour une colonie de l’Empire britannique¹¹⁵. Les Juifs avaient alors donné leur appui aux révoltes patriotiques. Lorsque la rébellion fut écrasée, les Juifs auraient aidé Papineau à fuir vers les États-Unis en guise de remerciements. Cependant, pendant les affrontements, Arcand affirme qu’un Juif du nom de Benjamin Hart a espionné les Patriotes et qu’il « signa les mandats d’arrestation contre ceux qui furent incarcérés¹¹⁶ ». Dans sa vaste étude sur la famille juive Hart, Denis Vaugeois raconte que Benjamin Hart (1779-1885) est un magistrat qui se range du côté du gouvernement et de l’armée pendant les Rébellions. Celui-ci est très actif pour recueillir « des dépositions qui incriminent des rebelles¹¹⁷ ». En 1849, une décennie après l’échec de la révolte, il est « dégoûté » de voir la promulgation de la loi d’indemnisation des habitants du Bas-Canada. Hart tourne le dos aux Britanniques et au Canada et donne son aval au projet d’annexion avec les États-Unis, où il se réfugie jusqu’à sa mort¹¹⁸. Ces quelques éléments biographiques, lorsqu’ils sont mis en comparaison avec la version d’Arcand, illustrent à quel point le chef antisémite se plaît à tordre le réel pour diaboliser les Juifs.

¹¹³ Denis Chouinard « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 40, n°1, été 1986, p. 28 ; Pierre Anctil, *Histoire des Juifs du Québec*, Montréal, Boréal, 2017, p. 197.

¹¹⁴ Adrien Arcand, *La Clé du Mystère*, Montréal, Ligue féminine anticommuniste de Montréal, 1938, p. 30.

¹¹⁵ Pierre Anctil, *Histoire des Juifs du Québec*, *op. cit.*, p. 53-54.

¹¹⁶ Adrien Arcand, *La Clé du Mystère*, *op. cit.*, p. 30.

¹¹⁷ Denis Vaugeois, *Les premiers Juifs d’Amérique, 1760-1860. L’extraordinaire histoire de la famille Hart*, Sillery, Septentrion, 2011, p. 184.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 188-189.

Comme pour bien d'autres épisodes de l'histoire, Arcand récupère le mythe chrétien du baiser de Judas¹¹⁹.

Considérant le sentiment d'appartenance d'Arcand à la Couronne britannique et sa promotion d'un Canada bilingue et biculturel, il apparaît quelque peu contradictoire qu'Arcand fasse des Patriotes, qu'il surnomme « nos héros de 1837 », de véritables martyrs. Cet exemple montre que son révisionnisme antisémite et ses sentiments identitaires sont parfois difficilement conciliables.

À travers les siècles, l'objectif des Juifs resterait inchangé : mener à bien le complot mondial. Cette trame narrative fournit une explication immémoriale du monde qui permet à Arcand de relier des événements du présent avec ceux du passé. Par exemple, en novembre 1936, au sujet de la guerre civile espagnole, le journaliste écrit dans *Le Fasciste canadien* que « [l]'insurrection actuelle en Espagne est la répétition très exacte, de celle de la Vendée en 1792¹²⁰ ». Les républicains, durant la guerre de Vendée (1793-1796), et les républicains espagnols des années 1930 militeraient pour l'avènement d'un âge messianique juif en s'attaquant respectivement aux royalistes français et aux fascistes espagnols. Bien que délirantes et saugrenues, ces allégations trouvent écho chez un public endoctriné à l'antisémitisme. Dès que les événements remettent en question les fondements de sa pensée, le politicien ajoute automatiquement au récit au moins une figure ou une « idée » juive. Par exemple, à la suite de l'abdication d'Édouard VIII en décembre 1936, Arcand, aveuglé par son affection envers la monarchie britannique, réagit en insinuant que Wallis Simpson est Juive¹²¹. En réalité, elle était issue d'une famille protestante américaine et elle éprouvait une sympathie sincère pour le nazisme, allant jusqu'à rencontrer plusieurs hauts dignitaires du NSDAP.

¹¹⁹ L'expression du « baiser de Judas », dans son sens figuré, renvoie à une marque d'affection amicale qui cache des intentions malveillantes et perfides.

¹²⁰ H.P., « Immense succès du ralliement fasciste », *Le Fasciste canadien*, vol. 2, n°6, novembre 1936, p. 1.

¹²¹ Anonyme, « L'abdication d'Édouard VIII », *Le Fasciste canadien*, vol. 2, n°8, janvier 1937, p. 2.

Arcand (et son mouvement), même s'il suscite souvent la polémique, n'a jamais eu une incidence considérable sur le cours de l'histoire canadienne ; un constat qu'il n'a jamais pu accepter. Pendant toute sa carrière de politicien et journaliste antisémite, il a préféré réécrire l'histoire présente de son mouvement. Hâbleur, Arcand alimente à l'excès le culte de sa personnalité. Encouragé dans les années 1930 par les succès électoraux des fascistes italiens et des nazis, il exerce une propagande qui laisse croire à une prise du pouvoir dans un proche avenir. Par exemple, au retour d'un voyage à New York en décembre 1937 dont il ressort galvanisé après sa rencontre avec plusieurs membres d'organisations fascistes américaines, il se targue que son mouvement compte 80 000 adhérents seulement à Montréal¹²². Ces chiffres se situent à mille lieues du réel. En janvier 1940, quatre mois avant l'arrestation d'Arcand, la GRC estime que le PUNC est composé de 7083 membres, dont 5942 dans la région de Montréal et 982 dans le reste du Québec¹²³.

Devant la montée du nazisme et le risque grandissant d'un embrasement mondial, le PUNC affiche son opposition à toute implication du Canada dans un conflit militaire en s'appuyant sur des notions révisionnistes, racistes et raciales. Le parti croit qu'un éventuel second conflit mondial affaiblira le monde aryen et avantagera ainsi les communistes, lesquels sont tous juifs d'après Arcand¹²⁴. L'URSS et les communistes tenteraient donc de déclencher une nouvelle guerre pour mener à bien leurs vils objectifs¹²⁵.

Le révisionnisme d'Arcand, qui s'articule autour d'un complot juif, est inspiré en grande partie des *Protocoles des Sages de Sion* (1903) et de la pensée d'Édouard Drumont (1844-1917). Ce dernier est le premier en France à faire carrière en prônant une doctrine ouvertement antisémite fondée sur l'affrontement entre Juifs et Aryens¹²⁶. Dans le contexte tendu de l'Affaire Dreyfus (1894-1906), il imprègne la vie politique de son pays du mythe

¹²² Lita-Rose Betcherman, *op. cit.*, p. 97 ; Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 142.

¹²³ René Durocher, *op. cit.*, p. 257-258.

¹²⁴ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien, op. cit.*, p. 251.

¹²⁵ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 216.

¹²⁶ Pierre-André Taguieff, *L'antisémitisme, op. cit.*, p. 39.

de la conspiration judéomaçonnique¹²⁷. Depuis la fin du XIX^e siècle, l'antisémitisme français, incarné par le mouvement antidreyfusard, correspond à la naissance du révisionnisme moderne¹²⁸. De son côté, Arcand recommande fortement la lecture des écrits de Drumont dans tous ses journaux¹²⁹. Il partage avec ce dernier de nombreux thèmes calomniant les Juifs : complot, vol, trahison, maladie mentale, meurtre rituel et domination¹³⁰. D'après eux, les Juifs commettent ces tares de manière instinctive en raison du sang appartenant à leur race¹³¹.

Les deux antisémites notoires ont aussi en commun d'avoir été considérablement influencés par les *Protocoles des Sages de Sion* dans l'élaboration de leur pensée antisémite et révisionniste¹³². Les *Protocoles* sont un texte qui relate un récit controuvé, soit un « complot mondial » mis sur pied par des chefs juifs, ces soi-disant « Sages de Sion ». Selon l'historien russe Mikhaïl Lépekhine, l'auteur de ce célèbre faux serait Mathieu Golovinski, un agent de l'Okhrana travaillant pour Piotr Ratchkovsky, le représentant politique du tsar en France¹³³. Lépekhine a plagié un texte satirique de 1864, publié par un avocat républicain du nom de Maurice Joly qui s'en prenait alors à Napoléon III, pour écrire la majeure partie des *Protocoles*¹³⁴. En 1905, Serge Nilus, un écrivain russe, édite le texte antisémite dans une version antisioniste qui passera à la postérité dans les décennies

¹²⁷ Norman Cohn, *Histoire d'un mythe : la « conspiration » juive et les Protocoles des sages de Sion*, Paris (traduction française), Gallimard, 1967, p. 55.

¹²⁸ Pierre Vidal-Naquet, *op. cit.*, p. 103.

¹²⁹ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 39.

¹³⁰ Drumont et Arcand accusent fréquemment les Juifs d'être à l'origine des crises qui secouent l'Occident depuis la Révolution française.

¹³¹ Pierre-André Taguieff, *L'antisémitisme, op. cit.*, 2015, p. 55 ; Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 39 ; Pierre Trépanier, « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *loc. cit.*, p. 239.

¹³² Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 168.

¹³³ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 178 ; Georges Bensoussan, « Négationnisme et antisionisme : récurrences et convergences des discours du rejet », *loc. cit.*, p. 77 ; Norman Cohn, *op. cit.*, p. 109. L'Okhrana était la police politique secrète de l'Empire russe.

¹³⁴ Maurice Joly, *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu, ou la politique de Machiavel au XIX^e siècle*, Bruxelles, A. Mertens et fils, 1864, 339 p.

suivantes¹³⁵. Nilus allègue faussement que les *Protocoles* proviennent du premier congrès sioniste organisé par Theodor Herzl et tenu à Bâle en août 1897, alors que commence l’Affaire Dreyfus en France¹³⁶. Le but du complot, désormais sioniste et non seulement mondial, est d’atteindre un âge messianique où tous les humains sont convertis au judaïsme et gouvernés par un État policier avec à sa tête un souverain juif qui restreint fortement les droits et les libertés¹³⁷. Les moyens d’y parvenir s’appuient sur la démonologie médiévale (violence, meurtre rituel, encerclement) et sur des éléments de la modernité (capitalisme, communisme, guerre mondiale, révolution, industrialisation)¹³⁸.

Les premières éditions des *Protocoles* sont d’abord distribuées en Russie entre 1903 et 1907¹³⁹. Après la Première Guerre mondiale, dans un contexte où l’antibolchévisme s’empare de l’Occident, le document est traduit en plusieurs langues et distribué en Europe et en Amérique par des émigrés russes et germano-baltes fuyant les communistes et la guerre civile¹⁴⁰. Cette conjoncture historique et idéologique mène à l’invention d’une vision conspirationniste de l’histoire fondée sur l’amalgame entre « bolchévique » et « juif ». Dans cette optique, le « péril rouge » et le « péril juif » ne font qu’un¹⁴¹. Concrètement, les *Protocoles* sont interprétés par plusieurs comme une preuve du conflit planétaire opposant une « race juive » minoritaire, organisée et conspirationniste, au reste de l’humanité non juive¹⁴². En 1920, année de l’apparition des *Protocoles* en Europe, le réputé *Times* de Londres questionne sérieusement son authenticité, avant de se rétracter un an plus tard. Ce

¹³⁵ Georges Bensoussan, « Négationnisme et antisémitisme : récurrences et convergences des discours du rejet », *loc. cit.*, p. 77.

¹³⁶ Pierre-André Taguieff, *L’antisémitisme*, *op. cit.*, p. 59. Theodor Herzl (1860-1904) est le fondateur du sionisme moderne.

¹³⁷ Norman Cohn, *op. cit.*, p. 68-69.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 252 ; Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 170.

¹³⁹ Norman Cohn, *op. cit.*, p. 70.

¹⁴⁰ Lita-Rose Betcherman, *op. cit.*, p. 22 ; Pierre-André Taguieff, *Hitler, Les « Protocoles des Sages de Sion » et « Mein Kampf » : Antisémitisme apocalyptique et conspirationnisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2020, p. 60.

¹⁴¹ Pierre-André Taguieff, *Hitler, Les « Protocoles des Sages de Sion » et « Mein Kampf »*, *op. cit.*, p. 123.

¹⁴² Georges Bensoussan, « Négationnisme et antisémitisme : récurrences et convergences des discours du rejet », *loc. cit.*, p. 77.

faux pas permet d'accroître la crédibilité du libelle et de donner des munitions aux révisionnistes de tout acabit. Puisque ses lecteurs proviennent de toutes les classes sociales, le texte antisioniste devient vers 1925 le plus diffusé dans le monde après la Bible¹⁴³. La diffusion et l'instrumentalisation à grande échelle des *Protocoles*, auxquelles Arcand prendra part activement dès les années 1930, constituent, selon l'historien Norman Cohn, un exemple typique de « psychopathologie collective¹⁴⁴ ». Quant à l'Église catholique, elle doute fortement de l'authenticité du document. Pierre Ancil explique que les *Protocoles* interpellent peu les ecclésiastiques, car ils « offrent une explication entièrement séculière de la puissance juive, où les vérités de la foi chrétienne et les lumières de la théologie n'interviennent pas¹⁴⁵ ».

Après l'arrivée du Führer au pouvoir en 1933, ses sympathisants distribuent les *Protocoles* à travers le monde¹⁴⁶. Ce sort n'avait même pas été réservé à des ouvrages nazis influents comme *Mein Kampf* (1925) d'Hitler et *Le Mythe du vingtième siècle* (1930) d'Alfred Rosenberg¹⁴⁷. À partir de 1942, les nazis exploitent les *Protocoles* abondamment, et ce, jusqu'à l'écroulement du III^e Reich¹⁴⁸. Ironiquement, la Shoah a été le catalyseur du sionisme. Séduit par l'idée du complot juif, le Führer allemand voyait dans les *Protocoles* un moyen de connaître l'ennemi et ses méthodes afin de mieux le combattre¹⁴⁹.

L'usage que fait Arcand des Protocoles est, *mutatis mutandis*, similaire à plusieurs égards à celui qu'en fait d'Hitler. Bien que les deux personnages présentent certaines idées diamétralement opposées, en particulier sur la chrétienté, il n'est pas étonnant que les *Protocoles* soient au cœur de la construction de leur doctrine. En effet, l'efficacité du célèbre brûlot s'explique par le recours dogmatique à un ennemi omniprésent aux identités

¹⁴³ Norman Cohn, *op. cit.*, p. 75-76 et 166.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 265.

¹⁴⁵ Pierre Ancil, *Antijudaïsme et influence nazie au Québec*, *op. cit.*, p. 138.

¹⁴⁶ Norman Cohn, *op. cit.*, p. 82.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 215.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 19 et 192.

¹⁴⁹ Pierre-André Taguieff, *Hitler, Les « Protocoles des Sages de Sion » et « Mein Kampf »*, *op. cit.*, p. 38.

multiples, et en cela, à un ennemi archétypal susceptible de se trouver dans n'importe quelles conjonctures historiques¹⁵⁰. Arcand et Hitler adhèrent à l'idée qu'il existe une conspiration mondiale et que « le bolchévisme est un phénomène intrinsèquement juif¹⁵¹ ». Le complot a pour fonction de fournir des réponses simples à des questions complexes et ainsi donner un sens au réel. À l'origine, les *Protocoles* avaient été conçus comme un outil de propagande antisémite. Ils revêtent aussi un caractère antisioniste à partir de 1905, année où Serge Nilus revisite le libelle. Les événements historiques subséquents (Révolution russe, Shoah, création de l'État d'Israël, etc.) ont fait des *Protocoles* une « codification » de l'idéologie antisémite, une sorte de puissant substrat du complot juif¹⁵².

Pour Hitler, les *Protocoles* font état de la lutte des races à finir entre la race aryenne, au sommet de la hiérarchie raciale, et la race juive, tout en bas. Chez Arcand, on retrouve cette composante biologique et déterministe du racisme, mais doublée d'un aspect religieux et géographique. Le monde est divisé en deux forces – l'Occident chrétien et l'Orient judaïsé – en belligérance permanente jusqu'à la victoire de l'un des deux. Les *Protocoles* ont non seulement un impact considérable sur la pensée d'Arcand, mais aussi sur sa notoriété dans les milieux qui partagent ses idées. Arcand fait de la propagation des *Protocoles* une mission personnelle. Il diffuse une version écourtée de seize pages du texte antisémite au prix de cinq cents, accompagné de rabais pour les commandes de plus de 1 000 et 5 000 exemplaires. Dans ses journaux, il s'évertue à prouver l'authenticité des *Protocoles* en citant, par exemple, le livre *Lord George Bentick : a Political Biography* (1852) écrit par Benjamin Disraeli, dans lequel le contenu des *Protocoles* serait apparemment reproduit dans les moindres détails¹⁵³. Il fait intervenir les *Protocoles* et le

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 162.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁵² *Ibid.*, p. 9 ; Norman Cohn, *op. cit.*, p. 19.

¹⁵³ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 179-180. George Bentick (1802-1848) est un politicien britannique. En 1848, il quitte la chefferie du *Conservative Party* en raison de l'impopularité au sein de son propre parti de son soutien à l'émancipation des juifs. Benjamin Disraeli (1804-1881) est un politicien et écrivain britannique devenu premier ministre de son pays en 1867. Son père, de confession juive, s'était converti à l'anglicanisme.

complot juif dans les débats politiques de son époque. Dans son pamphlet *Chrétien ou juif ?* (1930), il écrit que « [l]es “Protocols” [sic], dont l’authenticité est prouvée hors de tout doute malgré les dénégations répétées des Juifs, nous disent trop clairement quelle arme puissante est le libéralisme entre les mains des Juifs » et que « [l]e communisme, partout suscité par des agitateurs juifs, à Montréal comme ailleurs, est la conséquence logique de tout le mouvement lancé par les “Protocols” [sic]¹⁵⁴ ». En discréditant les idéologies adverses, il met en valeur le fascisme comme la seule voie viable et pérenne pour les Gentils.

En 1937, Arcand fait paraître *La Clé du Mystère*, reconnu comme l’un des plus virulents écrits antisémites de l’histoire¹⁵⁵. Le pamphlet est d’abord diffusé de façon anonyme, mais le secret sur l’identité de l’auteur est rapidement éventé. La publication procure une notoriété internationale à Arcand dans les cercles antisémites et fascistes. Selon une lettre du 14 septembre 1937 de H.M Caiserman, secrétaire général au Congrès juif canadien, adressée au premier ministre McKenzie King, Arcand aurait utilisé les presses de *L’Illustration Nouvelle* pour imprimer son brûlot à environ un million de copies, la moitié en l’anglais et l’autre en français, qui sont envoyées pour la plupart en Europe et aux États-Unis¹⁵⁶. Le chiffre d’un million semble nettement exagéré, Caiserman voulant peut-être amplifier la réalité pour que Mackenzie King sévisse à l’endroit d’Arcand. En France, *La Clé du Mystère* connaît une large diffusion par la voie de l’Office de Propagande nationale, sous la gouverne de Henry Coston, éditeur des *Protocoles* et correspondant de premier plan d’Arcand¹⁵⁷. Dans sa brochure, le politicien québécois veut démontrer l’authenticité des *Protocoles*. Pour ce faire, il insère des citations forgées de toutes pièces qu’il attribue faussement à des Juifs bien connus de l’époque ou à des individus qui n’ont

¹⁵⁴ Adrien Arcand, *Chrétien ou juif ?*, *op. cit.*, p. 29-30.

¹⁵⁵ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 184.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 187-188.

¹⁵⁷ Pierre-André Taguieff, *Prêcheurs de haine : traversée de la judéophobie planétaire*, *op. cit.*, p. 217.

jamais existé. Par exemple, il écrit, en citant supposément le rabbin sioniste Mordecai Ehrenpreis¹⁵⁸ :

“Théodor [*sic*] Herzl a prévu vingt ans à l’avance les événements avant que nous en ayons fait l’expérience, les révolutions amenées par la Grande Guerre, et il nous prépara pour ce qui allait arriver”.

(Les “*Protocoles des Sages de Sion*”, que plusieurs auteurs attribuent à Herzl, ont aussi annoncé les événements actuels vingt ans à l’avance !) ¹⁵⁹.

Ces écrits forts incongrus sont évidemment inauthentiques, d’autant plus qu’Ehrenpreis, qui avait pris part au désormais fameux premier congrès sioniste de Bâle en 1897, avait témoigné au procès de Berne (1934-1935) pour faire montre que les *Protocoles* étaient inventés de toutes pièces¹⁶⁰. Par rapport à la Révolution russe, Arcand écrit, en citant supposément l’hebdomadaire *The American Hebrew*, qu’elle « fut dans une large mesure le résultat de LA PENSÉE JUIVE, DU MÉCONTETEMENT JUIF... ¹⁶¹ ».

Cette « méthodologie » frauduleuse d’Arcand se retrouve également dans une série d’articles intitulée « L’authenticité des *Protocoles* » publiée en 1936 dans *Le Fasciste canadien*. Dans un article de 1934 à propos du procès de Berne, l’idéologue nazi Alfred Rosenberg souligne que le plus important à retenir n’est « pas tant [...] l’authenticité des *Protocoles* que [...] la vérité intrinsèque de leur contenu¹⁶² ». Les écrits d’Arcand, et en particulier *La Clé du Mystère*, poursuivent cet objectif.

¹⁵⁸ Mordecai Ehrenpreis (1869-1951) est un écrivain, éminent professeur d’université, et militant sioniste de la première heure aux côtés notamment de Theodor Herzl. Il a été le grand rabbin de Stockholm de 1914 jusqu’à sa mort.

¹⁵⁹ Adrien Arcand, *La Clé du Mystère*, *op. cit.*, p. 2.

¹⁶⁰ Anonyme, « Death of Dr. Ehrenpreis, Chief Rabbi of Stockholm », *The Australian Jewish News*, vol. XVII, n°28, 16 mars 1951, p. 7. À Berne, en 1933, un procès est intenté par la Fédération suisse des communautés israélites contre cinq membres de partis d’extrême-droite suisse pour publication et vente d’écrits immoraux, dont les *Protocoles*. Le juge Walter Meyer confirme en 1935 la fausseté des *Protocoles des Sages de Sion* et condamne deux des accusés, qui seront acquittés deux ans plus tard.

¹⁶¹ Adrien Arcand, *La Clé du Mystère*, *op. cit.*, p. 39. Les majuscules sont dans le texte d’origine.

¹⁶² Rosenberg, cité dans Pierre-André Taguieff, *Hitler, Les « Protocoles des Sages de Sion » et « Mein Kampf »*, *op. cit.*, p. 129.

Pour construire son récit révisionniste, Arcand s'abreuve à une vaste documentation antisémite en provenance d'Angleterre qui, conjuguée avec d'autres facteurs déjà évoqués (dépression économique des années 30, crise des écoles juives, etc.), auront pour effet d'ériger son antisémitisme en doctrine¹⁶³. Il est séduit par le fascisme anglais et les idées impérialistes d'Oswald Mosley, davantage que par les nazis¹⁶⁴. Arcand adopte les techniques de provocation de Mosley, tout comme sa solution face au présumé « problème juif », soit de les déporter à Madagascar¹⁶⁵. Par ses origines nobles, son attitude altière, et son activité sur la scène politique anglaise, Mosley représente un exemple éclatant pour Arcand. Les deux chefs fascistes se tenaient en estime sans toutefois entretenir de correspondance¹⁶⁶. En plus d'arborer chacun une mince moustache et des symboles militaires, ils admirent la famille royale britannique et leur programme politique vante les mérites du corporatisme¹⁶⁷. Arcand alimente aussi sa pensée par l'entremise de nombreux correspondants aux idées antisémites et d'extrême-droite, comme Henri Hamilton Beamish et George Sydenham Clarke¹⁶⁸. Ce dernier aide Arcand à développer sa pensée d'extrême-droite selon les propres dires du fasciste canadien¹⁶⁹. Clarke était convaincu de la collusion entre bolchévisme et judaïsme et de l'authenticité des *Protocoles*¹⁷⁰.

¹⁶³ Réal Caux, *op. cit.*, p. 31-32.

¹⁶⁴ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, p. 37 ; Lita-Rose Betcherman, *op. cit.*, 1975, p. 130. Oswald Mosley (1896-1980) est un politicien britannique fondateur de la Britain Union of Fascists (BUF), le plus important parti fasciste du Royaume-Uni durant l'entre-deux-guerres.

¹⁶⁵ Lita-Rose Betcherman, *op. cit.*, p. 104.

¹⁶⁶ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 298.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 297.

¹⁶⁸ Henry Hamilton Beamish (1873-1948) est un journaliste fasciste britannique. Son organisation, *The Britons*, distribue les *Protocoles* en Grande-Bretagne depuis leur apparition dans ce pays en 1920. Lors de son séjour en Afrique du Sud, Beamish traduit les *Protocoles* en anglais et en afrikaans. Il considérait Arcand comme le meilleur leader qu'il a rencontré après Hitler. D'ailleurs, il souhaitait diriger le ministère de la Propagande du Canada si Arcand prenait un jour le pouvoir. George Sydenham Clarke (1848-1933) est un officier de l'armée britannique et administrateur colonial. Il a été gouverneur de Bombay de 1907 à 1923. Il a écrit des pamphlets antisémites et racistes pour l'extrême-droite britannique.

¹⁶⁹ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, *op. cit.*, p. 70.

¹⁷⁰ Martin Robin, *op. cit.*, p. 104.

Grâce à son emploi de rédacteur en chef à l'*Illustration Nouvelle*, Arcand a accès au *Trans-Ocean News*, le service de presse nazi¹⁷¹. Dans une lettre du 21 août 1966 adressée au négationniste suisse James Albert Mathez, il prétend avoir été officier de la *Weltdienst* (Service mondial) pour le Canada durant l'entre-deux-guerres¹⁷². La *Weltdienst* était une agence de presse financée par le ministère de la Propagande nazie chargée de diffuser du contenu antijuif, comme les *Protocoles*, à l'international¹⁷³. Sans corroborer l'affirmation d'Arcand, nous la trouvons plausible dans la mesure où les activités de cette agence « étaient destinées à constituer un réseau international d'adeptes fanatiques des *Protocoles* et du mythe de la conspiration mondiale juive¹⁷⁴ ». Arcand tire de l'actualité locale, nationale et internationale une matière première pour faire la promotion de ses idées et son mouvement. Il tente sans ambages d'établir une ligne directrice à travers le cours de l'histoire. Cette démarche tendancieuse donne lieu à un récit révisionniste qui se veut, par un recours systématique au complot mondial, une extension des *Protocoles*. Il recule parfois de plusieurs siècles pour étayer sa vision manichéenne de l'histoire, comme en fait foi son idéalisation de la période médiévale : « [L]es Juifs d'alors ne pouvaient pas circuler comme des microbes toxiques dans les membres des corps nationaux. Mais c'était, en-dehors [*sic*], l'époque illuminée par excellence de l'histoire humaine¹⁷⁵. » Si cette période fut lumineuse pour « l'histoire humaine », c'est parce qu'elle fut obscure uniquement pour les Juifs. Le chef fasciste souligne dans le même texte du *Fasciste canadien* son admiration pour l'effervescence des arts et de la culture, ainsi que de la stabilité de l'ordre social au Moyen Âge¹⁷⁶. Autrement dit, la vitalité de la civilisation se détermine par le degré d'ostracisme des Juifs¹⁷⁷. Selon lui, l'idée d'une conspiration

¹⁷¹ Mathieu Noël, *op. cit.*, p. 90-91.

¹⁷² Hugues Théorêt, *La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre*, *op. cit.*, p. 88-89.

¹⁷³ Pierre-André Taguieff, *Hitler, Les « Protocoles des Sages de Sion » et « Mein Kampf »*, *op. cit.*, p. 114.

¹⁷⁴ Norman Cohn, *op. cit.*, p. 216.

¹⁷⁵ Adrien Arcand, « Un grand honneur est fait aux Fascistes... », *Le Fasciste canadien*, vol. 3, n°7, décembre 1937, p. 7.

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ Il n'existe qu'une seule civilisation selon Arcand : l'Occident chrétien.

mondiale juive prend forme à partir de la Révolution française. Cette théorie du complot sert alors de réponse toute faite pour expliquer les profonds et rapides changements de cette époque (industrialisation, prolétariat industriel, démocratie, libéralisme, socialisme, laïcisme, etc.). La Révolution française marque le début d'un processus multiséculaire d'émancipation des Juifs en Occident qui s'accélère au cours des trois premières décennies du XX^e siècle. Cette évolution rapide participe à la mutation du vieil antijudaïsme en antisémitisme, dont le nazisme incarnera la forme paroxystique¹⁷⁸.

Arcand traite du Juif comme d'une menace à la civilisation et qu'il faut, par conséquent, mettre en échec à tout prix. Cela peut s'expliquer en partie par la rapide émergence de la communauté juive, surtout à Montréal. Déjà en 1920, le yiddish se classe au troisième rang des langues parlées à Montréal¹⁷⁹. En 1931, le Québec dénombre 60 087 Juifs (dont 96,5 % habitent à Montréal), et seulement 2 703 quarante ans plus tôt, en 1891¹⁸⁰. Devant cette croissance démographique, Arcand craint d'être encerclé par le persécuteur juif et il semble ainsi se développer chez lui une sorte de psychologie obsidionale.

Arcand s'attaque fréquemment aux idées phares des Lumières et à la Révolution française qui en découle. D'après lui, le principe de souveraineté du peuple, évoqué notoirement par Jean-Jacques Rousseau dans *Du contrat social* (1762), est d'origine juive¹⁸¹. Il considère que le fascisme est « l'antithèse » de « l'œuvre juive et antichrétienne des principes révolutionnaires de 1789¹⁸² ». Selon lui, pour atteindre leurs objectifs, les acteurs de la

¹⁷⁸ Edgar Morin, *op. cit.*, p. 94 ; Lita-Rose Betcherman, *op. cit.*, p. 21 ; Arno J. Mayer, *La « solution finale » dans l'histoire*, Paris (traduction française), La Découverte & Syros, Collection « Sciences humaines et sociales », 2002, p. 59 et 61.

¹⁷⁹ Bernard Danserau, « La place des travailleurs juifs dans le mouvement ouvrier québécois au début du XX^e siècle », dans Pierre Anctil, dir., *op. cit.*, p. 127.

¹⁸⁰ Hugues Théorêt, *La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre*, *op. cit.*, p. 64.

¹⁸¹ H.P., « Immense succès du ralliement fasciste », *Le Fasciste canadien*, vol. 2, n^o6, novembre 1936, p. 1.

¹⁸² Adrien Arcand, « Le bolchévisme au secours de la démocratie », *Le Fasciste canadien*, vol. 1, n^o3, août 1935, p. 2.

Révolution « ne craignent pas [...] de couvrir la France de sang et de ruines¹⁸³ ». Arcand a cette tendance presque mécanique à judaïser tout ce qui s'oppose à ses idées, lesquelles sont souvent teintées de romantisme et de sentimentalisme. Quant au rationalisme des sciences naturelles, il le rejette quand cela fait son affaire. Par exemple, il réfute la théorie de l'évolution de Darwin, car il ne peut pas supporter qu'elle détrône l'histoire biblique de la création divine et qu'elle réfute la lutte des races¹⁸⁴. Nous verrons plus tard qu'Arcand remet en doute l'existence des chambres à gaz nazies au nom de faits soi-disant scientifiques.

Le journaliste antisémite accorde une part importante à des faits divers qui sont le plus souvent violents et cruels, à tel point qu'ils semblent tout droit sortis de l'imaginaire d'Arcand. Un important travail de recherche serait nécessaire afin de vérifier leur authenticité. Arcand présente ces événements dans le but de faire comprendre à ses lecteurs que le Juif peut frapper à n'importe quel moment et pas seulement en provoquant des conflagrations (guerre, révolution, épidémie). Pour exemple, à l'été 1932, Arcand accuse les Juifs d'être responsables de l'assassinat du bébé de Charles Lindbergh¹⁸⁵. Cette accusation, proférée par bien d'autres antisémites de l'époque, est tirée d'un réel fait divers hautement médiatisé et reprend le mythe médiéval selon lequel les Juifs assassinaient des enfants non juifs à des fins rituelles.

L'affaire des écoles juives (1929-1931) marque le déploiement d'une haine doctrinale et permanente envers les Juifs dans la carrière du journaliste montréalais. Au cours de l'entre-deux-guerres, Arcand construit un récit révisionniste de l'histoire à partir de croyances corrélativement antisémites et eschatologiques qu'il diffuse de manière monomaniaque dans ses journaux et des pamphlets. Le Juif, considéré comme l'artisan infatigable d'un

¹⁸³ H.P., « Immense succès du ralliement fasciste », *Le Fasciste canadien*, vol. 2, n°6, novembre 1936, p. 1.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 1.

¹⁸⁵ Lita-Rose Betcherman, *op. cit.*, p. 23.

complot mondial plurimillénaire, devient le bouc émissaire pour tous les maux imaginaires ou réels du monde ancien ou actuel. Il s'agit là du sophisme originaire de la pensée d'Arcand. Lors de son emprisonnement entre 1940 à 1945, les nazis perpètrent un génocide qui met en évidence les conséquences humaines et historiques du mythe de la conspiration mondiale juive, né à la fin du XIX^e siècle¹⁸⁶. En dépit des événements de la Seconde Guerre mondiale et de l'évolution du monde sur la question juive, Arcand resserra son antenne antisémite après avoir retrouvé la liberté.

La guerre a coûté la vie à environ 60 millions de civils et de militaires. Parmi ces victimes, environ six millions de personnes d'origine juive trouvent la mort dans les persécutions systématiques des nazis les visant. Jamais, avant ce conflit, la haine des Juifs n'avait conduit à une « tentative d'élimination d'ampleur génocidaire¹⁸⁷ ». Selon le sociologue Jacques Tarnero, le génocide « peut être perçu par le reste du monde non juif comme le solde criminel de deux mille ans d'antisémitisme religieux, économique, racial, culturel¹⁸⁸ ». Cet événement marque assurément un tournant mondial quant à l'expression et la tolérance de l'antisémitisme à travers le monde. Dans les années 1960, un courant progressiste incarné par les deux papes suivants (Jean XXIII et Paul VI) met fin à ce *statu quo*. Au Canada, les grands journaux connaissent une importante diminution des tirades antisémites après 1945¹⁸⁹. La *doxa* dominante par rapport à l'antisémitisme évolue rapidement.

Sous l'effet de l'immense drame humain de 1939-1945, les mouvements aux idées fascistes comme celui d'Adrien Arcand se retrouvent dans une situation paradoxale. Ils sont délégitimés politiquement et socialement sans être inquiétés outre mesure par les autorités canadiennes. Croyant le fascisme déliquescant, ces dernières concentrent leurs énergies sur

¹⁸⁶ Norman Cohn, *op. cit.*, p. 260.

¹⁸⁷ Edgar Morin, *op. cit.*, p. 150.

¹⁸⁸ Jacques Tarnero, « Le négationnisme, ou le symptôme des temps pervers. Une énigme récurrente : le signe antijuif », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 166, n°2, 1999, p. 47.

¹⁸⁹ Pierre Anctil, *Histoire des Juifs du Québec*, *op. cit.*, p. 315 ; Simon-Pierre Lacasse, *Les Juifs de la Révolution tranquille. Regard d'une minorité religieuse sur le Québec de 1945 à 1976*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2022, p. 129-135.

la « menace » communiste. En effet, à l'instar de l'Occident, le Canada plonge dans une nouvelle ère de paranoïa anticommuniste avec le début de la Guerre froide. Duplessis, de retour au pouvoir depuis 1944, reprend, conjointement avec l'Église catholique, la chasse aux communistes dans la province¹⁹⁰. La Loi du cadenas, en vigueur depuis 1937, ne sera invalidée qu'en 1957 par la Cour Suprême du Canada¹⁹¹.

¹⁹⁰ Hugues Théorêt, *La peur rouge*, p. 132 et 169.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 10.

CHAPITRE III

LA RENAISSANCE D'UN RÉVISIONNISTE ANTISÉMITES (1945-1960)

En 1945, Adrien Arcand cumule une feuille de route sans pareil à l'échelle du Québec et du Canada. Pendant l'entre-deux-guerres, il a fait retentir le tintamarre des fascismes européens en l'adaptant aux contextes québécois et canadien, notamment par la production et la diffusion d'une importante masse d'écrits à caractère antisémite et anticomuniste. Sa réputation n'est plus à faire dans les milieux antisémites et d'extrême-droite. Il est aussi une figure connue du grand public, malgré cinq années d'inactivité en raison de son emprisonnement par le gouvernement fédéral.

L'antisémitisme revêt une signification tout autre en 1950 qu'en 1930, le modèle de pensée d'un antisémite ne pouvant demeurer intact après l'horrible génocide commis par les nazis. Est-il possible de proférer sa haine des Juifs et assumer du même souffle que cette même haine a conduit à la barbarie ? Vaudrait-il mieux, par souci de « cohérence », réécrire les récits des journalistes et des historiens, et si oui, comment procéder ? À ces questions, Arcand doit apporter une réponse s'il entend poursuivre son « œuvre ».

Ce chapitre retrace le parcours d'Arcand et propose une analyse de l'évolution et l'articulation de son révisionnisme pour la période allant de 1945 à 1960. Comment le chef antisémite procède-t-il pour réviser l'épineux dossier du génocide ? Met-il de l'avant un négationnisme partiel ou total, opportuniste ou structurant ? Conserve-t-il certaines théories révisionnistes qu'il avait élaborées à l'avant-guerre ? Quelles sources mobilise-t-il ? Que devient le complot judéocommuniste après le génocide juif ? Quels combats politiques et idéologiques mène Arcand dans un contexte post-guerre et post-Shoah ?

3.1. Arcand après la guerre

La défaite militaire des totalitarismes d'extrême droite aurait pu signifier la fin de la carrière politique et journalistique d'Arcand. Malgré les obstacles, et en dépit d'une santé financière et physique précaire, il s'accroche à la chefferie du Parti de l'Unité nationale du Canada¹. Libéré de prison en 1945 et toujours potentat au sein de son parti, il réanime son mouvement par divers moyens : rassemblements et campagnes électorales du PUNC, publication régulière de pamphlets et d'ouvrages, fondation des journaux *L'Unité nationale* (1953-1958) et *Serviam* (1965-1967)². Son anticommunisme, qui participe avant tout d'une doctrine chrétienne, lui sert une fois de plus de bouclier contre les autorités dans le nouveau contexte de la Guerre froide. Ainsi protégé, il peut diffuser, tout au long de l'après-guerre, ses idées antisémites, révisionnistes, et plus tard négationnistes.

S'il peut s'exprimer librement, Arcand n'en est pas moins considéré comme une personnalité gênante pour le monde politique, même par une droite xénophobe. Par exemple, Robert Rumilly, sympathisant de Duplessis et historien anticommuniste aux tendances racistes et antisémites, évite Arcand³. Claude-Henri Grignon, droitiste, duplessiste et plus tard critique acerbe de la Révolution tranquille, agit de la même façon⁴. Mais si Arcand fait cavalier seul dans la poursuite de ses idées radicales, il reçoit tout de même, en catimini, de l'aide financière du monde politique. En échange de l'appui idéologique du PUNC à l'Union nationale, Gérald Martineau, trésorier du parti au pouvoir à Québec, permet à Arcand de subvenir en partie à ses besoins dans les années cinquante et

¹ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 281.

² *L'Unité nationale* (1953-1958) poursuit la numérotation de son ancien mensuel *Le Combat national* (1938-1939), lequel poursuivait celle du *Fasciste canadien* (1935-1938). La prolongation de la numérotation met en lumière la volonté du chef antisémite d'assurer une poursuite du même combat idéologique entrepris durant l'entre-deux-guerres. D'un autre côté, les changements de nom de ses journaux montrent de manière symbolique qu'Arcand a le souci de se conformer aux sensibilités de son époque sans pour autant renier ses idées extrêmes. Les mots « fasciste » et « combat » pouvaient difficilement figurer dans le titre d'un journal après la Seconde Guerre mondiale. Après la guerre, il opte pour le terme « unité » qui se veut plus rassembleur et moins polémique.

³ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 277-278.

⁴ Ghislain Hotte, « Claude-Henri Grignon face à la Révolution tranquille. Les échos de Valdombre », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 73, n°4, printemps 2020, p. 39-40.

soixante. Martineau va même payer la moitié (500 \$) des coûts d'une opération qu'Arcand subit en 1959⁵.

Arcand évolue dorénavant dans un environnement moins agité. Pendant sa détention, sa conjointe Yvonne et leurs trois enfants ont quitté Montréal et emménagé à Lanoraie (Lanaudière), dans une maison offerte par un ami de la famille en mai 1942. À sa sortie de prison, le chef fasciste rejoint sa famille et fait l'achat d'une maison dans ce même village en 1949, domicile où il vécut jusqu'à sa mort en 1967. À compter de la fin des années 1950, sa santé déclinante l'oblige à limiter ses déplacements : il ne franchira plus les frontières canadiennes et ne sortira que rarement de son village d'adoption⁶.

« L'ogre de Lanoraie » renoue avec un univers intellectuel radical à sa sortie du pénitencier en 1945⁷. Il échange avec des négationnistes⁸, des fascistes⁹, des conspirationnistes¹⁰, des antisémites¹¹ et des néonazis¹². Certains lui rendent visite à son domicile, comme

⁵ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 307.

⁶ *Ibid.*, p. 270, 278, 302 et 337.

⁷ L'« ogre de Lanoraie » est une formulation empruntée au titre de cet article : Nathalie Petrowski, « L'ogre de Lanoraie », *La Presse*, 8 novembre 1996, p. A5.

⁸ Exemples de contacts négationnistes : Paul Rassinié : résistant communiste français et prisonnier politique des nazis. Il est le premier à avoir développé un argumentaire négationniste ; James Albert Mathez : négationniste suisse. Il a invité Arcand à témoigner lors de son procès en 1966 que lui intente la communauté juive helvétique pour son livre *Le passé, les temps présents et la question juive* (1965). Le fasciste canadien n'a pu consentir à sa demande en raison de sa santé fragile.

⁹ Exemples de contacts fascistes : Barry Edward Domville : originaire de l'Angleterre, il entretient une volumineuse correspondance avec Arcand de 1948 à 1967. Amiral de la Royal Navy durant la Première Guerre mondiale, il devient, avant la Seconde Guerre mondiale, un sympathisant de l'Allemagne nazi. Gerald L.K Smith : il est chef de la *Christian Nationalist Crusade*, une organisation profasciste et anticommuniste aux États-Unis. Arnold Spencer Leese : fondateur et chef de la *Imperial Fascist League*, un mouvement politique fasciste et pronazi britannique qui suscite l'admiration d'Arcand.

¹⁰ Comme Robert Edward Edmonson : auteur de l'ouvrage révisionniste sur la Seconde Guerre mondiale *I Testify* (1953). Il avance de nombreuses théories du complot antisémites et il considère Arcand comme le meilleur expert mondial du « problème » juif.

¹¹ Exemples de contacts antisémites : Henry Hamilton Beamish : Voir la note 172 du deuxième chapitre (p. 64). Henry Coston : Journaliste antisémite d'extrême-droite français, propriétaire de *La Librairie Française*, une maison d'édition diffusant des ouvrages antisémites et révisionnistes en France, et au Canada par l'entremise de publicités dans les journaux d'Arcand.

¹² Comme John Beattie, le chef du Canadian Nazi Party (CNP).

l'Américain Francis Parker Yockey (1917-1960) en 1950¹³. Ce dernier avait jugé des nazis de second ordre à Wiesbaden (Allemagne), en 1946, dans le cadre du procès de Nuremberg, avant d'être congédié par le procureur général Robert Jackson¹⁴. Au cours des années suivantes, Yockey développe l'un des premiers argumentaires négationnistes. Il attribue le « mythe » de la Shoah aux déformateurs culturels (« cultural distorters »), qui sont tous juifs d'après lui. Le Hitler américain (« America's Hitler »), comme des chercheurs l'ont surnommé, suscitait l'admiration d'Arcand¹⁵. Dans sa revue *Serviam* en 1966, ce dernier considère que le néonazi américain est le « plus grand penseur des temps modernes », suggérant ainsi que la fréquentation de Yockey a pu contribuer à le radicaliser¹⁶.

Outre ses relations avec plusieurs idéologues, Arcand reçoit, comme dans les années 1930, des journaux d'extrême droite anglo-saxons et se procure de nombreux livres antisémites et anticomunistes auprès de son libraire londonien, notamment des pamphlets de Louis-Ferdinand Céline¹⁷. Quant aux *Protocoles des Sages de Sion*, il rabâche qu'ils sont authentiques tout en poursuivant leur diffusion avec un zèle fanatique¹⁸.

Arcand se montre discret durant les deux premières années suivant sa libération. Avant de relancer son mouvement, il préfère attendre l'avènement de conditions extrêmes qui créera, selon lui, un contexte propice pour militer en faveur de ses idées et accroître ses chances d'être élu. Ces conditions, prévoit-il, surviendront à la suite d'une secousse sociopolitique¹⁹.

¹³ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 280.

¹⁴ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, op. cit., p. 313. Yockey désapprouvait les procédures du procès, fort probablement parce qu'il les trouvait injustes envers les nazis.

¹⁵ Deborah Lipstadt, op. cit., p. 146-148.

¹⁶ Anonyme, « La pilule », *Serviam*, vol. 1, n°10, septembre 1966, p. 2.

¹⁷ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 280. Céline avait d'ailleurs rencontré Arcand et assisté à un rassemblement du PNSC, à Montréal, en mai 1938. À ce sujet, voir les pages 201 à 222 de l'ouvrage de Nadeau.

¹⁸ Hugues Théorêt, *La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre*, op. cit., p. 92-93.

¹⁹ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 281.

Pendant cette période de retrait de la vie publique, il partage des conceptions révisionnistes similaires à celles que l'on retrouvait dans ses écrits avant qu'il soit mis derrière les barreaux. Il affirme, par exemple, dans une lettre adressée à Henry Hamilton Beamish en 1946, que Fred Rose, probablement parce que celui-ci appartient au Parti communiste du Canada et qu'il est d'origine juive polonaise, est responsable de son incarcération²⁰.

En lien avec son emprisonnement, Arcand demande, sans en alerter les médias, à être indemnisé par le gouvernement canadien, une démarche qui n'aboutit nulle part²¹. Il se perçoit comme un martyr, puni pour avoir défendu ses idées. Il adopte ainsi une rhétorique victimaire qui, dans une certaine mesure, fait effet de contrepoids aux demandes de réparations par les victimes des régimes fascistes, comme les Juifs.

Entre novembre 1946 et février 1947, le journal *Le Goglu* renaît de ses cendres. Selon Joseph Ménard, toujours bras droit d'Arcand, affirme que son chef n'y participe d'aucune manière. Tout porte à croire qu'il dit vrai, car la correspondance d'Arcand fait état de sa non-ingérence dans la renaissance du journal²².

En 1947, Arcand sort de son mutisme. Il annonce la reprise des activités du PUNC²³. Le moment choisi pour ce retour s'explique en grande partie, selon nous, par l'Affaire Gouzenko. Le 5 septembre 1945, Igor Gouzenko, un employé de l'ambassade de l'URSS à Ottawa, signale au gouvernement fédéral l'existence d'un réseau d'espions soviétiques au Canada²⁴. Révélée publiquement en février 1946, cette affaire défraie la chronique et

²⁰ *Ibid.*, p. 269. Fred Rose est le premier et unique député communiste à la Chambre des communes de 1943 à 1947.

²¹ Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 260-261.

²² *Ibid.*, p. 274-176 ; Le journal *Le Goglu* des années 1946 et 1947 n'a pas été numérisé. Sa consultation aurait exigé un déplacement à Montréal. En raison de la pandémie de COVID-19, ce déplacement était impossible, ou compliqué sur le plan logistique, pendant la majeure partie de la production de ce mémoire.

²³ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien, op. cit.*, p. 277-284 ; Hugues Théorêt, *Les chemises bleues, op. cit.*, p. 262.

²⁴ À peine trois jours après la signature des actes de capitulation du Japon qui concrétise la fin de la Seconde Guerre mondiale.

provoque l'exacerbation de l'anticommunisme au Canada²⁵. Avec le recul, elle constitue l'un des événements déclencheurs de la Guerre froide²⁶.

Fred Rose, l'unique député communiste à Ottawa, est l'un de ces espions. Il est condamné à six ans de prison en juin 1946. Après avoir purgé sa peine, il retourne en Pologne, son pays d'origine, en 1953, et y reste jusqu'à son décès en 1983. Pour Arcand, le fait avéré et notoire que le seul député communiste aux Communes était en réalité un espion au service de l'Union soviétique le conforte dans sa conception complotiste et anticommuniste du monde. L'Affaire Gouzenko devient ordinaire dans le monde imaginaire d'Arcand où les traces du « complot juif » sont perceptibles dans presque tous les événements auxquels il s'attarde depuis 1929. Vraisemblablement, il comprend que la secousse sociopolitique suscitée par ce dossier d'espionnage crée une conjoncture favorable à son retour à l'avant-scène. En toute connaissance de cause, Arcand ne manquera pas de se reporter plusieurs fois à cet événement marquant pour attester ses thèses complotistes et anticommunistes lorsqu'il édite *L'Unité nationale* de 1953 à 1958. Par exemple, en 1954, il écrit :

Le traître juif Fred Rose, espion de Moscou pendant 23 ans, député du comté de Saint-Louis pendant la guerre, avait publié un livre intitulé « La Cinquième Colonne d'Hitler dans Québec » [...]. Ce livre était destiné à prolonger l'internement des Nationalistes canadiens [Arcand et les autres membres du PUNC en prison] dans les camps de concentration et à provoquer d'autres internements voulus par le judéocommunisme²⁷.

Fred Rose publie effectivement un opuscule à la fin de l'année 1942, dans lequel il déclare que la province de Québec est la base d'opérations pour établir une « Cinquième colonne²⁸ » du NSDAP au Canada. Cette colonne, formée de partisans nazis, serait une branche cachée de l'État canadien²⁹. Selon lui, Hitler veut faire comprendre au peuple

²⁵ Hugues Théorêt, *La peur rouge*, op. cit., p. 142.

²⁶ Michel Bock et Hugues Théorêt, op. cit., p. 245-246.

²⁷ Anonyme, « La Cinquième Colonne d'Hitler », *L'Unité nationale*, vol. 5, n°7, mars 1954, p. 1.

²⁸ La « cinquième colonne » est une expression désignant les agents secrets d'espionnage ennemi.

²⁹ Fred Rose, *La Cinquième colonne d'Hitler dans Québec*, Montréal, Comité ouvrier de l'effort de guerre intégral, 1942, p. 3.

canadien-français que son rôle dans la guerre en cours « n'était que celui de fournir de la chair à canon » et que « la seule alternative au nouvel ordre nazi » est le communisme qui détruirait les « bases » de leur mode de vie, soit « le foyer, la famille et la religion ». Le camarade Rose relie cette cinquième colonne hitlérienne à l'Ordre de Jacques-Cartier, dont il certifie qu'elle « fait le travail d'Hitler dans la Province de Québec³⁰ ». Rose poursuit sur sa lancée conspirationniste en affirmant que l'Ordre de Jacques-Cartier dirige secrètement « le Parti National Socialiste Chrétien d'Adrien Arcand, « les “Fascistes Latins” dirigés par Paul Bouchard, les Jeunes Laurentiens, les Jeunes Canada, etc. » Cet agrégat de groupuscules voudrait instaurer « un état corporatiste “latin” sur les rives du Saint-Laurent » en suivant « les enseignements de l'abbé Groulx, le théoricien de toutes les forces séparatistes-fascistes-corporatistes en Québec³¹ ». En prenant en considération l'espionnage avéré de Rose et les faussetés qu'il a racontées au sujet d'Arcand, il n'est point surprenant de voir l'ancien chef du PUNC se victimiser et relier le Polonais d'origine au complot judéocommuniste.

Deux ans après son retour, aux élections fédérales de 1949, Arcand est l'unique candidat du PUNC, dans le comté de Richelieu-Verchères. Il prend le second rang avec l'appui de 29,06 % des votants, devancé par le libéral Gérard Cournoyer qui obtient 66,53 % du vote populaire. À l'élection suivante, en 1953, Arcand termine aussi en deuxième place, cette fois en récoltant pas moins de 39,75 % des voix dans le comté de Berthier-Maskinongé-Lanaudière. Une fois de plus, c'est un candidat libéral, Joseph Langlois, qui l'emporte, avec le soutien de 56,78 % des électeurs³². Le chef antisémite souhaite retenter sa chance au scrutin de 1957, mais d'après Théorêt, il y renonce à la suite d'une série d'articles de Jacques Hébert. Publiés dans le journal *Voir* de 1954 à 1959, ces textes présentent Arcand comme un danger pour la démocratie et la cohésion sociale. Hébert prévient ses lecteurs que le chef du PUNC se prétend anticommuniste pour dissimuler un agenda fasciste et

³⁰ *Ibid.*, p. 4.

³¹ *Ibid.*, p. 5 et 9.

³² Parlement du Canada, « Élections et candidats », *Parlinfo*, https://bdp.parl.ca/sites/ParlInfo/default/fr_CA/ElectionsCirconscriptions/Elections, page consultée le 22 février 2023.

antisémite qui « risque fort de produire les mêmes effets que l'antisémitisme d'un Hitler³³ ». Le PUNC ne présentera aucune candidature après les élections législatives de 1953.

Durant l'après-guerre, le programme du PUNC ne diffère guère de ce qu'il était avant sa suspension. Les documents officiels du parti vantent les vertus du corporatisme et tirent à boulets rouges sur le communisme³⁴. Cependant, Arcand ne se revendique plus du nazisme ou du fascisme.

Les premiers écrits publics d'Arcand après son incarcération sont une série d'articles publiés entre 1949 et 1950 dans *L'Œil*, une revue québécoise anticommuniste, fasciste et antisémite, mais extérieure au mouvement d'Arcand³⁵. Étonnamment, l'antisémitisme d'Arcand se révèle peu présent et moins virulent par rapport aux textes parus dans les années 1930. L'ancien prisonnier de guerre axe son discours sur les communistes qui, selon lui, complotent afin d'unir le monde sur le plan politique (mondialisme), comme le prouverait la fondation de l'ONU en 1945. Cette organisation internationale aurait pour but d'accaparer le pouvoir politique et la culture des nations non communistes :

On y fabrique sans relâche un droit nouveau qui sera substitué au droit traditionnel des nations-membres, on y élabore un catéchisme de moralité « naturelle » qui devra remplacer la vieille morale, surtout celle de caractère chrétien ; les activités politiques, financières, commerciales, judiciaires, éducationnelles de tous les peuples enrégimentés devront être subordonnées aux décisions du super-gouvernement, sans quoi ce sera, pour les insoumis, l'étouffement diplomatique, financier et économique presque instantané. Tous devront plier ou être broyés³⁶.

³³ Jacques Hébert, cité dans Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 266.

³⁴ Anonyme, « Le Parti de l'Unité Nationale du Canada s'engage et travaille à », *L'Unité nationale*, vol. 5, n°4, décembre 1953, p. 8.

³⁵ Ces textes ont été regroupés en 1995 par des disciples d'Arcand dans : Adrien Arcand, *Du communisme au mondialisme : le monde à la croisée des chemins*, Saint-Léonard, Éditions Héritage-Québec, 1995, 157 p.

³⁶ *Ibid.*, p. 74-75.

Arcand croit même que la guerre de Corée (1950-1953) a été provoquée par Moscou et les Nations Unies dans le but de consolider « leur internationalisme³⁷ ».

Le libelliste anticommuniste ne se prononce pas à ce moment-là sur le procès de Nuremberg et sur ceux de Tokyo qui visaient à punir respectivement des criminels de guerre nazis et japonais. De toute évidence, le déroulement et le règlement de la Seconde Guerre mondiale l'incitent à l'autocensure, du moins pour un temps. Il ne se risque pas à défendre les idées et les actions des forces de l'Axe. Cependant, cette prudence n'est plus perceptible dans ses publications subséquentes³⁸. Selon toute vraisemblance, les articles d'Arcand dans *L'Œil* constituent des sortes de ballons qu'il lance pour tester sa marge de manœuvre ; ils lui ont permis de réaliser qu'il pouvait laisser libre cours à sa plume dans l'espace public sans risquer de nouveaux ennuis judiciaires. Jusqu'à la fin de sa vie, il continue d'exprimer son antisémitisme dans toute sa virulence en s'opposant parallèlement au communisme.

3.2. La trame de fond : le complot judéocommuniste

« [L'antisémitisme est] à la fois une passion et une conception du monde³⁹. »

- Jean-Paul Sartre

Depuis son virage antisémite en 1929, Arcand s'oppose au rationalisme, qu'il voit comme une invention néfaste de la modernité⁴⁰. D'après ce fanatique chrétien s'il en est, les faits historiques se construisent à travers la foi religieuse, et non par la méthode et l'objectivité. Selon ce raisonnement captieux et intégriste, il n'existe qu'une seule vérité : la Vérité

³⁷ *Ibid.*, p. 122.

³⁸ Voir Adrien Arcand, *La République Universelle*, *op. cit.*, 22 p.

³⁹ Jean-Paul Sartre, *Réflexions sur la question juive*, Paris, Gallimard, 1954 (1946), p. 19.

⁴⁰ Adrien Arcand, *L'inévitabilité d'une reconstruction sociale*, *op. cit.*, p. 2.

chrétienne⁴¹. Les non-chrétiens, comme les Juifs ou les communistes, sont ainsi extrinsèques à la vérité et perfides envers celle-ci.

Inspiré des *Protocoles*, Arcand déforme l'histoire à partir d'une entité chimérique : le judéocommunisme. En cherchant à prouver un postulat idéologique, la supposée conspiration mondiale des Juifs, il prend le contre-pied de la méthodologie qui sert habituellement de norme à la discipline historique. Chez lui, « la conclusion précède les preuves⁴² ».

Arcand écrit dans *L'Œil* que « Hitler fut vaincu par les armes, mais [que] c'est son idéologie qui a triomphé⁴³ ». À l'instar du Führer pendant l'Opération Barbarossa, il se voit comme le dirigeant d'une croisade contre le judéocommunisme, qu'il nomme aussi « judéomaçonnisme » ou « sionisme ». Il concentre ses énergies à dénoncer le complot et à tenter d'y mettre un terme.

Dans son premier pamphlet post-guerre (*La République Universelle*, 1950), Arcand explique comment le complot a pris une ampleur internationale dans un passé récent – les deux guerres mondiales – et de quelle façon il se manifeste à son époque. Il précise que le but du complot est d'établir l'internationalisme intégral, lequel est l'exact opposé du nationalisme dans l'esprit d'Arcand, afin de permettre l'instauration d'une république universelle dirigée par les Juifs. Arcand considère que la Première Guerre mondiale a marqué le début d'un divorce avec les fondements du christianisme, ainsi que le « grand entre-déchirement de l'Europe » et de la « race blanche ». Quant à la Seconde Guerre mondiale, elle aurait causé la destruction des systèmes nationalistes et, en ce sens, elle ne serait que la continuation et l'extension de ce vaste programme complotiste⁴⁴. Les deux

⁴¹ Le mot « vérité » est écrit en majuscules dans les textes d'Arcand pour marquer son importance.

⁴² « La conclusion précède les preuves » : expression du linguiste Jean-Claude Milner, citée dans Pierre Vidal-Naquet, *op. cit.*, p. 108.

⁴³ Adrien Arcand, *Du communisme au mondialisme*, *op. cit.*, p. 3.

⁴⁴ Adrien Arcand, *La République Universelle*, *op. cit.*, p. 6.

grands conflits militaires du dernier siècle constituent en soi les deux premières phases du complot.

La troisième phase se déroule au temps présent : celui de la Guerre froide. Deux issues au complot juif sont possibles aux dires du pamphlétaire canadien : le triomphe de la Vérité ou le triomphe du communisme, incarnés respectivement, selon Arcand, par les « enfants de Dieu » et les « enfants du démon⁴⁵ ». L'heure est grave, car l'Amérique du Nord lui apparaît comme « le dernier puissant bastion qui reste à conquérir » pour les judéocommunistes⁴⁶. Arcand espère convaincre ses lecteurs que la menace est imminente. Il insiste sur la nécessité de passer à l'action, malgré le risque de représailles, car l'enjeu relève de la plus haute importance. En conclusion de son factum, il encourage ses sympathisants à dire la vérité sur les Juifs, et ce, même si, dit-il, cela est interdit par la loi. Il considère que ses idées sont censurées par un monde de plus en plus dominé par l'ennemi juif, un monde qui s'éloigne de la vérité.

L'ère des révolutions atlantiques marque un point de rupture dans son récit du complot. Sur un ton fataliste, il écrit que « les hécatombes de 1914 et 1939 n'ont pas été des guerres mondiales ; ce furent tout simplement les deux premières phases de la Révolution Mondiale patiemment préparée depuis 1789 [Révolution française], les deux premiers actes de la grande tragédie que rien ne peut plus arrêter et qui doit se terminer⁴⁷ ». Il affirme que les Pères des constitutions américaines et françaises « sont les protagonistes de l'idée communiste » et que « la Révolution française permit la création et l'action de la finance internationale⁴⁸ ». Dans l'imaginaire du polémiste, les ennemis ne sont pas seulement communistes, mais aussi libéraux et socialistes. À ses yeux, le libéralisme, le socialisme et

⁴⁵ *Ibid.*, p. 5 ; Adrien Arcand, *Du communisme au mondialisme*, *op. cit.*, p. 70.

⁴⁶ Adrien Arcand, *La République Universelle*, *op. cit.*, p. 6.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 3.

⁴⁸ Adrien Arcand, *Du communisme au mondialisme*, *op. cit.*, p. 17 et 99.

le communisme sont, dans cet ordre, les trois stages de maturité qui mènent à la réalisation du complot mondial⁴⁹.

Les origines du complot remonteraient cependant à un passé plus lointain que le XIX^e siècle. Considérant que le judéocommunisme élimine le christianisme à mesure qu'il s'étend, Arcand affirme que le complot a nécessairement pour origine l'Évangile. Par souci de relier ces temps reculés avec sa réalité, Arcand définit le communisme comme « la somme et l'aboutissement de toutes les fureurs » anti-évangéliques depuis 2 000 ans⁵⁰. Ainsi, combattre le communisme équivaut à défendre l'enseignement de Jésus-Christ. Une telle conceptualisation lui ouvre une porte pour instrumentaliser une période plurimillénaire et fusionner, au moyen d'une ribambelle de faussetés, le judaïsme et le communisme. Pierre Trépanier disait, dans le même ordre d'idée, que le racisme d'Arcand « découle d'une lecture *politique* de l'histoire⁵¹ ».

Durant la décennie 1950, Arcand modifie les intentions et les allégeances de différents acteurs historiques pour les classer dans l'un des deux pôles hermétiques et belligérants que sont le judéocommunisme et le christianisme. Par exemple, il prétend qu'Albert Einstein (1879-1955), qu'il surnomme « l'asiatique juif », était à la solde de l'URSS durant la guerre et qu'en raison de ses appartenances, il souhaitait que l'arme atomique soit lancée sur l'« Allemagne chrétienne » plutôt que sur le Japon⁵². Ce type de tirades mensongères et malveillantes abonde dans les écrits d'Arcand. En revanche, quand un individu est considéré comme « Gentil », Arcand se montre laudatif. Il invente des scénarios où le Gentil se retrouve constamment martyrisé par le Juif. Un exemple parlant de ce procédé narratif est perceptible dans un article du mensuel d'Arcand célébrant la mémoire de Joseph McCarthy (1908-1957), un sénateur états-unien ayant contribué à installer un climat de paranoïa anticommuniste (maccarthysme). Le texte laisse entendre que le politicien a fort

⁴⁹ Adrien Arcand, *La République Universelle*, *op. cit.*, p. 5.

⁵⁰ Adrien Arcand, *Le malaise qui angoisse le monde actuel est-il voulu ?*, *op. cit.*, p. 9.

⁵¹ Pierre Trépanier, « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *loc. cit.*, p. 229. Les italiques sont dans le texte d'origine.

⁵² W.A.S., « Encore Einstein ! », *L'Unité nationale*, vol. 7, n°1, octobre 1955, p. 10.

probablement été assassiné par des Juifs. Dépeint comme un « grand catholique et [un] grand patriote », sa disparition est, d'une part, considérée comme une grande perte pour la civilisation et, d'autre part, célébrée par le « Sionisme » – orthographié avec une lettre majuscule pour signifier son unité et sa puissance – et « les sympathisants communistes du monde entier⁵³ ». Qu'il s'attarde à une figure « gentille » ou « juive », Arcand recourt quasi systématiquement à l'exagération et au sentimentalisme.

Avec ses diffamations à l'emporte-pièce truffées de mensonges, Arcand vise à faire croire à ses lecteurs qu'ils vivent dans un monde où des décideurs et de puissantes organisations souhaitent refonder l'humanité sans christianisme. Ainsi, il traite du particulier (individu) pour ensuite extrapoler vers le collectif (pays, organisation), et vice-versa. Il s'acharne particulièrement sur l'ONU, dont les objectifs principaux sont, d'après l'article premier de sa Charte, de « maintenir la paix et la sécurité internationale » et de « respecter le principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes⁵⁴ ». Arcand croît à une version aux antipodes de ces objectifs invoqués. Il présente l'organisation internationale comme une invention juive ayant contribué, à travers la création de l'État d'Israël, à l'accélération de la troisième phase du complot. À ses yeux, ce dernier événement a été rendu possible par « le massacre, l'expulsion et la spoliation de 900,000 Arabes Palestiniens⁵⁵ ». Les pays occidentaux auraient contribué à ces violences en invoquant la possibilité d'indemniser les Juifs après les crimes antisémites qu'ils ont subis pendant la guerre⁵⁶. Arcand voit le sionisme comme un mouvement aux objectifs diaboliques devenu encore plus redoutable depuis la fondation d'Israël ; une idée

⁵³ Anonyme, « Joseph McCarthy », *L'Unité nationale*, vol. 8, n^{os}4-5, juin-juillet 1957, p. 5.

⁵⁴ Nations Unies, « Chartes des Nations Unies (Version intégrale) », <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/full-text>, page consultée le 20 juin 2022.

⁵⁵ J-L. M. « L'épine au talon », *L'Unité nationale*, vol. 7, n^{os}11-12, novembre-décembre 1956, p. 5.

⁵⁶ Voir ces articles de *L'Unité nationale* : H.B., « Ville-Marie honore un chef marxiste », vol. 6, n^o8, avril 1955, p. 3 ; Anonyme, « “Dehors, les Blancs” », vol. 6, n^o9, mai-juin 1955, p. 2 ; L.T., « Assassins de rois imposés à la reine », vol. 7, n^{os}6-7, avril-mai 1956, p. 16 ; H.B., « “Méthodologie” locale », vol. 8, n^o1, janvier 1957, p. 9 ; Anonyme, « La Syrie armée à son tour », vol. 8, n^{os}7-8, septembre-octobre 1957, p. 10-11.

fantasmagorique qui est largement défendue chez les penseurs antisionistes⁵⁷. Il croit que le traitement réservé aux Palestiniens et aux Arabes est ce qui attend les Occidentaux si rien n'est fait pour freiner les Juifs. Pour lui, Israël agit comme le centre militaire du complot mondial⁵⁸.

Pour revenir à l'ONU – l'une de ses cibles de prédilection à l'après-guerre –, Arcand lui fait jouer systématiquement le rôle de l'agresseur dans une myriade d'événements récents sur la scène locale ou internationale. Il l'accuse notamment de s'ingérer dans la guerre en Corée en envoyant des troupes pour soutenir les Soviétiques⁵⁹. Puisque la neutralité est inexistante dans sa conception machiavélique du monde, il réunit sous un même joug plusieurs entités collectives qui sont, en temps réel, des opposants politiques ou idéologiques. C'est ainsi qu'il prétend que l'OTAN, l'URSS ou le Komintern ne sont que des branches occidentales ou orientales de l'ONU judéocommuniste. Cette propagande présente le sionisme comme une « forme de racisme et de discrimination raciale⁶⁰ ».

Le récit historique d'Arcand a pour objectif de désinhiber les antisémites convaincus parce qu'il donne un sens aux événements et à leurs enchaînements. En présentant l'entreprise sioniste comme une agression absolument raciste, il espère exacerber et légitimer l'antisémitisme chez ses coreligionnaires au nom de l'antiracisme. Il érige la haine du genre humain comme la caractéristique dominante du peuple juif. Cette accusation, présente depuis l'Antiquité, est, selon Pierre-André Taguieff, ranimée au XX^e siècle par des antijuifs racistes qui la transforment en accusation de racisme dirigée plus spécifiquement vers Israël ou le sionisme⁶¹.

⁵⁷ Pierre-André Taguieff, « L'antisémitisme, antijudaïsme, judéophobie », dans Pierre-André Taguieff, dir., *op. cit.*, p. 91.

⁵⁸ Anonyme, « La Palestine, premier point névralgique », *L'Unité nationale*, vol. 5, n°4, décembre 1953, p. 8.

⁵⁹ Adrien Arcand, *Du communisme au mondialisme*, *op. cit.*, p. 122.

⁶⁰ Pierre-André Taguieff, « L'antisémitisme, antijudaïsme, judéophobie », *op. cit.*, p. 90-91.

⁶¹ *Ibid.*, p. 88 ; 90.

3.3. Shoah, Seconde Guerre mondiale et Nuremberg

« On veut effacer la vérité pour qu'une renaissance du fascisme ne paraisse pas une menace mortelle⁶². »

- Charlotte Delbo

3.3.1. Un génocide ou le « grand mensonge des 6 millions de juifs tués » ?

Le processus d'historicisation du génocide juif se met véritablement en marche dans les années 1950. Léon Poliakov signe le premier ouvrage important à ce sujet (*Le Bréviaire de la haine*, 1951), suivi de Gérard Reitlinger (*The Final Solution*, 1953), Joseph Tenenbaum (*Race and Reich*, 1956) et Raoul Hilberg (*The Destruction of the European Jews*, 1961). À ces études s'ajoute le travail du *Centre de documentation juive contemporaine* (CDJC) qui collecte, dès 1943, des preuves de l'oppression et de la persécution nazies envers les Juifs dans le but de forger la mémoire du génocide et participer à punir les criminels de guerre lors des procès. Après le conflit militaire, le CDJC devient un centre de recherche renommé en France, réunissant des historiens comme Joseph Billig qui y joue un rôle déterminant, entre autres avec la publication en trois volumes d'une étude sur le Commissariat général aux questions juives⁶³. En plus des études historiques, des initiatives juridiques ont aussi permis de constituer la Shoah comme un objet d'histoire et de mémoire. Le travail du parquet de Francfort, par exemple, a permis de créer le second procès d'Auschwitz – aussi appelé le procès de Francfort (1963-1965).

Ces travaux montrent, preuves à l'appui, que les Juifs européens ont été victimes d'un génocide qui a coûté la vie à environ 6 millions d'entre eux⁶⁴. Le massacre a été principalement organisé et exécuté entre 1941 et 1945 par la *Schutzstaffel* (« Escadron de

⁶² Charlotte Delbo, « Démythifier ou falsifier », *Le Monde*, 11-12 août 1974, p. 13.

⁶³ Olivier Lalieu, *Histoire de la mémoire de la Shoah*, Belgique, Soteca, 2015, p. 70 ; Joseph Billig, *Le Commissariat général aux Questions Juives*, Paris, Éditions du Centre, 1955-1960, 3 vol.

⁶⁴ D'autres groupes que les Juifs étaient visés par les nazis, comme les Tsiganes, les homosexuels, les communistes et les handicapés.

protection »), ainsi que par des collaborateurs partageant des sentiments antisémites sans obligatoirement adhérer au NSDAP et à son idéologie. Les exterminations ont commencé à l'été 1941 et se sont multipliées de manière exponentielle au moyen de la chambre à gaz dans les camps de la mort par la suite. La « solution finale » était un complot à l'échelle européenne qui aurait pu s'internationaliser si le cours de l'histoire avait été différent. Cette histoire, adossée à une historiographie rigoureuse et sans cesse croissante au cours des décennies 1950 et 1960, ne cadre pas avec l'essence de la doctrine d'Arcand. Pour ce dernier, les Juifs ne peuvent être que des agresseurs, et en aucun cas des victimes. Partant de l'idée, indiscutable chez lui, que les Juifs incarnent le Mal depuis des temps immémoriaux, Arcand procède à la révision des causes, du déroulement et du règlement de la guerre, en particulier du génocide juif. Le chef antisémite prétend que la population juive après la guerre est trop nombreuse pour qu'un génocide de six millions de personnes se soit produit en Europe. Il cite prétendument les chiffres du *New York Times* pour illustrer son propos. D'après le fasciste québécois, le journal américain estimerait que la population juive mondiale a connu une augmentation oscillant entre 200 000 et 3,7 millions entre 1939 et 1948⁶⁵. Arcand tente délibérément de semer la confusion en lançant un salmigondis de statistiques mensongères et imprécises qui remettent en cause l'ampleur du génocide. Ce procédé est omniprésent dans son œuvre, tout comme dans la littérature négationniste en général⁶⁶.

Sur la question du génocide, Arcand ne se contente pas de douter ; il prend aussi position, quoique très rarement. Par exemple, il affirme que le « grand mensonge des 6 millions de juifs tués pendant la guerre [...] forme le pivot contemporain du “racket de la

⁶⁵ Anonyme, « Atroce traitement des grandes “atrocités” », *L'Unité nationale*, vol. 5, n°5, janvier 1954, p. 2. En réalité, l'Holocauste a fait passer le nombre de juifs dans le monde d'environ 16 à 11 millions d'individus, soit une diminution de cinq millions. Anonyme, « La population juive retrouve un niveau proche de celui avant l'Holocauste », *Le Figaro*, 1^{er} juillet 2015, <https://www.lefigaro.fr/international/2015/07/01/01003-20150701ARTFIG00138-la-population-juive-retrouve-un-niveau-proche-de-celui-avant-l-holocauste.php>, page consultée le 11 juillet 2021.

⁶⁶ Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 2.

persécution»⁶⁷ ». Il véhicule ici le message fondamental que les négationnistes veulent mettre en évidence : « les juifs ont menti afin de culpabiliser l'Occident et permettre la création de leur État⁶⁸ ». Dans le même ordre d'idée, Arcand tourne en dérision les doléances des Juifs. Son procédé le plus fréquent à cet égard est de mettre entre guillemets, d'une manière ironique, des épithètes victimaires comme « pauvres persécutés » ou « victimes de l'intolérance chrétienne⁶⁹ ». Dans les années 1950, Arcand refuse de se prononcer sur l'existence du génocide, préférant vociférer qu'il y a eu moins de six millions de victimes juives durant la guerre.

3.3.2 Nuremberg (1945-1946) : la justice des vainqueurs

Dans ce mémoire, Nuremberg réfère uniquement aux procès intentés par le Tribunal militaire international (TMI), et non aux douze procès de Nuremberg menés par la justice militaire américaine contre des organisations nazies de 1946 à 1949. Le procès du TMI de Nuremberg juge les crimes de vingt-quatre hauts responsables du III^e Reich et d'organisations nazies. Il se tient du 20 novembre 1945 au 1^{er} octobre 1946 et permet de mettre en place un droit international durable et d'instaurer par le fait même des concepts juridiques nouveaux, comme le crime contre l'humanité⁷⁰. Ce dernier chef d'accusation est retenu par le tribunal, car les crimes des accusés dépassent, par leur ampleur génocidaire et leurs aspects doctrinaires, les normes de pratiques du cadre militaire⁷¹.

Nuremberg comporte deux grandes faiblesses juridiques. Premièrement, les pays vainqueurs condamnent les pays vaincus, et ce, en l'absence de juges de pays neutres. Un

⁶⁷ Anonyme, « Pivot du racket », *L'Unité nationale*, vol. 7, n^{os}3-4, janvier-février 1956, p. 10.

⁶⁸ Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France*, *op. cit.*, p. 14.

⁶⁹ Anonyme, « Christ et christianisme, termes modernes de polémique politique ! », *L'Unité nationale*, vol. 6, n^o1, septembre 1954, p. 5.

⁷⁰ Gilbert Merlio, « Nuremberg (Procès de) », dans Pierre-André Taguieff, dir., *op. cit.*, p. 1292-1293.

⁷¹ Le concept de génocide, inventé en 1943 par Raphael Lemkin, n'est pas utilisé dans le jugement des accusés à Nuremberg. Cependant, le terme a été mentionné lors des procès. En 1948, il fait son entrée en droit international grâce à la ratification de la *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide* qui entrera en vigueur en 1951.

pays allié ne risque donc pas d'être accusé de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité. Certains massacres, comme celui de Katyn (printemps 1940) perpétré par les Soviétiques, demeurent ainsi impunis. Deuxièmement, le principe de non-rétroactivité n'est pas respecté, car l'accusation de crime contre l'humanité n'existait pas lorsque les crimes ont été commis⁷². Ce qui a fait dire à l'historien franco-russe Léon Poliakov « [qu']à dater de maintenant, il y a deux genres de droit international, un pour les Allemands, l'autre pour le reste du monde⁷³ ». Malgré ses failles, Nuremberg a participé à rendre justice à des millions de disparus, à documenter leurs expériences et à honorer leur mémoire. Autant pour ses lacunes que dans ses bénéfices, le procès de Nuremberg est devenu une cible de choix pour les négationnistes.

Arcand considère que le procès de Nuremberg est « à tous les points de vue, du commencement à la fin, la plus odieuse moquerie judiciaire de l'histoire humaine⁷⁴ ». Il alimente ses thèses révisionnistes dans les années 1950 en s'attaquant à une multitude de facettes de cet important processus judiciaire. D'après lui, les sentences étaient planifiées depuis la Conférence de Yalta (février 1945), soit avant le début des procès⁷⁵. Ainsi, « la jurisprudence établie à Nuremberg permettra, dans n'importe quelle guerre future, de pendre les chefs civils et militaires qui commettront le pire crime de perdre la guerre, sur la foi de la propagande mensongère de guerre⁷⁶ ». En prison, Hermann Goering avait écrit sur son acte d'accusation : « Le vainqueur sera toujours le juge et le vaincu sera toujours l'accusé !⁷⁷ » Cette idée se voulait le « leitmotiv » de sa défense à Nuremberg⁷⁸, et Arcand ne manque pas de la récupérer pour ses propres intérêts idéologiques. Le néo-fasciste québécois estime que les nazis ne devaient pas être jugés parce qu'ils n'ont fait qu'obéir

⁷² Gilbert Merlio, *op. cit.*, p. 1292-1293.

⁷³ Léon Poliakov, *Le Bréviaire de la haine. Le III^e Reich et les Juifs*, Paris, Calmann-Lévy, 1951, p. 274.

⁷⁴ L.T., « La "morale" d'un Lord-juge anglais », *L'Unité nationale*, vol. 7, n°1, octobre 1955, p. 3.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*, p. 4.

⁷⁷ François Kersaudy, *Goering. « L'homme de fer »*, Paris, Perrin, 2022 (2009), p. 391.

⁷⁸ Albert Camus, *L'homme révolté*, Paris, Gallimard, 1951, p. 226.

aux ordres de leurs supérieurs et « servir leur patrie », ce qui ne constitue pas un crime en temps de guerre⁷⁹. Arcand transpose ce raisonnement fallacieux à d'autres événements dans le but de souligner que l'accusation de crime contre l'humanité ne sera jamais appliquée aux judéocommunistes parce qu'ils contrôlent le droit international. Il écrit que si la « judéo-justice de Nuremberg » était respectée, l'Armée rouge devrait être jugée pour crimes contre l'humanité durant la guerre⁸⁰. Dans la même veine, il affirme, en plein cœur de la crise du canal de Suez, que les opposants à Nasser (Boulganine, Krouchtchev, Gurion, Eden, Mollet, etc.) devraient subir le même sort que les accusés à Nuremberg⁸¹.

Aucun survivant juif n'est entendu lors des audiences à Nuremberg. Les preuves reposent essentiellement sur des documents de première main, car le procureur en chef jugeait qu'ils étaient plus impartiaux et complets que la mémoire des témoins « persécutés et hostiles aux nazis⁸² ». Selon Shoahana Felman, « l'ennui suscité par ces documents [...] ne pouvait retenir l'intérêt des journaux présents⁸³ ». Nuremberg a donc peu informé les masses.

Arcand invalide l'authenticité des documents présentés en Cour en proclamant que « [c]'est le Congrès juif Mondial qui a collationné, choisi et fourni toutes les preuves d'atrocités au procès de Nuremberg⁸⁴ ». Il prétend tirer cette information du livre *Unity in Dispersion. A history of the World Jewish Congress* (1948), écrit par des membres de cette organisation juive. Au sujet de l'iconique film *Nazi Concentration Camps*, il croit qu'il s'agit en fait d'archives allemandes montrant les conséquences du bombardement aérien de Dresde⁸⁵. Cette dernière assertion, quoiqu'insensée, porte le débat sur un terrain qu'il veut exploiter :

⁷⁹ J.-L. M., « Est-Ouest, Nord-Sud », *L'Unité nationale*, vol. 6, n°10, juillet 1955, p. 9.

⁸⁰ H.B., « Où sont les échafauds ? », *L'Unité nationale*, vol. 7, n°9, juillet 1956, p. 5.

⁸¹ Anonyme, « Où les pendre ? », *L'Unité nationale*, vol. 7, n°s 11-12, novembre-décembre 1956, p. 14.

⁸² Shoahana Felman, « Traumatisme à la cour », dans Sylvie Lindberg et Annette Wiewiorka, dir., *Le moment Eichmann*, Paris, Albin Michel, 2016, p. 189.

⁸³ *Ibid.*, p. 190.

⁸⁴ Anonyme, « Atroce traitement des grandes "grandes atrocités" », *L'Unité nationale*, vol. 5, n°5, janvier 1954, p. 2.

⁸⁵ *Ibid.* *Nazi Concentration Camps* (1945) est un documentaire de 59 minutes tourné par l'armée américaine qui expose au grand jour les atrocités commises dans les camps de la mort.

les crimes de guerre commis par les forces alliées. Arcand cite délibérément l'épisode de Dresde, qui soulève plusieurs questions légitimes sur la conduite des Américains et des Britanniques⁸⁶.

Arcand s'est possiblement inspiré du ministère de la Propagande du Reich qui s'était emparé de l'événement pour relativiser le rôle de l'Allemagne durant la guerre et présenter sa population comme une victime de celle-ci⁸⁷. Il souhaite visiblement décrier le clan allié pour faire contrepoids aux preuves accablantes mobilisées par le « tribunal Vae-Victis [Malheur aux vaincus] de Nuremberg » contre les nazis⁸⁸. À propos de ces derniers, il se fait silencieux sur leurs actions, se contentant de leur faire jouer le rôle des persécutés. Cette focalisation a pour fonction de jeter sous le tapis la spécificité du génocide hitlérien qui se traduit, selon l'historien Yehuda Bauer, par la combinaison de ses moyens (chambres à gaz – méthodes rationnelles et pragmatiques), ses visées (exterminer chaque individu d'un groupe – caractère global) et ses motifs idéologiques (racisme biologique, idéologie anti-pragmatique)⁸⁹.

3.3.3. La guerre 1939-1945 : le révisionnisme par transposition

Avant la guerre, Arcand s'était toujours gardé d'encourager explicitement la brutalisation des Juifs. En 1955, il écrit que si le principe de culpabilité collective s'appliquait véritablement à tous, « il ne devrait pas rester sur terre [*sic*] un seul Juif vivant⁹⁰ ». Cette remarque, et plusieurs autres au cours de cette décennie témoignent d'une radicalisation de son antisémitisme qui s'explique en partie par le fait qu'il tient les Juifs responsables de la

⁸⁶ Antony Beevor, *La Seconde Guerre mondiale*, Paris (traduction française), Calmann-Lévy, 2012, p. 868-869.

⁸⁷ Voir Frederick Taylor, *Dresden. Tuesday 13 February 1945*, Londres, Harper Perennial, 2005, 518 p.

⁸⁸ L.T., « Accepter l'agression pour éviter la guerre », *L'Unité nationale*, vol. 6, n°6, février 1955, p. 2.

⁸⁹ Yehuda Bauer, *op. cit.*, p. 57-60.

⁹⁰ Anonyme, « Culpabilité collective », *L'Unité nationale*, vol. 7, n°2-3, novembre-décembre 1955, p. 8. Le principe de culpabilité collective s'applique à Nuremberg pour certaines organisations comme la *Gestapo* et la *Schutzstaffel*. Cependant, l'objectif est de punir uniquement les criminels et non l'ensemble du peuple allemand. Les Alliés souhaitaient ainsi éviter de reproduire les conséquences du traité de Versailles de 1919.

Seconde Guerre mondiale. Selon lui, ce conflit est fondamentalement religieux, et les premières victimes furent la chrétienté et le christianisme. Arcand évacue ainsi le rôle de l'Allemagne dans le déclenchement des hostilités. En fait, il inverse carrément les intentions et le rapport de force entre les Juifs et les nazis en considérant que ce sont « TOUS les Juifs du monde, même en Europe [qui] travaillaient à l'extermination totale du peuple allemand⁹¹ ». La preuve la plus probante à cet égard est pour lui le brûlot *Germany must Perish!* (1941) de Theodore N. Kaufman, un homme d'affaires juif-américain. Ce texte, souvent cité par la propagande nazie pour justifier les actions antisémites du III^e Reich, propose la stérilisation massive du peuple allemand et la distribution du territoire allemand et autrichien aux pays limitrophes⁹². Arcand omet sciemment de dire que ces idées n'avaient aucune chance de se concrétiser. Hitler et Himmler pouvaient lancer et mettre en marche une opération d'extermination, pas les Juifs⁹³. Une carte figurant dans le livre de Kaufman montre une Europe sans Allemagne ni Autriche⁹⁴. Selon Arcand, cette carte s'apparente à celle qui avait été approuvée par les dignitaires à la conférence de Québec, sans préciser s'il s'agissait de celle d'août 1943 ou septembre 1944⁹⁵. Arcand pense que la guerre oppose l'élite politique et militaire des pays alliés, dirigés par la « juiverie mondiale », aux chrétiens du monde entier qui sont soutenus par les fascismes européens. Selon cette conception fantasmagorique, le discours du politique et des grands médias relève inévitablement de la propagande « judéo-alliée ». C'est dans cet esprit qu'il certifie, par exemple, que d'influents médias américains (*New*

⁹¹ Anonyme, « Culpabilité collective », *L'Unité nationale*, vol. 7, n^{os}2-3, novembre-décembre 1955, p. 8. Les majuscules sont dans le texte d'origine.

⁹² Anonyme, « Petit manuel du parfait génocide », *L'Unité nationale*, vol. 5, n^o4, décembre 1953, p. 4 ; Kaufman recommande plus précisément de stériliser les Allemands de moins de 65 ans et les Allemandes de moins de 45 ans. Voir Théodore N. Kaufman, *Germany Must Perish!*, Newark (New Jersey), Argyle Press, 1941, 104 p.

⁹³ Pierre-Vidal Naquet, *op. cit.*, p. 117.

⁹⁴ Voir annexe II.

⁹⁵ Arcand ne précise pas de quelle conférence il s'agit. Les deux conférences de Québec ont été organisées pour que les gouvernements britanniques, canadiens et américains discutent des stratégies militaires à adopter et de leurs innovations technologiques dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale. Churchill, Roosevelt et Mackenzie King y étaient présents.

York Times, Washington Post, Time Magazine) approuvent les propositions de *Germany must Perish*⁹⁶ !

Le révisionnisme par inversion d’Arcand se manifeste aussi à travers une réappropriation du champ sémantique de la Shoah. En effet, il emploie fréquemment le terme « holocauste » pour désigner les violences qui sont, selon lui, d’origines juives. Ainsi, « holocauste » devient un synonyme de la Seconde Guerre mondiale dans son ensemble : « Qui a donc voulu, préparé et provoqué l’affreux holocauste de 1939-45⁹⁷ ? »

Arcand croit à la cruauté inhérente des Juifs. Il soutient cette idée, relevant de la caractérologie ethnique, en évoquant à plusieurs occasions les violences au Proche-Orient, qui marquent l’actualité de son époque. À ses yeux, l’accusation de crimes contre l’humanité convient à « ce que les Juifs ont fait en Palestine contre les Arabes⁹⁸ ». Ainsi, sans nier le génocide hitlérien, Arcand le met sur un pied d’égalité avec le conflit judéopalestinien où les deux belligérants s’accusent bilatéralement de « génocide ». Le chefaillon canadien détient le don de la formule choc et polémique. Par exemple, jouant sur l’ambiguïté sémantique du mot « antisémitisme », il écrit que les « Juifs ont commis le plus grand crime d’antisémitisme contre les Arabes de Palestine⁹⁹ ». « Sémite », en effet, renvoie à un ensemble de peuples du Proche-Orient parlant ou ayant parlé des langues sémitiques, comme l’arabe et l’hébreu. Suivant son étymologie, l’antisémitisme devrait s’appliquer aux peuples arabes. Cependant, « antisémite », au sens obvie du terme, renvoie uniquement à la haine des Juifs depuis qu’il a été formulé à la fin du XIX^e siècle. Arcand profite de la conjoncture historique de son temps (conflit israélo-palestinien) et de la polysémie du terme « sémite » pour instrumentaliser le phénomène de l’antisémitisme de manière tendancieuse. Il parle des conflits au Proche-Orient avec des termes (holocauste, sémite) qui renvoient habituellement à la Shoah. Cette appropriation langagière s’inscrit

⁹⁶ Anonyme, « Petit manuel du parfait génocide », *L’Unité nationale*, vol. 5, n°4, décembre 1953, p. 4.

⁹⁷ Anonyme, « “Crime de guerre” qui a “génocidé” [sic] 75,000,000 d’êtres humains », *L’Unité nationale*, vol. 5, n°11, juillet 1954, p. 4.

⁹⁸ H.B., « Où sont les échafauds ? », *L’Unité nationale*, vol. 7, n°9, juillet 1956, p. 5.

⁹⁹ J.-L. M., « André L., “Le Devoir”, le racisme », *L’Unité nationale*, vol. 6, n°8, avril 1955, p. 3.

dans une volonté de mettre la focale sur les violences causées par la création de l'État d'Israël.

Malgré la méfiance que la classe intellectuelle et politique lui témoigne, Arcand profite de sa liberté retrouvée pour poursuivre son entreprise de déformation et de falsification de l'histoire dans l'objectif de la rendre cohérente avec ses théories antisémites et complotistes. Chez lui, l'histoire prouve l'existence du complot et l'actualité démontre sa montée en puissance. Il s'attarde à disqualifier le discours « dominant » sur la Shoah qui émane, selon lui, des médias de masse, d'organisations internationales, de travaux historiques et de gouvernements libéraux ou communistes, entre autres. À l'aide de divers procédés, il transforme les Juifs en bourreaux de l'histoire, allant même jusqu'à jeter sur eux l'opprobre des deux guerres mondiales et d'une tentative de génocide. Ses procédés et ses théories révisionnistes, Arcand les a étrennés avant la guerre. Il n'a fait que les étoffer et les radicaliser durant la période de l'après-guerre.

Aux élections québécoises de 1960, un an après le décès de Duplessis, l'Union nationale cède le pas au Parti libéral. Ce changement de garde met un terme à la lutte anticommuniste au Québec et ouvre la voie à d'importantes réformes progressistes qui détonnent avec le conservatisme politique, social et religieux du duplessisme¹⁰⁰. Pendant cette période, le mouvement souverainiste émerge et prend de l'ampleur. En parallèle, sur la scène internationale, des pays de tous les continents acquièrent leur souveraineté, conduisant à une nouvelle fracturation des empires coloniaux. En avril 1961 s'ouvre le procès d'Adolf Eichmann, qui dévoile au monde entier les horreurs des camps nazis. À la même époque, le II^e concile œcuménique du Vatican (octobre 1962 à décembre 1965) reconfigure plusieurs aspects liturgiques et théologiques du catholicisme, et plus généralement le rapport de l'Église avec la société, les autres confessions chrétiennes et les autres religions comme le

¹⁰⁰ Hugues Théorêt, *La peur rouge*, *op. cit.*, p. 10.

judaïsme. Le vent de modernité qui souffle sur la Belle Province entraîne une baisse des sentiments antisémites¹⁰¹.

Au cours des dernières années de sa vie, Arcand est décontenancé par la transformation accélérée de l'Église catholique, du Québec et du monde. Ses positions et ses discours se radicalisent, s'éloignant encore davantage de la trame historique largement admise par la communauté historique.

¹⁰¹ Gérard Bouchard et Zipporah Shnay, « Préface », dans Pierre Anctil, Gérard Bouchard et Ira Robinson, dir., *op. cit.*, Sillery, Septentrion, 2000, p. 27.

CHAPITRE IV

SUR LA PENTE RAIDE DU COMLOTISME ET DU NÉGATIONNISME (1961-1967)

Cinq ans d'emprisonnement, une guerre mondiale et un génocide ne suffirent pas à faire taire Adrien Arcand. Il ne démord pas au sujet de l'antisémitisme et du complot judéocommuniste. Dans les années 1960, les mœurs et les idées évoluent rapidement en Occident, et de manière marquée au Québec. Quel effet a le début de la Révolution tranquille sur les idées fixes d'Arcand ? Où se dirige, et comment s'articule son entreprise de révision de l'histoire, en particulier celle du génocide juif ? Comment ce journaliste, maintenant dans la soixantaine, compose-t-il avec une série d'événements qui attaque de plein fouet sa conception du monde, au premier chef le procès Eichmann et le concile Vatican II ? À quelles sources s'alimente-t-il sur le plan des idées ?

Arcand ne publie rien de son autorité entre 1959 et 1964. Faute de fonds, le journal *L'Unité nationale* est mis sous presse pour une dernière fois en décembre 1958. Pendant près d'une décennie, soit de 1955 à 1964, le chef du PUNC ne fait paraître aucun pamphlet. Le ralentissement de sa production peut s'expliquer par ses difficultés financières et ses ennuis de santé. Le dirigeant antisémite, en effet, vit avec les conséquences d'un ulcère depuis 1950. En octobre 1959, à l'âge de 60 ans, il subit une opération à l'estomac¹.

Devant composer avec des contraintes économiques et physiques, Arcand partage tout de même sa pensée dans les rassemblements de son parti² et par l'entremise d'entrevues avec des journalistes œuvrant pour des journaux généralistes ou d'extrême droite. De 1965 à

¹ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 307.

² Voir annexe IV.

1967, il publie ses trois derniers pamphlets : *À bas la haine !* (1965), *Le communisme installé chez nous* (1966) et *La Révolte du Matérialisme* (1966), ainsi que le mensuel *Serviam* (1965-1967), qui prend la forme d'un tapuscrit, alors que *L'Unité nationale* (1953-1958) présentait une mise en page classique pour un journal de cette époque. Le PUNC semble à court d'argent dans les années 1960.

4.1. Nouvelle décennie, nouveau paradigme ?

Le chef de parti avait toujours fait part de ses idées avec conviction. Cependant, à quelques occasions durant la décennie 1960, il n'assume plus son antisémitisme. S'agit-il d'un authentique acte de contrition ou d'un leurre opportuniste ?

En entretien avec le journaliste Pierre Chaloult du journal *La Patrie* en décembre 1965, Arcand déclare : « Non, je ne suis pas anti-sémite [*sic*] ! Je constate seulement que les Juifs sont anti-Chrétiens. Qu'ils veulent dominer le monde. Qu'ils veulent détruire la civilisation occidentale³. » Arcand tient un discours ambigu sur l'antisémitisme, lui qui déclare la même année, dans son pamphlet *À bas la haine !*, que cette doctrine « n'est en somme qu'un acte d'amour et de loyauté portant le Gentil [le non Juif] à la défense de ses valeurs spirituelles et matérielles attaquées par le Juif infiltré dans la Gentilité⁴ ». Même s'il définit l'antisémitisme en termes mélioratifs, il refuse de s'y identifier. Cette incohérence témoigne de sa difficulté à renoncer à son antisémitisme tout en cherchant à s'adapter aux sensibilités de son époque.

Ce qui unit les deux extraits susmentionnés est le renversement du rapport agresseur/victime. À partir du moment où les Juifs incarnent le Mal absolu pour les chrétiens, tout propos émis par un chrétien à l'encontre de son agresseur juif n'est que légitime défense, et non de l'antisémitisme, asserte-t-il.

³ Pierre Chaloult, « Adrien Arcand se dit raciste mais pas antisémite », *La Patrie*, 21 novembre 1965, n°46, p. 4.

⁴ Adrien Arcand, *À bas la haine !*, *op. cit.*, p. 141.

La première génération de négationnistes avait tendance à assumer, ou à farder très légèrement, son antisémitisme⁵. Le chef du PUNC s'engage plutôt dans un double jeu : il cherche à nommer autrement des idées qui, assimilées à l'antisémitisme, seraient fort impopulaires dans la société canadienne et québécoise des années 1960.

Dans un article de l'édition d'avril-mai 1967 de *Serviam* intitulé « Pour mieux comprendre la lecture des grands journaux », Arcand dresse une longue liste de définitions à laquelle nous ferons référence à plusieurs occasions dans ce chapitre. L'ancien journaliste de *La Presse* livre ainsi l'architecture de sa pensée à la fin de sa carrière. Ces définitions mettent en évidence les raccourcis idéologiques qu'il emprunte afin de transposer sa vision manichéenne du monde dans les réalités changeantes de son époque.

Il se présente comme le détenteur de vérités tenues sous silence par les grands médias, lesquels seraient tous contrôlés par des Juifs. De ce point de vue, lorsqu'un de ces médias parle de « sources habituellement bien informées », ils font référence, selon Arcand, à des « sources communistes, socialistes, marxistes, socialisantes, judaïsantes, libérales. Il est à remarquer que lorsqu'on attribue une parole ou une nouvelle, vraie ou fausse, à quelqu'un de la droite, il est toujours nommé par son nom, il faut les identifier clairement⁶. » De même, « l'opinion mondiale » est dictée « selon les directives des Nations Unies, par les gauchistes de tout acabit, libéraux de toutes teintes, et tous les déchristianisés⁷ ». Arcand s'approprie ainsi tout un champ lexical habituellement employé par ses adversaires pour le décrédibiliser. Selon lui, la littérature haineuse renvoie à « [t]out livre, pamphlet ou publication qui dénonce et expose le communisme et la Juiverie, dans tous leurs aspects⁸ ». Un fasciste, un nazi ou un hitlérien fait référence à un « anti-communiste actif », de la

⁵ Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 49.

⁶ Ray M., « Pour mieux comprendre la lecture des grands journaux », *Serviam*, vol. 2, n°5, avril-mai 1967, p. 19.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 19.

même manière qu'un antifasciste est « communiste » ou « en faveur du communisme⁹ ». Concernant l'antisémitisme, Arcand en donne une nouvelle acception qui se veut en fait un synonyme de l'anticommunisme :

[Antisémitisme est] un terme utilisé pour désigner ceux qui sont le plus fortement opposé au communisme, même s'ils ne mentionnent pas la juiverie. Il est appliqué AUTOMATIQUÉMENT à ceux qui dénoncent la Juiverie, comme la maîtresse et l'instigatrice de toutes les doctrines communistes, socialistes, marxistes, judaïsantes, révolutionnaires¹⁰.

Il tient toutefois des propos plus tempérés à la première page de ce même numéro de *Serviam* :

L'antisémitisme est condamné dans la mesure où il professe la haine, le mépris du Juif en tant que Juif. Le Seigneur est venu sauver tous les hommes, même les Juifs. Toute haine de ces derniers, comme tels, est inadmissible. Le P.U.N. dénonce et déplore cet antisémitisme qui n'a jamais existé au sein de notre Parti. Notre mouvement en est un de défense contre l'envahissement de l'esprit juif, contre les agissements de la Judéo-Maçonnerie et contre le communisme international qui est de fondation et d'inspiration juive¹¹.

Arcand paraît rompre avec l'antisémitisme pseudobiologique qu'il défendait depuis l'entre-deux-guerres. Sa haine des Juifs se définit dorénavant en fonction des rapports que ceux-ci entretiennent avec les « Gentils », et non plus dans une perspective ontologique – du Juif en tant que Juif. Il ne croit plus qu'un Juif soit « condamné » à rester juif. Pierre Chaloult, rapportant les propos d'Arcand sur cette question, écrit : « Il y a des Juifs qui ont vu la lumière. Ils ont cessé de faire partie du judaïsme¹². » Ce changement dans la pensée d'Arcand n'est toutefois que stratégique. Il peut s'expliquer par l'indignation grandissante qui suit les révélations sur la Shoah, particulièrement depuis le procès Eichmann (1961-1962), ou pour se conformer tant bien que mal à la déclaration *Nostra Aetate* (1965) et la

⁹ *Ibid.*, p. 18.

¹⁰ *Ibid.* Les majuscules sont dans le texte d'origine.

¹¹ J.F., « L'antisémitisme », *Serviam*, vol. 2, n°5, avril-mai 1967, p. 1. La lettre « C » est retirée de l'acronyme PUNC dans la revue *Serviam*. Pour uniformiser, le texte principal de cette étude conserve l'acronyme PUNC.

¹² Pierre Chaloult, *loc. cit.*, p. 4.

réhabilitation du judaïsme dans l'histoire du christianisme par le Vatican. Dans une manœuvre similaire, Arcand avait délaissé l'étiquette fasciste lorsque la guerre était proche en 1938 au profit de celle du « corporatisme ». Pour le reste de sa carrière, il se défendra publiquement de souscrire au nazisme ou à l'hitlérisme¹³. En 1965, l'étiquette antisémite fait place au « pro-gentillisme » ou au « pro-christianisme ». Arcand cherche continuellement à s'adapter aux sensibilités de son époque, mais il n'y a aucune réelle volonté de venir à résipiscence. Dans ses écrits, il continuera de tenir des propos de nature antisémites jusqu'à la fin de ses jours. Conscient de la marginalité de ses idées, il les mystifie et les réinterprète tout en se montrant soucieux de conserver une apparence de cohérence et de crédibilité. En dépit de toutes ses manœuvres intellectuelles, ses schémas de croyance restent inflexibles : il ne cesse de croire en l'existence d'un complot judéocommuniste, de développer des théories révisionnistes/négationnistes et de défendre les nazis. Son antisémitisme, qui structure sa révision de l'histoire, atteint dans les années 1960 son plus haut niveau de radicalité.

Comme à son habitude, Arcand continue de chercher des preuves du complotisme judéocommuniste dans les événements (et les phénomènes) marquant de son époque. Ceux sur lesquels il s'acharne ont été privilégiés pour l'analyse, car ils permettent de mieux caractériser l'évolution et la radicalisation de son discours révisionniste. La section suivante dressera donc une vue d'ensemble étoffée de son révisionnisme. Ensuite, notre regard se tournera vers un événement qui ébranle la raison d'être de ses convictions intégristes catholiques et antisémites : le concile Vatican II. Pour cet idéologue qui s'était servi de la théologie chrétienne comme outil de propagande, il apparaît intéressant de voir comment il réagira lorsque c'est l'Église qui attaque le fondement même de sa pensée : la haine du Juif au nom de la défense de la chrétienté. Nous traiterons, dans un second temps, de la réaction d'Arcand aux allégations compromettantes sur le rôle de Pie XII pendant la Shoah. Ainsi, nous aurons un portrait éclairé du rapport d'Arcand avec le Vatican à une époque où cette institution subit de profondes transformations. Par la suite, nous

¹³ Yves Leclerc, « 750 personnes paient pour assister à un meeting du fasciste Adrien Arcand au Centre Paul-Sauvé », *La Presse*, 15 novembre 1963, p. 13.

enchaînerons avec une section sur les liens entre Arcand et Paul Rassinier, un ancien militant communiste devenu le premier des négationnistes. L'objectif poursuivi consiste à sonder la place d'Arcand dans un courant négationniste mondial en pleine émergence à la mesure des connaissances apportées par ce mémoire. Pour finir, nous aborderons le négationnisme d'Arcand, d'abord par le biais de son opinion sur le III^e Reich, puis par sa révision du génocide. Nous pourrions voir comment son révisionnisme, analysé au préalable, interagit avec son négationnisme, surtout en ce qui concerne leur articulation et leur radicalisation.

4.2. Le complot judéocommuniste

Communisme, judaïsme et complotisme forment plus que jamais un tout cohérent dans l'esprit du pamphlétaire. Dans *À bas la haine !* (1965), véritable aiguillon d'intolérance, il écrit que le communisme est une invention juive, que Marx est un prophète juif¹⁴ ; dans *Serviam* (avril 1966), il ajoute que « [d]epuis 1917 TOUS les chefs d'État communistes ont été soit des Juifs, soit des demi-juifs, soit des Gentils athées mariés à des Juives » et que le « communisme n'est pas autre chose qu'un masque politique derrière lequel se cache la conspiration de la domination juive mondiale¹⁵ ». L'idéologue puise encore une fois dans l'actualité nationale et internationale pour trouver des traces du complot mondial et saisir son évolution. L'histoire demeure son instrument de prédilection pour triturer le réel et, à tout prendre, lui substituer un monde fictif. Au cours des dernières années de sa vie, Arcand s'enfonce dans un bovarysme où la haine du Juif s'amalgame à la crainte d'un cataclysme pour la civilisation occidentale.

¹⁴ Adrien Arcand, *À bas la haine !*, *op. cit.*, p. 55 et 64.

¹⁵ Anonyme, « Nouvelles », *Serviam*, vol. 1, n^o5, avril 1966, p. 4. Les majuscules sont dans le texte d'origine ; Anonyme, « Hasard des coïncidences », *Serviam*, vol. 1, n^o5, avril 1966, p. 10.

4.2.1. « Le procès Eichmann est une diabolique conspiration mondiale »

Au cours de la décennie 1950, Arcand s'était acharné sur le procès de Nuremberg, dans lequel il voyait la preuve de l'emprise des judéocommunistes sur le droit international. Or, malgré la divulgation de nombreux crimes nazis lors de ce processus judiciaire et quelques publications d'historiens, le grand public en savait peu sur le génocide juif qui ne porte toujours pas de nom à la fin des années 1950¹⁶. Cette relative ignorance de l'opinion mondiale évolue rapidement à la suite de l'annonce, en mai 1960, de la capture d'Adolf Eichmann (1906-1962) par des agents du Mossad en Argentine, où il s'était réfugié¹⁷. Nommé officier SS en 1937, Eichmann organisa la déportation de millions de Juifs dans les camps de la mort. Au final, il aura été « [l']administrateur en chef du plus grand génocide de l'histoire¹⁸ ». À la suite de son arrestation, la presse mondiale publie de longs reportages sur le génocide et Eichmann¹⁹. Son procès, qui se tient à Jérusalem d'avril 1961 à mars 1962²⁰, représente un « événement médiatique mondial ». Les séances du tribunal sont filmées et diffusées à la télévision à travers le monde. Au total, 112 témoins oculaires et survivants du génocide défilent à la barre pour raconter l'horreur des camps. Grâce à ces témoignages, souvent livrés avec émotions, et une habile diffusion télévisée sur le plan technique, le procès Eichmann mène à une prise de conscience internationale de l'ampleur de la barbarie nazie.

Dans les années 1960, le retentissement du procès à Jérusalem et, dans une moindre mesure, le second procès d'Auschwitz (1963-1965) en Allemagne contribuent à alimenter

¹⁶ Sylvie Lindeperg et Annette Wieviorka, *op. cit.*, p. 13.

¹⁷ Le Mossad est une agence de renseignement israélienne.

¹⁸ David Cesarini, *Adolf Eichmann*, Paris (traduction française), Tallandier, 2010, p. 156.

¹⁹ Sylvie Lindeperg et Annette Wieviorka, *op. cit.*, p. 12.

²⁰ La condamnation à mort de l'ancien *SS-Obersturmbannführer* est prononcée le 11 décembre 1961, puis confirmée en appel le 28 mars 1962. Le recours en grâce du prisonnier nazi est refusé par le président israélien le 31 mai 1962. Ce jour-là, Eichmann est exécuté par pendaison dans une prison israélienne.

les discours négationnistes²¹. Arcand réagit au procès Eichmann et ne dit mot du second procès d'Auschwitz, possiblement à cause d'une plus faible attention des médias.

En avril 1961, alors que les caméras du monde entier sont braquées sur le tribunal de district de Jérusalem, Arcand commente l'événement-procès pour une première fois tout juste avant son ouverture, dans le cadre d'un entretien avec le journaliste Serge Brousseau. Ce dernier rapporte les propos d'Arcand dans *L'Europe réelle*, un mensuel belge avec une ligne éditoriale antisémite, suprémaciste et d'extrême-droite. Le dirigeant anticommuniste récidive peu de temps après, en juillet 1961, dans la même revue. Cette fois-ci, il prend la plume pour réagir à un article du journaliste et ancien résistant belge, Fernand Delmany, qui s'opposait à ses propos révisionnistes/négationnistes.

Dans le premier article, Arcand, de tempérament irascible, prend le mors aux dents. Il multiplie les qualificatifs péjoratifs au sujet du procès : « cirque », « bouffonnerie », « diabolique conspiration mondiale », « prostitution de la Justice », « burlesque »²². D'après le chef nationaliste, Eichmann « est accusé par un État qui n'existait pas et qui, au moment des supposés crimes, était la patrie des Arabes palestiniens, ces sémites qui ont été expulsés et spoliés par d'autres sémites en 1948²³ ». Il rajoute que « [l]'État d'Israël est né dans le génocide [...] des Arabes palestiniens qui y vivaient depuis 1,700 ans. C'est donc un État-crime²⁴ ».

Pour des antisémites comme Arcand, les circonstances ayant mené à ce procès alimentent et justifient la haine envers l'État hébreu. D'après les historiennes Sylvie Lindeperg et Annette Wieviorka, « [l]a décision d'enlever Eichmann pour faire son procès en Israël ne pouvait qu'être politique et elle n'a pas pu être prise qu'avec l'aval du chef du

²¹ Le second procès d'Auschwitz, aussi appelé procès de Francfort, traduisent en justice vingt-deux bourreaux du camp d'Auschwitz. Voir *Denying the Holocaust, op. cit.*, 278 p. ; Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France, op. cit.*, 692 p.

²² Serge Brousseau, « Adrien Arcand dit : “Le procès Eichmann est une diabolique conspiration mondiale” », *L'Europe réelle*, n^{os}36-37, avril-mai 1961, p. 1-4 ; Voir annexe III.

²³ Serge Brousseau, *loc. cit.*, p. 1.

²⁴ *Ibid.*, p. 1.

gouvernement, Ben Gourion. Il est légitime de s'interroger sur le pourquoi d'une telle décision²⁵. » Arcand répond à ces interrogations légitimes en suggérant qu'Israël truque le procès, y compris les preuves et le jugement à venir de l'accusé. Sur la question « Que pensez-vous des atrocités allemandes que l'on reproche à Eichmann ? Des six millions de Juifs assassinés ? », Arcand ne se prononce pas directement. Il préfère remettre en cause la validité des accusations contre le bourreau nazi en rappelant l'épisode de Nuremberg. Selon lui, le Congrès juif Mondial avait « le monopole et l'exclusivité de préparer la preuve des "atrocités" allemandes pour le procès de Nuremberg²⁶ ». Il appuie son propos sur une « preuve » qu'il avait pour la première fois avancée en 1954 : le film *Nazi Concentration Camps*, qui montrait l'horreur des camps de concentration nazis et des camps de prisonniers libérés par les Alliés. Diffusé au tribunal de Nuremberg, ce document serait plutôt, selon Arcand, des images des « atrocités ALLIÉES commises dans la ville ouverte de Dresde²⁷ ».

Arcand revient aussi sur le pamphlet *Germany must Perish !* Comme en 1953, il présente le brûlot germanophile comme une preuve des intentions génocidaires des Juifs. Il considère que les Allemands furent magnanimes avec les Juifs. « Ce qu'il y a d'étonnant, écrit-il ignoblement, c'est qu'après pareilles provocations juives, tant de Juifs soient revenus d'Allemagne si gras et si bien portants²⁸. » L'auteur anticomuniste recycle ses idées révisionnistes et négationnistes pour les adapter à un événement de l'actualité, en l'occurrence le procès Eichmann.

Arcand ne fait toutefois pas que se répéter : il se dirige vers la négation complète du génocide juif. Dans les années 1960, il affirme ce qui était encore de l'ordre de la supposition dans les années 1950. Par exemple, il réduit de dix fois le nombre de pertes juives tout en prenant soin d'innocenter Hitler :

²⁵ Sylvie Lindeperg et Annette Wieviorka, *op. cit.*, p. 16.

²⁶ Serge Brousseau, *loc. cit.*, p. 3.

²⁷ *Ibid.*, p. 3. Les majuscules sont dans le texte d'origine.

²⁸ *Ibid.*, p. 4.

Il y a eu 600 000 Juifs tués pendant la dernière guerre. PAS SIX MILLIONS : le mensonge du siècle. Sur ces 600 000, la moitié furent tués lors de l'anéantissement du ghetto de Varsovie, quand Hitler ordonna de raser par des bombes « aériennes » ce secteur qui s'était soulevé par les armes en temps de guerre et dans un pays vaincu : chose admise par les lois militaires.

Les autres moururent pour la plupart de sous-alimentation et de typhus par faiblesse et non-résistance à cause de cette sous-alimentation²⁹.

Dans cet extrait, le pamphlétaire canadien-français nie l'élimination systématique des Juifs. Ces derniers seraient des victimes « normales » du second conflit mondial, comme tant d'autres peuples habitant en Europe. Arcand contredit, volontairement ou non, Gideon Hausner, procureur général d'Israël au procès Eichmann, qui considère que « l'extermination des Juifs n'était liée à aucun acte de guerre³⁰ ».

Arcand continue sur sa lancée dans le second article de 1961. Ses arguments pour disculper Eichmann et, par extension, nier la Shoah, sont plus diffus dans leurs enchaînements, mais tout aussi radicaux. Il soutient, à tort, que l'ancien officier SS avait un oncle, une tante et une nièce juive. Eichmann aurait sauvé cette dernière en la faisant passer du côté de la Suisse en 1943, un pays largement épargné par les combats militaires³¹. Après avoir puisé dans l'histoire familiale de l'accusé, Arcand enchaîne en disant que le procureur Hausner aurait obligé Eichmann à prononcer « 4 000 pages d'auto-accusation ». Ces aveux forcés auraient ensuite été enregistrés sur « 100 bobines magnétiques » et présentés en guise de preuve au tribunal³².

Il démolit ensuite l'authenticité d'un autre document, celui-là capital dans la construction mémorielle de la Shoah : *Le Journal d'Anne Frank*, publié en 1947. Le négationniste allègue qu'un « tribunal de New York a accordé à un scripteur-juif une indemnité-dommages de \$ 50.000 pour... avoir rédigé les mémoires de la petite Anne, et [...] [que]

²⁹ *Ibid.*, p. 3. Les majuscules sont dans le texte d'origine.

³⁰ Sylvie Lindeperg et Annette Wieviorka, *op. cit.*, p. 27.

³¹ Adrien Arcand, « Adrien Arcand répond à Demany... », *L'Europe Réelle*, n°39, juillet 1961, p. 1.

³² *Ibid.*

son père a affirmé que son enfant, «à son âge, ne pouvait avoir rédigé de tels propos»³³ ». Au même moment, à Jérusalem, des survivants racontent leur expérience des camps nazis, et ce, depuis le 28 avril³⁴. Il est probable qu’Arcand ait voulu prendre le contre-pied du récit de ces survivants en s’attaquant au *Journal d’Anne Frank*, le plus connu des témoignages sur les conséquences de l’appareil génocidaire nazi.

Arcand saisit rapidement l’ampleur médiatique du procès Eichmann et s’empresse de démolir sa légitimité. Les deux articles dans *L’Europe réelle* révèlent que, pour lui, Nuremberg et Jérusalem sont des créations judéocommunistes ayant pour but de réviser l’histoire de la guerre et d’étendre l’emprise des conspirateurs sur le droit international. Depuis le début des années 1950, il relativise la souffrance des Juifs européens sous prétexte que le Vieux Continent était en proie au plus meurtrier conflit de l’histoire. Il refuse catégoriquement d’admettre que les israélites furent victimes d’une tentative de génocide et il accuse tous ceux qui le contredisent sur ce point de fomenter avec les judéocommunistes ou de les soutenir. En fin de compte, le procès Eichmann a permis ce qu’Arcand voulait empêcher : constituer la Shoah comme un « événement distinct de la Seconde Guerre mondiale³⁵ ».

Outre ces deux textes, Arcand aborde très rarement le procès Eichmann dans ses écrits publics des années 1960 ; il parlera plus souvent du procès de Nuremberg (1945-1946). Par exemple, dans *À bas la haine* (1965), on retrouve quatorze occurrences « Nuremberg » et seulement une occurrence « Eichmann ». Dans cette dernière, il se contente de souligner que le procès à Jérusalem était, à l’instar de Nuremberg, « fondé sur le *kidnapping* de l’accusé en violation de toute loi internationale³⁶ ». Le peu d’attention réservée au procès Eichmann s’explique difficilement, à part le fait que l’événement (et le tapage médiatique qu’il entraîne) se produit dans une période où Arcand se tient coi. L’une des pistes

³³ *Ibid.*

³⁴ Sylvie Lindeperg et Annette Wieviorka, *op. cit.*, p. 32.

³⁵ *Ibid.*, p. 41.

³⁶ Adrien Arcand, *À bas la haine !*, *op. cit.*, p. 102. Les italiques sont dans le texte d’origine.

possibles est que Nuremberg crée, aux yeux d’Arcand, un précédent qui sera respecté par les procès subséquents. Selon le négationniste, « les perdants de toute prochaine grande guerre devront être pendus comme “criminels de guerre”³⁷ ». De ce point de vue, Nuremberg renvoie à tous les autres procès d’après-guerre envers des militaires des forces de l’Axe.

Le procès Eichmann n’en marque pas moins un tournant dans l’expression du révisionnisme et du négationnisme d’Arcand. Bien que, somme toute, il ait peu discuté de cet événement, ses écrits ultérieurs au procès laissent transparaître un discours qui se radicalise sur plusieurs points capitaux de sa pensée, tels que le complot judéo-communiste et la révision de l’histoire du dernier conflit mondial, ainsi que son interprétation des événements qui marquent l’actualité de son époque. Les prochaines pages exploreront les manifestations de cette radicalisation.

4.2.2. L’assassinat de John F. Kennedy

Le début des années 1960 est marqué par une exacerbation des tensions entre les deux superpuissances du monde – tensions dont la crise des missiles cubains de 1962 constitue le paroxysme. Dans ce contexte délicat sur le plan géopolitique, l’assassinat du président Kennedy survenu le 22 novembre 1963, et le meurtre deux jours plus tard du principal suspect, Lee Harvey Oswald, commis par Jack Ruby, font naître un grand nombre de théories complotistes qui attisent la curiosité du public³⁸. Devant autant d’énigmes, la croyance en une théorie du complot gagne même des membres de l’élite politique mondiale. À peine cinq jours après la mort de Kennedy, de Gaulle déclare dans un entretien

³⁷ G.L., « L’“escalade” », *Serviam*, vol. 1, n°10, septembre 1966, p. 17.

³⁸ Thierry Lentz, *L’Assassinat de John F. Kennedy, Histoire d’un mystère d’État*, Paris, Nouveau Monde, 2010, p. 297.

avec l'écrivain Alain Peyrefitte : « [O]n ne saura jamais la vérité. Car elle est trop terrible, trop explosive ; c'est un devoir d'État. Sinon, il n'y aurait plus d'États-Unis³⁹. »

Du vivant d'Arcand, et encore aujourd'hui, de nombreuses questions sur les circonstances du magnicide demeurent sans réponses : l'implication d'une organisation (KGB, mafia italo-américaine, etc.), la présence d'un deuxième tireur à la *Dealey Plaza* de Dallas, la culpabilité d'Oswald ou les motifs d'assassinat de Jack Ruby, etc⁴⁰. Arcand s'empare de ces incertitudes à propos des meurtres de Kennedy et d'Oswald et les greffe à sa théorie du complot judéocommuniste. Il suppose, en décembre 1965, que la mort tragique du chef d'État américain est un coup du bloc de l'Est : « On sait que l'assassin du président, Lee [Harvey] Oswald, était en rapport direct avec l'ambassade cubaine de Mexico⁴¹. » Il se montre encore plus affirmatif dans *À bas la haine !* (1965) : « Le 22 novembre 1963, le président américain John Fitzgerald Kennedy était assassiné par le castriste communiste Lee Oswald⁴². » Arcand fait ici référence à une affaire confuse et opaque : le voyage du présumé meurtrier au consulat de Cuba à Mexico en septembre 1963. Les témoignages divergent sur la véracité de cette visite⁴³. Habitué des raccourcis intellectuels, Arcand se montre catégorique à propos d'une information non validée. Dans le même article, il ajoute que la commission Warren, chargée de faire la lumière sur les événements à Dallas, n'a pas osé enquêter sur cette information afin d'éviter de créer un *casus belli* pour les États-Unis⁴⁴. Par le biais de cette interprétation alarmiste, il aborde une critique fréquemment adressée aux enquêteurs de la commission Warren : la non-exploration des indices contredisant la théorie du tueur solitaire. Arcand s'aventure alors sur un terrain propice au révisionnisme : celui où les sources officielles sont sévèrement écorchées par des acteurs (journalistes,

³⁹ Ces propos ne furent rendus publics qu'en 1997. Voir Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle. Tome 2 : La France reprend sa place dans le monde*, Paris, Fayard, 1997, p. 44.

⁴⁰ Thierry Lentz, *op. cit.*, p. 203.

⁴¹ Anonyme, « Tour du monde », *Serviam*, vol 1, n°1, décembre 1965, p. 7.

⁴² Adrien Arcand, *À bas la haine !*, *op. cit.*, p. 33.

⁴³ Thierry Lentz, *op. cit.*, p. 204-207.

⁴⁴ Anonyme, « Tour du monde », *Serviam*, vol 1, n°1, décembre 1965, p. 7. Nom officiel de la commission Warren : Commission présidentielle sur l'assassinat du président Kennedy.

historiens, avocats) jugés crédibles en vertu de l'éthique déontologique propre à leur corps de métier. Rendu public en septembre 1964, le rapport Warren, appuyé par vingt-six volumes d'annexes, conclut qu'Oswald a agi seul, motivé par un besoin d'attention et par ses convictions procommunistes. Jack Ruby, pour sa part, aurait éliminé Oswald animé par le désir de venger la mort du trente-cinquième président américain. Pour ces deux crimes, le rapport Warren ne fait pas état de conspiration ou de meurtre commandité. Ce document est aussitôt décrédibilisé par les premiers ouvrages au sujet de l'assassinat de Kennedy⁴⁵.

Arcand adopte un ton plus affirmatif et accusateur dans un entrefilet de l'édition d'avril-mai 1967 de sa revue. Selon lui, le rapport de la commission Warren

ne dit pas qu'un témoignage venant directement de la Russie Soviétique [*sic*] et transmis par l'Ambassadeur des États-Unis démontre que Oswald, le présumé assassin du Président [*sic*] a fait un stage en Russie, que sa femme [Marina Oswald Porter] était un agent du KGB, qu'il connaissait Jack Ruby (Rubeinstein [*sic*]) depuis au moins 1960⁴⁶.

Arcand confond le vrai et le faux pour alimenter la méfiance de ses lecteurs et faire passer son révisionnisme historique en douce. Oswald a effectivement séjourné en URSS, plus précisément à Moscou (RSS de Russie) d'octobre 1960 à janvier 1961, puis à Minsk (RSS de Biélorussie) jusqu'en juin 1962. Il s'est marié le 30 avril 1962 à Marina Nikolaïevna Proussakova, devenue Marina Oswald Porter. Alors âgée de 22 ans, cette dernière était membre des Jeunesses Communistes, mais pas du KGB, contrairement à ce que prétend Arcand⁴⁷. Quant à Jack Ruby, sa judaïcité est soulignée par Arcand. Rubenstein, le nom de naissance de Ruby, est mis entre parenthèses pour rappeler aux lecteurs que l'assassin d'Oswald est juif⁴⁸. Aux dires d'Arcand, un Juif (Ruby) et un communiste (Oswald) auraient comploté d'une quelconque manière. Pourtant, aucune preuve à ce jour n'a pu

⁴⁵ Thierry Lentz, *op. cit.*, p. 67-69.

⁴⁶ Anonyme, « Saviez-vous que... », *Serviam*, vol. 2, n°5, avril-mai 1967, p. 27.

⁴⁷ Thierry Lentz, *op. cit.*, p. 185.

⁴⁸ Le nom « Rubenstein » est commun chez les Juifs ashkénazes.

permettre d'établir que Ruby et Oswald se connaissaient avant les événements de novembre 1963.

En présentant de simples hypothèses comme des faits avérés, ou encore en mentant sciemment, Arcand incrimine le KGB, et par là le communisme et les Juifs. Pour l'antisémite canadien, l'assassinat de Kennedy est une affaire aux ramifications politiques (URSS), idéologiques (communisme) et religieuses (judaïsme).

4.2.3. Le Québec à l'heure de la modernisation politique

Dans ses propos et ses écrits, Arcand passe sans cesse du plan international aux plans national et provincial, et les entremêle souvent pour donner une impression de cohérence à sa théorie du complot juif.

Les rapides changements de la société québécoise, auxquels la classe politique a largement contribué, font vivement réagir Arcand. La direction que prend le Québec alimente ses croyances complotistes et, compte tenu de ses convictions anticommunistes, suscite chez lui une immense crainte. Dans son pamphlet au titre évocateur, *Le communisme installé chez nous* (1966), il appelle ses concitoyens à protéger les barrières que les conspirateurs judéocommunistes veulent renverser : « Ces barrières sont la monarchie, la religion, la tradition, l'esprit national, l'esprit familial, l'initiative individuelle, la propriété privée, avec tout appareil des autorités, des droits et des lois qu'ils comportent⁴⁹. » Par contre, le Québec catholique, traditionaliste et conservateur dont Arcand chante les louanges est en voie de disparition. En voyant tous les changements ayant cours dans sa province d'origine, le politicien misonéiste riposte véhémentement.

De l'avis d'Arcand, les années Duplessis ont retardé les plans de l'envahisseur communiste : « Depuis le "grand débloqué" de 1960, le cri communiste et paracommuniste mondial de "*Yankee go home*" s'est répercuté dans notre Québec, toujours

⁴⁹ Adrien Arcand, *Le communisme installé chez nous*, op. cit., p. 7.

en retard de 20 ans dans la “mode” internationale⁵⁰. » Au pouvoir depuis juillet 1960, les libéraux s’inclinent aux mains des unionistes en juin 1966. Arcand réagit avec un article où il dresse un portrait élogieux du règne de Duplessis et où, à l’inverse, il vilipende le bilan de la Révolution tranquille⁵¹. Pour marquer le coup, Arcand appose ses initiales au bas du texte – un geste rarissime dans *Serviam*. Intitulé « Qu’on fasse comme Duplessis », l’article débute ainsi : « Depuis la défaite libérale du 5 juin dans Québec, des journaux de France, d’Angleterre, des États-Unis et d’ailleurs publient que Québec est revenu au moyen-âge [sic], à l’Inquisition et va sombrer dans les ténèbres du Duplessisme⁵². » En exagérant les opinions politiques de journaux étrangers, il enclenche un engrenage radicalisant : « [L]es éditorialistes de ces journaux étrangers [...] sont pour la plupart des francs-maçons, des marxistes, des agnostiques, des Juifs et des antichrétiens (qui tous forment une internationale souterraine)⁵³. »

Un entrefilet sans titre dans *Serviam*, en mai 1966, prétend que Jean Lesage ignorait l’existence du rapport Parent (1963-1966) lorsque *La Presse* en a diffusé les premiers extraits. D’après Arcand, il y a eu une tentative « d’escamoter le pouvoir ». Il s’en prend au passage à la génération de jeunes clercs ouverte à la laïcité :

Tous les apprentis-théologiens, tous les petits clercs go-go-chistes [sic] de la nouvelle vague dans l’vent [resic], quelle attitude tiendront-ils maintenant qu’est éventée une conspiration pour chasser la religion du Christ de nos écoles publiques ? C’est là qu’on verra s’ils sont tout simplement des chrétiens, comme l’humble ouvrier et le modeste cultivateur⁵⁴.

Arcand croyait fermement que « l’équipe du tonnerre » était appuyée par la « juiverie internationale⁵⁵ ». Pour le chef fasciste, la laïcité est une invention juive, donc

⁵⁰ G.L., « Moisson de la semence », *Serviam*, vol. 1, n°3, février 1966, p. 12.

⁵¹ Adrien Arcand, « Qu’on fasse comme Duplessis », *Serviam*, vol. 1, n°8-9, juillet-août 1966, p. 7-9.

⁵² *Ibid.*, p. 7.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Y., *Serviam*, vol. 1, n°6, mai 1966 p. 15.

⁵⁵ Anonyme, « La juiverie internationale », *Serviam*, vol. 1, n°8-9, juillet-août 1966, p. 3.

antichrétienne. Tout ce qui s'approche d'une réforme de l'éducation est vu d'un mauvais œil, et il cherche des coupables pour expliquer la sécularisation de la société québécoise. Par exemple, il détecte dans *Les Insolences du Frère Untel* (1960) un « esprit révolutionnaire [judéocommuniste]⁵⁶ ». Pourtant, cet essai du frère mariste Jean-Paul Desbiens (1927-2006), vendu à cent mille exemplaires lors de sa parution, ne proposait pas une laïcisation du système d'éducation⁵⁷. L'auteur dénonçait plutôt, au moyen d'un humour parfois mordant, l'utilisation du joul à l'écrit et à l'oral au Québec, ainsi que « l'incompétence et [...] l'irresponsabilité du Département de l'Instruction publique » et du « personnel enseignant⁵⁸ ». Arcand s'attaquait probablement de manière détournée à Desbiens qui, de retour d'exil d'Europe, avait accepté en 1964 l'offre de Paul Gérin-Lajoie, alors ministre de l'Éducation, de travailler à la direction générale des programmes et des examens⁵⁹.

La montée du mouvement souverainiste québécois soulève aussi l'ire d'Arcand. Ce dernier adhère à l'idée, répandue chez les intellectuels canadiens-français de la première moitié du XX^e siècle, du pacte bonne-ententiste entre deux nations chrétiennes (francophones et anglophones) qui constitue le Canada. Mais contrairement à un Henri Bourassa⁶⁰ et d'autres nationalistes, Arcand s'oppose au principe d'accorder des droits aux minorités et prône dans le programme de son parti leur assimilation à l'un ou l'autre des « peuples fondateurs⁶¹ ». Puisque les souverainistes sont en majorité francophones et catholiques comme lui, il s'empresse de se dissocier d'eux en les rapprochant de « l'ennemi juif ».

⁵⁶ Anonyme, « Où va la politesse française ? », *Serviam*, vol. 1, n°4, mars 1966, p. 8.

⁵⁷ Jocelyn Létourneau, *La Condition québécoise. Une histoire dépaysante*, Sillery, Septentrion, 2020, p. 218-219.

⁵⁸ Jean-Paul Desbiens, *Les Insolences du Frère Untel*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1960, p. 35.

⁵⁹ Martial Dassylva, « L'Église catholique du Québec et "l'épreuve" de la Révolution tranquille. Première partie : la condamnation du Frère Untel », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 10, n°2, hiver 2002, p. 119 ; Léon Dion, *Québec 1945-200. Tome II : Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, PUL, 1993, p. 221-227.

⁶⁰ Sur l'opinion de Bourassa à propos des droits des Juifs et des autres minorités linguistiques ou religieuses, voir : Henri Bourassa, « Leçons et réflexions », *Le Devoir*, vol. 23, n°197, 26 août 1931, p. 1. Ce texte est reproduit intégralement dans Pierre Anctil, *À chacun ses Juifs. 60 éditoriaux pour comprendre la position du Devoir à l'égard des Juifs*, Sillery, Septentrion, 2014, p. 256-159.

⁶¹ Anonyme, « Programme du Parti de l'Unité nationale du Canada », *Serviam*, vol. 1, n°4, p. 7.

Déjà, en novembre 1936, lors d'une de ses nombreuses philippiques antisémites, il formulait cet avertissement :

[J]e tiens à exposer les vues de notre Parti sur les bruits lointains de SÉPARATISME ou sécessionnisme qui ont commencé de se faire entendre en certains milieux. [...] Il est inutile de dire que le jour où ce rêve susciterait un mouvement d'importance, la juiverie internationale serait trop heureuse de le soutenir⁶².

Trois décennies plus tard, Arcand poursuit dans la même voie. Il pourfend la figure dominante du mouvement souverainiste, Pierre Bourgault, prétendant que le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) agit de connivence avec les Juifs et que les souverainistes reçoivent de l'argent de Juifs de Moscou⁶³. Pour faire bien comprendre à un large public qu'il exècre les indépendantistes, il déclare dans *La Patrie* que le judaïsme, le communisme et le séparatisme forment la trilogie du mal⁶⁴. En 1967, il définit le séparatisme comme un « mouvement de division permettant un contrôle plus facile par les communistes internationaux⁶⁵ ».

Arcand consacre, dans sa revue *Serviam*, une série d'articles intitulés « Les Protocoles des Sages de Sion. En action⁶⁶ ». Ces textes ont pour objectif de prouver l'authenticité des *Protocoles* en s'appuyant sur un événement de l'actualité dont la plupart comportent des éléments de violence. En décembre 1966, l'un de ces articles relie le mouvement souverainiste aux racines historiques dudit complot : « L'idée séparatiste n'est pas

⁶² Adrien Arcand, « Le discours du chef au Monument national », *Le Fasciste canadien*, vol. 2, n°6, novembre 1936, p. 7. Les majuscules sont dans le texte d'origine.

⁶³ Anonyme, « R.I.N. », *Serviam*, vol. 1, n°3, février 1966, p. 11 ; Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, *op. cit.*, p. 322.

⁶⁴ Pierre Chaloult, *loc. cit.*, p. 4.

⁶⁵ Ray M., « Pour mieux comprendre la lecture des grands journaux », *Serviam*, vol. 2, n°5, avril-mai 1967, p. 18.

⁶⁶ Dans ces numéros notamment : *Serviam*, vol. 1, n°s 11-12, octobre-novembre 1966, p. 7-8 ; *Serviam*, vol. 2, n°1, décembre 1966, p. 14-15.

nouvelle. Elle existe depuis 1789⁶⁷. » Arcand, fervent monarchiste, ressasse depuis les années 1930 l'idée selon laquelle la Révolution française marque le début de la « Révolution Mondiale », poursuit en citant encore une fois les *Protocoles* :

Afin d'inciter les amateurs de Pouvoir [*sic*] à faire mauvais usage de leurs droits, nous avons dressé tous les pouvoirs les uns contre les autres, en encourageant leurs tendances libérales vers l'indépendance. [...] Nous avons transformé les gouvernements en arènes pour les guerres de partis⁶⁸.

Dans un article signé « J.F. » datant de septembre 1967, à savoir un mois après le décès d'Arcand, les enjeux de la langue française au Canada et le statut du Québec au sein de la Confédération sont jugés de moindre importance par rapport au combat pour sauvegarder « toute la civilisation chrétienne et occidentale⁶⁹ ». Cet article, même si Arcand ne l'avait ni écrit ni lu, concorde en tout point avec sa pensée.

Considérées dans leur ensemble, les attaques d'Arcand envers le mouvement indépendantiste québécois s'insèrent dans son opposition à la fracturation des empires coloniaux qui va en s'accéléralant depuis le dénouement du second conflit mondial. Arcand divise le nationalisme en deux types : l'un horizontal, l'autre vertical. Le premier, qu'il qualifie aussi de racial ou de continental, concerne des mouvements fédérateurs sur le plan culturel ou idéologique. Il cite, entre autres, la Ligue Arabe, le panafricanisme, la Chine communiste et les pays asiatiques dans son giron. Ce qu'il qualifie de nationalisme « vertical » ou « local » correspond aux mouvements indépendantistes, comme ceux au Québec ou à Cuba. Arcand considère que le nationalisme horizontal a remplacé le nationalisme vertical après le dernier conflit mondial. À l'heure d'une guerre inexpiable opposant le judéocommunisme aux Gentils chrétiens, la tendance mondiale est à la fédération, plutôt qu'à la séparation. Le dirigeant révisionniste vante son parti qui prônait déjà un nationalisme horizontal pour vaincre l'ennemi judéocommuniste avant la guerre de

⁶⁷ Ray M., « Pour mieux comprendre la lecture des grands journaux », *Serviam*, vol. 2, n°5, avril-mai 1967, p. 18.

⁶⁸ Ray M., « Les Protocoles des Sages de Sion. En action », *Serviam*, vol. 2, n°1, décembre 1966, p. 14-15.

⁶⁹ J.F., « Un pas de plus vers une école neutre », *Serviam*, vol. 2, n°10, p. 16.

1939-1945⁷⁰. Bien que cette conceptualisation horizontale/verticale renferme un fatras d'incohérences et de non-sens, elle rend explicite un vieux fantasme d'Arcand : unir les peuples chrétiens contre le judéocommunisme. Advenant une défaite des chrétiens, il prévient que les conséquences seraient catastrophiques pour la civilisation occidentale : « Dans leur conspiration pour la domination mondiale, les chefs juifs ont tout prévu et, s'ils réussissaient dans l'exécution de leur plan, ils ont parfaitement raison de dire que leur règne sur tous les peuples durerait au moins mille ans⁷¹. » Cette prédiction rappelait celle d'Hitler et de son Reich de mille ans advenant sa victoire. Le libelliste canadien parle toujours du futur avec grandiloquence ; un futur qui aboutira à un empire millénaire qui sera soit utopique, soit dystopique.

Les affinités communistes du mouvement souverainiste qu'Arcand se plaît à décrire n'ont pourtant rien à voir avec la réalité. Si certains indépendantistes sont tentés par l'aventure marxiste-léniniste, leur principal véhicule politique – le RIN – présente un discours socialiste modéré⁷². Par exemple, Pierre Bourgault, président du parti de 1964 à 1967, ne s'intéresse pas au marxisme « autrement que comme une curiosité⁷³ » d'après Jean-François Nadeau, qui lui a consacré une biographie. Sa pensée indépendantiste se réclame du mouvement de décolonisation. L'historien Robert Comeau rappelle que selon Bourgault, « pour atteindre l'internationalisme, il faut passer par l'indépendance nationale⁷⁴ ». Arcand définissait l'anticolonialisme comme un « [p]rogramme communiste ayant pour but d'obtenir le contrôle des territoires non-communistes associés avec le monde libre ». Il

⁷⁰ Anonyme, « Programme du Parti de l'Unité nationale du Canada », *Serviam*, vol. 1, n°1, décembre 1965, p. 4-5 et 13.

⁷¹ Adrien Arcand, *Le communisme installé chez nous*, *op. cit.*, p. 10.

⁷² Robert Comeau, « Pierre Bourgault, 1982 », dans Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière, dir., *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois, Tome II : 1968-2012*, Montréal, VLB, 2012, p. 168.

⁷³ Jean-François Nadeau, *Bourgault*, *op. cit.*, p. 216.

⁷⁴ Robert Comeau, « Pierre Bourgault, 1982 », *op. cit.*, p. 167.

donnait évidemment pour exemple le Québec « dans l’optique de la doctrine séparatiste⁷⁵ ». Il considère donc Bourgault et le mouvement souverainiste comme des signes probants de l’avancée du judéocommuniste en territoire québécois. Dans le même ordre d’idée, l’historien Pierre Anctil rappelait que « la création de l’État d’Israël représente [...] d’une certaine manière la voie à suivre pour les Québécois et [...] contient la promesse d’un bond en avant dans le contexte de la décolonisation⁷⁶ ». À la lumière de ces informations, il n’est point surprenant de voir Arcand communiser et judaïser les souverainistes ; une distorsion de la réalité d’autant plus aberrante que les communautés juives sont largement réticentes au souverainisme québécois⁷⁷.

4.2.4. Le complot en marche

Réfractaire à la circonspection, Arcand joue les Cassandre au sujet du complot judéocommuniste. Il prétend, en 1965, que « le judaïsme a à sa disposition les contrôles mondiaux de la finance, de la propagande, de la politique et de la diplomatie : donc les contrôles primordiaux pour la propagation du mensonge⁷⁸ ». Pour expliquer cette situation alarmante, il revient fréquemment sur les soubassements historiques de sa théorie du complot. Il déclare par exemple qu’« il y a [...] une bibliographie abondante » sur le rôle de la Révolution russe et des deux guerres mondiales dans l’expansion du complot à laquelle on assiste⁷⁹. Toujours en 1965, il déclare que le judéocommunisme aura atteint ses objectifs en 1973, du moins au Canada : « Dans huit ans [...] on sera plongé dans l’athéisme et le communisme. Moscou travaille dans nos universités, dans nos écoles, dans nos académies,

⁷⁵ Ray M., « Pour mieux comprendre la lecture des grands journaux », *Serviam*, vol. 2, n°5, avril-mai 1967, p. 18.

⁷⁶ Pierre Anctil, *Histoire des Juifs du Québec*, *op. cit.*, p. 330.

⁷⁷ Gérard Bouchard et Zipporah Shnay, *op. cit.*, p. 28 ; Simon-Pierre Lacasse, *op. cit.*, p. 185-194.

⁷⁸ Adrien Arcand, *À bas la haine !*, *op. cit.*, p. 11.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 79.

dans nos cercles d'intellectuels⁸⁰. » À propos de la Grande Guerre, il se résigne à admettre que « [I]e seul vainqueur fut le judéo-communisme qui apparut à la grande stupéfaction de tous et qui se déclara en guerre contre la Culture-Civilisation chrétienne occidentale⁸¹ ».

L'année suivante, en août 1966, la situation semble évoluer de mal en pis. Arcand ressort une prophétie qu'il avait énoncée dans son journal *L'Unité nationale* en décembre 1957 : la phase messianique de la révolution mondiale commencera en 1968 avec le retour du « Messie juif [qui] viendra régner politiquement et religieusement sur l'humanité⁸² ». Arcand prétend tirer cette prophétie d'un article de la revue *B'nai B'rith Messenger* du 20 septembre 1957. Ce dernier article affirme, toujours selon le journaliste québécois, que le moment de la « rédemption finale d'Israël » fut découvert par l'étude des sources théologiques juives (Talmud, Zohar, Cabbale) et des écrits du philosophe juif Abarbanel (1437-1508)⁸³. Arcand rajoute que ces textes « coïncident parfaitement avec les conclusions des “*Protocoles*”⁸⁴ ». La démarche de l'idéologue canadien est de rendre explicites les prétendus errements de la théologie juive et de leur dangerosité concrète au temps présent. L'ancien chef des chemises bleues affiche un net sentiment d'impuissance devant le mal causé par les judéocommunistes dans le passé ; un mal qui semble maintenant inéluctable.

4.2.5. Aux sources (théologiques) du génocide

De l'avis d'Arcand, comme nous l'avons souligné au chapitre précédent, la vérité historique n'est accessible qu'à travers la foi religieuse et les textes sacrés. Il n'a que faire des principes élémentaires de la science historique, comme celui qu'elle « repose sur des règles définies et révisées collectivement » et qu'elle ne doit se conformer à aucun

⁸⁰ Anonyme, « Adrien Arcand sort de l'ombre et annonce la fondation du parti de l'Unité nationale », *La Presse*, n°93, 23 avril 1965, p. 15.

⁸¹ Adrien Arcand, *À bas la haine !*, *op. cit.*, p. 78.

⁸² J.-M.L., « La nouvelle du siècle. Messie Juif en 1968 ! », *Serviam*, vol. 1, n°s 8-9, août 1966, p. 4.

⁸³ *Ibid.*, p. 4-5.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 4.

dogme⁸⁵. Arcand développe dans les années 1960 les implications de sa « théorie de la connaissance historique » pour les non-chrétiens et la relie à la Shoah. Au sujet des athées et des agnostiques, il explique que « [s]i sincèrement ces gens n'ont pas la foi dans la vérité religieuse, ils ne peuvent nier la vérité historique s'ils sont de bonne volonté⁸⁶ ». Selon cette logique, la seule façon de connaître l'histoire passe par une herméneutique sacrée. La porte est alors grande ouverte pour instrumentaliser le passé à des fins idéologiques.

Arcand puise ainsi dans l'Ancien Testament pour expliquer le comportement des Juifs à travers l'histoire. Dans un article au titre révélateur « La Bible nous parle (Génocide et fours crématoires) », il retranscrit correctement plusieurs extraits de l'Ancien Testament et commente comme suit : « Grand dommage qu'en ces temps-la [*sic*] les Juifs n'avaient pas encore pensé au génocide, à l'horreur des fours crématoires, qui alors ne semblaient bons que pour les goyim [*sic*] ou non-juifs⁸⁷ ! » Il ironise sur la Shoah en disant que les Juifs menaient des entreprises génocidaires contre les non-Juifs il y a plus de deux millénaires. La violence génocidaire tirerait donc son origine de la Bible hébraïque. Arcand se rapporte au Talmud pour expliquer et raccorder les événements du passé avec ceux du présent, et ainsi prévoir ceux à venir : « Dans son rêve de domination universelle [*sic*] le “peuple-élu” s'appuie sur son Talmud, et les *Protocoles* restent le programme d'action de la Juiverie talmudiste – mère du Communisme (plan juif de conquête mondiale)⁸⁸. » Des propos ordinaires venant d'Arcand, étant donné que ses écrits, avant et après la guerre, exhibent une exégèse reflétant sa grande connaissance de l'Écriture sainte⁸⁹.

Les *Protocoles* demeurent aussi un référent obligatoire dans toute l'œuvre d'Arcand, à la manière d'un texte sacré donnant accès à des vérités irréfutables. En juin 1967, soit deux

⁸⁵ Laurence de Cock, et coll., *L'Histoire comme émancipation*, Paris, Agone, 2019, p. 41.

⁸⁶ G.B., « L'école neutre et la vérité historique », *Serviam*, vol. 2, n°2, janvier 1967, p. 9.

⁸⁷ Anonyme, « La Bible nous parle (Génocide et fours crématoires) », *Serviam*, vol. 1, n°5, avril 1966, p. 5. Goyim : nom donné aux Juifs par les non-juifs dans la Bible hébraïque.

⁸⁸ Anonyme, « Les 22 résolutions des *Protocoles* des Sages de Sion », *Serviam*, vol. 2, n°6, juin 1967, p. 6.

⁸⁹ Voir Pierre Trépanier, « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *loc. cit.*, p. 228-229 ; Adrien Arcand, *Mon livre d'heures*, Montréal, Éditions Béluga, 2006 (1936), 210 p. ; Adrien Arcand, *À bas la haine !*, Montréal, Éditions La Vérité, 1965, 140 p.

mois avant son décès, la révolution paraît sur le point d'être achevée : « La première édition des “*Protocoles*” a paru en 1895. Depuis ces 72 ans, le programme ne s’est-il pas réalisé à 90 %⁹⁰ ? » Le monde entre maintenant « dans le plus dur de cette troisième [et dernière] phase de la révolution mondiale que notre Parti a été le seul sur ce continent à annoncer sans relâche depuis vingt ans⁹¹ ». En effet, le mouvement d’Arcand fait cavalier seul au Canada français en ce qui a trait à la théorie du judéocommunisme⁹². Dans son étude sur la droite intellectuelle durant la Révolution tranquille, l’historien Xavier Gélinas rappelle qu’au sujet de la question juive, il s’est produit une « certaine éclipse dans les débats d’idées en Occident, dans l’intervalle entre les procès de Nuremberg et la fondation de l’État d’Israël (1948), et la guerre des Six Jours (1967), d’autre part⁹³ ». Un silence qui, selon Gélinas, s’explique en partie par deux événements contextuels qui marquent cette génération d’intellectuels : le dialogue judéo-chrétien initié par Jean XXIII (Vatican II) et l’immigration de Juifs séfarades et francophones au Québec⁹⁴.

Dans ce contexte, pour garder son mouvement vivant et ses idées crédibles, Arcand alimente le culte de sa personnalité par le truchement de sa revue. Par exemple, dans le programme du parti de décembre 1965, on prétend, le plus sérieusement du monde, comme s’il s’agissait d’un truisme, que tout ce que le chef du PUNC

avait prédit avant la guerre [...] s’est produit comme annoncé. Les empires britannique, français, italien, espagnol, hollandais et belge ont sombré dans l’oubli de l’histoire et le judéocommunisme international s’est répandu, seul victorieux sur la moitié du globe terrestre, s’acharnant partout à détruire la Civilisation Occidentale. Les chefs nationalistes de presque tous les pays occidentaux ont reconnu, depuis, que seul M. Adrien Arcand avait vu clair et avait annoncé à la

⁹⁰ Anonyme, « Les 22 résolutions des *Protocoles* des Sages de Sion », *Serviam*, vol. 2, n°6, juin 1967, p. 6. Dans les faits, la première édition des *Protocoles* paraît en 1903, et non en 1895.

⁹¹ Adrien Arcand, « Message du chef national lors de notre assemblée du 28 mai à Montréal », *Serviam*, vol. 2, n°6, juin 1967, p. 1.

⁹² Michel Bock et Hugues Théorêt, *op. cit.*, p. 246.

⁹³ Xavier Gélinas, *op. cit.*, p. 241.

⁹⁴ *Ibid.*

lettre ce qui devait se produire, malgré les prédictions contraires de Hitler et Mussolini⁹⁵.

Dans la mesure où il est plus que jamais isolé sur les plans politique et idéologique, Arcand cherche désespérément à imposer sa lecture des faits, comme le montre ce discours d'autoproclamation messianique sus-cité. Sa crédibilité et son capital symbolique reposent en large partie sur sa maîtrise de l'histoire, tellement « éclairée » par les lumières du christianisme qu'elle lui permet de prophétiser avec justesse.

Arcand s'est aussi permis de relier le complot aux luttes antiracistes. Il n'a jamais fait mystère de ses idées racistes. Au contraire, il en était fier⁹⁶. Selon lui, le racisme est « [t]out ce qui s'oppose à la Juiverie, et naturellement à tout ce qu'elle contrôle⁹⁷ ». Dans cette optique, il s'en prend au mouvement américain des droits civiques sous prétexte que les Juifs y sont infiltrés : « Les chefs de la révolution noire aux États-Unis ont de plus en plus de difficultés à prouver qu'ils ne sont pas procommunistes. Tout ce qu'ils font favorise les rouges, partout⁹⁸. » Il croit que ladite révolution noire est en fait une stratégie des judéocommunistes pour conquérir le pouvoir « en se servant des Noirs comme paravents⁹⁹ ». Il accuse notamment les Juifs de diriger la *National Association for the Advancement of Colored People* (NAACP) et associe ainsi les Afro-Américains à la cause judéocommuniste¹⁰⁰. Cette assertion fait écho à ce qu'il écrivait en 1955 à propos du rôle des Juifs dans la traite négrière atlantique :

Les Juifs vinrent vendre aux États-Unis les esclaves nègres « kidnappés » sur les côtes d'Afrique, au 18^e siècle, et qui aujourd'hui exploitent quelque 400 millions

⁹⁵ Anonyme, « Programme du Parti de l'Unité nationale du Canada », *Serviam*, vol. 1, n°1, décembre 1965, p. 13.

⁹⁶ Pierre Chaloult, *loc. cit.*, p. 4.

⁹⁷ Ray M., « Pour mieux comprendre la lecture des grands journaux », *Serviam*, vol. 2, n°5, avril-mai 1967, p. 19.

⁹⁸ Anonyme, « Saviez-vous que... », *Serviam*, vol. 2, n°4, mars 1967, p. 11.

⁹⁹ Ray M., « Pour mieux comprendre la lecture des grands journaux », *Serviam*, vol. 2, n°5, avril-mai 1967, p. 19.

¹⁰⁰ Anonyme, « Tour du monde », *Serviam*, vol 1, n°3, février 1966, p. 4.

d'esclaves derrière le rideau de fer. Pourtant, ce sont ces « pauvres juifs persécutés » millionnaires, qui chantent le plus bruyamment l'hymne à la liberté¹⁰¹ !

Au sujet de l'esclavage à travers l'histoire, Arcand accorde le beau rôle aux « Gentils », c'est-à-dire aux chrétiens : « Tous les gens le moindrement renseignés sur l'histoire du monde savent très bien que c'est l'enseignement du Christ qui a délivré le monde de l'esclavage¹⁰². »

Arcand remanie l'histoire de façon à ce que les chrétiens soient toujours des martyrs ou des héros, et les Juifs des agresseurs. Le passé, le présent et le futur doivent correspondre à sa vision manichéenne du monde.

4.3. Vatican II et le spectre de Pie XII

Le II^e concile œcuménique du Vatican, qui se tient du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965, mène à un changement radical de la position de l'Église catholique à propos des Juifs. La déclaration *Nostra Aetate* [À notre époque], promulguée le 28 octobre 1965 par le pape Paul VI, stipule que la responsabilité de la crucifixion du Christ « ne peut être imputé ni indistinctement à tous les Juifs vivant alors, ni aux Juifs de notre temps » et que « les Juifs ne doivent pas [...] être présentés comme réprouvés par Dieu ni maudits, comme si cela découlait de la Sainte Écriture¹⁰³ ». Plus largement, d'après l'historien spécialiste des Juifs au Québec Pierre Anctil, ce document « confirme que la chrétienté est issue du judaïsme, auquel elle a emprunté l'essentiel de son système de valeurs éthique et moral¹⁰⁴ ». Dans sa monographie *L'Église et les nazis*, l'historien Micheal Phayer explique que « sur le plan théologique, rien dans la tradition de l'Église d'Occident n'a préparé le monde à l'étape que va franchir Vatican II. En fait, la proclamation du concile va à

¹⁰¹ Anonyme, « Toujours à date », *L'Unité nationale*, vol. 6, n°11, août 1955, p. 8.

¹⁰² G.B., « L'école neutre et la vérité historique », *Serviam*, vol. 2, n°2, janvier 1967, p. 9.

¹⁰³ Paul VI, « *Nostra Aetate* », *Vatican*, https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651028_nostra-aetate_fr.html, page consultée le 12 mai 2022.

¹⁰⁴ Pierre Anctil, *Histoire des Juifs du Québec*, *op. cit.*, p. 314.

l'encontre de l'enseignement des pères de l'Église et des pratiques et des croyances anciennes¹⁰⁵. » Phayer et Anctil considèrent, à l'instar de nombreux historiens, que Vatican II, et plus encore la *Nostra Aetate*, ont été rendus possible par la divulgation des souffrances de la Shoah¹⁰⁶. Autant l'Église catholique n'était pas préparée aux crimes de la Shoah, autant les conséquences de cet événement sur les dogmes chrétiens n'avaient pas été prévues. La *Nostra Aetate* constitue, pour l'essentiel, l'aboutissement du travail conjugué de deux hommes marqués de près par la Shoah : le pape italien Jean XXIII (1881-1963) et l'historien français Jules Isaac (1877-1963). Le premier, lorsqu'il était cardinal et membre du corps diplomatique du Vatican, a vigoureusement contribué à sauver de la persécution des Juifs dans l'est de l'Europe. Le second était membre d'un réseau de résistance et dut pleurer la mort de plusieurs membres de sa famille exécutés à Auschwitz¹⁰⁷.

De son côté, Arcand a construit une pensée dont les assises reposent sur la nature haineuse et complotiste du Juif envers la civilisation « chrétienne-occidentale ». Il est absolument convaincu de la supériorité religieuse et morale des chrétiens par rapport aux Juifs¹⁰⁸. En juillet 1965, trois mois avant la parution de *Nostra Aetate*, Arcand clame haut et fort la responsabilité des Juifs dans la Passion du Christ. Après avoir réaffirmé que le Talmud alimente la haine des Juifs envers les chrétiens, il écrit :

On le voit plus que jamais de nos jours, à l'occasion du Concile Œcuménique Vatican II, convoqué pour [...] le rapprochement en une même famille de *tous les baptisés*. Les Juifs n'ont pas plus affaire dans ce concile, eux qui réprouvent le baptême [...] Et ils [les Juifs] demandent « *d'être absous du crime de déicide* », bien que les Évangiles, les Actes des Apôtres, les Épîtres et l'Apocalypse soient formels sur la responsabilité des Juifs dans la condamnation, la torture et l'exécution de Jésus, que le gouverneur romain Ponce-Pilate tenta vainement, à plusieurs reprises, de sauver¹⁰⁹.

¹⁰⁵ Michael Phayer, *op. cit.*, p. 295.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 310 ; Pierre Anctil, *Antijudaïsme et influence nazie au Québec*, *op. cit.*, p. 185.

¹⁰⁷ Michael Phayer, *op. cit.*, p. 12 et 295-296.

¹⁰⁸ Pierre Trépanier, « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *loc. cit.*, p. 237.

¹⁰⁹ Adrien Arcand, *À bas la haine !*, *op. cit.*, p. 41. Les italiques sont dans le texte d'origine.

À la lumière de cet extrait, le chef antisémite ferme la porte à toute tentative de dialogue judéo-chrétien ou interconfessionnel. Selon lui, puisque les ecclésiastiques discutent des dogmes et des rites catholiques, ils n'ont pas à se soucier des autres confessions chrétiennes ou des autres religions. Par rapport à la mort du Christ, Arcand innocent Ponce Pilate, semble-t-il, afin de réaffirmer symboliquement la part de l'héritage gréco-romain dans la civilisation chrétienne. À l'inverse, il se réfère aux Saintes Écritures pour évoquer la culpabilité des Juifs d'hier et d'aujourd'hui.

La proclamation de *Nostra Aetate* place l'éditorialiste antisémite dans une situation embarrassante. Il convient de rappeler qu'en 1870, le premier concile œcuménique du Vatican avait clairement défini « le dogme de l'infaillibilité du pape en matière de foi et de morale¹¹⁰ ». Par conséquent, un bon catholique doit se plier aux déclarations du concile, qui sont toutes promulguées par le pape. Le chef du PUNC doit donc trouver un moyen de concilier son antisémitisme et son obédience catholique ; deux aspects de sa pensée qu'il ne veut pas répudier.

Lorsque Vatican II prend fin en décembre 1965, Arcand réagit à *Nostra Aetate* dans sa revue :

Sur les Juifs, le Concile n'a apporté rien de nouveau, disant que la passion du Christ ne peut être imputée à tous les Juifs vivant alors. C'est évident, puisque les Apôtres, les disciples et les milliers de partisans du Christ étaient contre sa condamnation et son martyre. Puis le Concile condamne formellement toute « discrimination en ce qui concerne la dignité humaine et les droits qui en découlent ». C'est là l'anathème renouvelé contre le Talmud (sans le nommer), le seul livre religieux sur terre qui considère les non-juifs, les Gentils, comme des animaux sans âme, des non-humains, donc n'ayant pas la « dignité humaine et les droits qui en découlent »¹¹¹.

Arcand prend soin d'approuver *Nostra Aetate*, se permettant même de la citer à deux reprises. En son âme et conscience de catholique dévot, il n'ose pas modifier le contenu

¹¹⁰ Michael Phayer, *op. cit.*, p. 21.

¹¹¹ Anonyme, « Le concile Vatican II », *Serviam*, vol. 1, n°1, décembre 1965, p. 11. Les passages soulignés sont dans le texte d'origine.

d'un texte prononcé par le Saint-Père. Il opte plutôt pour deux stratégies complémentaires : les silences et les interprétations antisémites. Il omet délibérément de mentionner que le document réformateur déresponsabilise aussi tous les Juifs de son temps. Ce silence lui permet de déverser son fiel démagogique contre les Juifs sans contrevenir au dogme catholique. Puisque l'Église condamne « toute discrimination », il manipule le sens du concept de « discrimination » au désavantage des Juifs. Il ressort le stéréotype du Juif comme ennemi du genre humain (et de la chrétienté) pour signifier que la discrimination ne peut être qu'à sens unique. Ainsi, selon Arcand, en interdisant la discrimination basée sur la condition sociale, l'Église se trouve à condamner le discours haineux des judéocommunistes à l'égard des aristocrates, des bourgeois, des capitalistes, etc¹¹².

Toutes ces manipulations grossières à l'*aggiornamento* conciliaire lui évitent de faire acte de repentance pour l'antisémitisme qu'il diffuse depuis trois décennies¹¹³. Antisémitisme de doctrine, il est inconcevable pour lui d'avaliser l'amitié judéo-chrétienne. En 1967, il définissait cette dernière comme « [u]ne attitude par laquelle le Juif affirme et le chrétien se tait et tolère¹¹⁴ ».

Arcand ne dit mot de la reconfiguration de plusieurs aspects liturgiques abordés lors de Vatican II, comme la messe en langues vernaculaires, ou d'aspects théologiques, telle que la liberté religieuse en société. Par rapport à cet événement marquant, le politicien ultracatholique se montre au demeurant peu bavard. Il apparaît décontenancé face à l'ouverture de l'Église catholique au monde moderne, lui qui est maintenant au soir de sa vie. Il se montre nettement plus discoureur quand vient le temps de défendre la réputation de Pie XII (1876-1958), pape de 1939 jusqu'à sa mort.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ *Aggiornamento* : adaptation de la tradition de l'Église à la réalité contemporaine.

¹¹⁴ Ray M., « Pour mieux comprendre la lecture des grands journaux », *Serviam*, vol. 2, n°5, avril-mai 1967, p. 19.

« Quel est le personnage, en notre monde moderne, qui a sauvé de la violence plus de Juifs que le très saint pape Pie XII¹¹⁵ ? » Ces quelques mots d’Arcand, écrits en 1965, illustrent bien la manière dont il interprète le comportement du Saint-Père lors du génocide juif. Il instrumentalise cet enjeu pour réviser derechef les causes de la guerre et relativiser la souffrance des Juifs : « On se demande aussi si c’est parce que le très illustre, très saint et très renseigné Pape Pie XII en savait autant que Sir Neville Chamberlain sur les origines et causes de la guerre, qu’il eut l’extrême charité de ne pas parler¹¹⁶. » Si Sa Sainteté « avait eu à dénoncer les “crimes de guerre”, c’est d’abord l’Angleterre et les États-Unis (bien avant l’Allemagne et la Russie) qu’il aurait été obligé de condamner¹¹⁷ ». À en croire Arcand, si le Saint-Père avait parlé ou s’était montré partial, le chaos de la guerre n’aurait fait qu’empirer. Selon cette logique, le silence était le choix le plus judicieux. Arcand clarifie et idéalise les actions du souverain pontife pendant la guerre, alors que pour les historiens de cette époque, ce pan de l’histoire est nébuleux et controversé en raison d’un accès très limité aux archives, et ce, jusqu’à tout récemment. Depuis que le Vatican a donné accès aux archives pontificales de Pie XII le 2 mars 2020, les historiens tentent d’éclaircir la conduite de cette figure historique, notamment pendant la guerre, et après : le doute persiste quant à l’assistance du pape dans la fuite de nazis¹¹⁸. Il y a eu une filière vaticane après 1945, sous la direction d’un prélat autrichien, mais rien ne prouve l’implication de Pie XII. Pour mieux comprendre le rôle du pape, il faudra attendre le dépouillement des sources archivées et les publications des historiens au cours des prochaines années.

Les reproches d’inaction, voire de collaboration avec les nazis, envers Pie XII, décédé en 1958, émergent en 1960 « à cause des déclarations des évêques catholiques d’Allemagne lors du procès retentissant d’Adolf Eichmann à Jérusalem, à la veille du concile

¹¹⁵ Adrien Arcand, *À bas la haine !*, *op. cit.*, p. 94.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 81.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ Michael Phayer, *op. cit.*, p. 248.

Vatican II¹¹⁹ ». En réaction aux allégations compromettantes, le dramaturge allemand Rolf Hochhuth écrit la pièce *Le Vicaire*. Cette dernière, présentée pour une première fois le 20 février 1963, dénonce la passivité de l'Église face au sort des Juifs lors du génocide et présente Pie XII comme un être « incapable de compatir à la souffrance humaine¹²⁰ ». Arcand critique la pièce controversée en se référant à *L'Opération Vicaire. Le rôle de Pie XII devant l'Histoire* (1965), un pamphlet écrit par le négationniste français Paul Rassinier. Ce dernier explique que Pie XII a condamné spécifiquement la persécution des Juifs¹²¹. D'après Micheal Phayer, « le pape ne s'est jamais exprimé ouvertement et sans équivoque contre le meurtre des Juifs¹²² ». De son côté, Arcand louange le travail de Rassinier : « Avec l'implacable logique française, des documents irréfutables, des faits précis, des dates, des noms, l'athée Rassinier réhabilite mieux Pie XII qu'aucun auteur catholique n'a encore pu le faire. Ce que c'est que la puissance de la Vérité¹²³ ! » De toute évidence, Arcand partage l'avis du négationniste Paul Rassinier :

Pourtant, la propagande juive mondiale a frénétiquement applaudi à la parution de l'œuvre immonde intitulée « *Le Vicaire* », dont le texte de pure imagination, la pièce théâtrale et les films ont mis en véritable extase toutes les publications juives, communistes ou sionistes que j'ai lues¹²⁴.

Lorsqu'Arcand désapprouve une idée ou une perception, sa rhétorique consiste très souvent à polariser le débat à son avantage. Il radicalise le camp adverse jusqu'à la caricature et encense sans retenue les personnages historiques, ou les auteurs, qui, à ses yeux, pensent comme lui.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 237.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 13.

¹²¹ Nadine Fresco, *op. cit.*, p. 36.

¹²² Michael Phayer, *op. cit.*, p. 16.

¹²³ Anonyme, « Pour ceux qui aiment à lire », *Serviam*, vol. 1, n°7, juin 1966, p. 10.

¹²⁴ Adrien Arcand, *À bas la haine !*, *op. cit.*, p. 94.

4.4. Paul Rassinier : un inspirant communiste

Dans ses écrits, on vient de le voir, Arcand ne tarit pas d'éloges pour le Français Paul Rassinier (1906-1967) avec qui il correspond. Tous les livres de ce dernier sont relatés et chaudement recommandés par l'anticommuniste canadien-français¹²⁵. Rassinier est publié par la maison d'édition *La Librairie Française*, gérée par Henry Coston, un ami d'Arcand. Ces connexions ont sans doute conduit Arcand à publiciser la vente des livres de Rassinier dans ses journaux. En effet, les lecteurs d'Arcand étaient invités à envoyer leur commande à *La Librairie Française* en spécifiant leur allégeance au PUNC. Pourtant, Arcand et Rassinier sont aux antipodes sur les plans politique et religieux : le premier est d'extrême-droite et intégriste catholique, le second est communiste, puis socialiste après la guerre, et athée par-dessus le marché. Malgré ces divergences, la pensée et le parcours des deux personnages présentent de nombreux points en commun. Rassinier est détenu dans les geôles nazies plusieurs années durant la guerre. Militant et résistant communiste, il est arrêté par la Gestapo le 29 novembre 1943, torturé et déporté au camp de concentration de Buchenwald pendant six semaines (29 janvier au 13 mars 1944), puis à sa dépendance au camp de Dora pendant treize mois (13 mars 1944 jusqu'aux premiers jours d'avril 1945) où il est affecté au cirage de souliers de SS¹²⁶.

Après la guerre, Rassinier, affaibli physiquement par son emprisonnement, ne parvient pas à se faire élire aux élections législatives françaises ni au Conseil de la République, sous la bannière du Parti socialiste-Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). Il décide alors d'abandonner la vie politique. D'après l'historienne Nadine Fresco, cet échec explique le virage de Rassinier vers le négationnisme et l'antisémitisme à la fin des années 1940¹²⁷. Les premiers travaux du socialiste déchu soutiennent qu'il y a eu moins

¹²⁵ Par exemple : Anonyme, « "Le Mensonge d'Ulysse". Un gauchiste honnête », *L'Unité nationale*, vol. 6, n°8, avril 1955, p. 2.

¹²⁶ Nadine Fresco, *op. cit.*, p. 506 et 508 ; Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 51 ; Florent Brayard, *op. cit.*, p. 30.

¹²⁷ Le premier ouvrage révisionniste de Rassinier, *Passage de la ligne. Du vrai à l'humain*, paraît en 1949. Voir Nadine Fresco, *op. cit.*, p. 503.

d'exterminations par gazage que ce qui est généralement admis à l'époque¹²⁸. Dans *Le Mensonge d'Ulysse* (1950), il subodore que les chambres à gaz auraient surtout servi à la fabrication de matières colorantes, tel que le bleu utilisé par l'Allemagne durant la guerre¹²⁹. Comme Arcand le fera quelques années plus tard, Rassinier relativise la violence des crimes nazis en disant que les Soviétiques ont eux aussi commis des atrocités¹³⁰. Au début des années 1950, « [l']antistalinisme d'une partie de l'extrême-gauche [française] pousse à rejeter – et occulter – la spécificité du national-socialisme¹³¹ ».

L'ancien résistant communiste devient rapidement une source d'inspiration majeure pour la première génération de négationnistes¹³². Il s'impose même comme le « véritable héros culturel » du mouvement négationniste, selon Pierre Vidal-Naquet¹³³. Il est le premier à mettre en doute l'existence des chambres à gaz et, surtout, leur utilisation à des fins génocidaires¹³⁴. Les héritiers de Rassinier, comme Robert Faurisson, insistent sur l'inexistence des chambres à gaz pour nier le génocide. Cependant, Rassinier qualifiait l'existence de ces instruments de la mort « [d']irritante question » et, au demeurant, il en a « assez peu parlé » dans ses écrits¹³⁵. Jusqu'à aujourd'hui, l'expérience concentrationnaire de Rassinier sera mainte fois citée par les négationnistes comme élément de preuve de l'inexistence du génocide hitlérien¹³⁶.

L'opinion de Rassinier sur le génocide, comme celle d'Arcand, glisse de la remise en doute à la négation dans les années 1960. Le Français soutient, dans *Ulysse trahi par les siens* (1960), que la « solution finale » consiste en fait en un déplacement massif de populations

¹²⁸ Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 52.

¹²⁹ Nadine Fresco, *op. cit.*, p. 63.

¹³⁰ Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France, op. cit.*, p. 62.

¹³¹ *Ibid.*, p. 66.

¹³² *Ibid.*, p. 25.

¹³³ Pierre Vidal-Naquet, *op. cit.*, p. 48.

¹³⁴ Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France, op. cit.*, p. 283.

¹³⁵ Nadine Fresco, *op. cit.*, p. 62.

¹³⁶ Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France, op. cit.*, p. 25.

juives qui fera de 500 000 à un million de victimes¹³⁷. Sa négation du génocide évolue ensuite vers la complétude. En 1964, dans *Le Drame des Juifs Européens*, il postule que l'utilisation de la chambre à gaz par les nazis, tout comme le nombre de 6 millions de pertes juives, sont des fabrications du sionisme international¹³⁸. Rassinier devient le premier à nier systématiquement le génocide juif et innocenter les nazis, méritant ainsi son titre de fondateur du négationnisme¹³⁹.

Les écrits de Rassinier et d'Arcand empruntent certains procédés similaires, tels que le recours aux citations hors contexte ou altérées pour mettre de l'avant un mélange de demi-vérités, de faussetés et d'attaques contre le complot sioniste international¹⁴⁰. Par exemple, Rassinier déforme une citation de la philosophe Hannah Arendt pour lui faire dire que trois millions de Juifs ont été tués le premier jour de la guerre. Cette manipulation primaire s'inscrit dans une volonté de délégitimation de la littérature intellectuelle sur la Shoah¹⁴¹. De son côté, Arcand fait appel régulièrement aux fausses citations depuis l'entre-deux-guerres, comme discuté précédemment. Mais contrairement à son homologue français, il n'accorde aucune attention aux travaux historiques ou intellectuels. Il ne souhaite pas faire une « œuvre » intellectuelle rigoureuse et cohérente dans les normes de la discipline historique. Quant à Rassinier, dans *Le Drame des Juifs européens* (1964), il s'acharne sur le travail et la personne de l'historien états-unien Raoul Hilberg. Il l'accuse d'être malhonnête intellectuellement et de falsifier l'information, notamment en ce qui concerne le nombre de Juifs tués par les nazis. En 1961, Hilberg avait publié sa monumentale étude *The Destruction of the European Jews*. Grâce à ses travaux sur la Shoah encensés par la communauté historique, il est devenu une cible de choix pour les négationnistes¹⁴².

¹³⁷ *Ibid.*, p. 73.

¹³⁸ Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 55.

¹³⁹ Pierre Vidal-Naquet, *op. cit.*, p. 52 ; Nadine Fresco, *op. cit.*, p. 68.

¹⁴⁰ Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 51.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 59.

¹⁴² *Ibid.*, p. 58.

Rassinier dénigre quasi systématiquement la légitimité établie de ceux qui ont construit l'historiographie du génocide¹⁴³.

En plus de certains procédés, Rassinier partage plusieurs conceptions révisionnistes avec Arcand. Par exemple, l'ancien communiste croit fermement que la Shoah a été créée de toutes pièces par les Juifs dans le but de contrôler la finance mondiale et augmenter le soutien à Israël : « Il ne faut, en effet, pas oublier que c'est pour se procurer les fonds nécessaires à l'édification de l'État d'Israël (indemnisations allemandes proportionnées au nombre de victimes juives) que ce mensonge a été commis¹⁴⁴. » La réalité est tout autre. Les réparations furent versées à des survivants individuels, et non à Israël¹⁴⁵. Rassinier tenait en haute estime « l'expertise » d'Arcand au sujet d'Israël. Il a fait appel à ses conseils pour trouver de la documentation à propos de l'État hébreu¹⁴⁶. Le socialiste français comptait écrire une *Histoire de l'État d'Israël* après la guerre de Six-Jours (juin 1967), mais il est mort subitement quelques semaines après ce conflit¹⁴⁷.

Les différentes allégeances politiques des deux négationnistes ne manquent toutefois pas de ressortir sur certains sujets. Rassinier croit, comme Arcand, qu'Hitler a tout fait pour empêcher la guerre et qu'il n'est en rien responsable de son déclenchement¹⁴⁸. Par contre, à l'inverse de son correspondant canadien, Rassinier n'éprouve aucune sympathie pour l'ancien dirigeant du NSDAP, qu'il qualifie de « dictateur » et de « raciste »¹⁴⁹. Arcand ne se formalise pas de ces quelques divergences. Il instrumentalise les idées de ses alliés comme celles de ses opposants. Par exemple, il se réjouit de voir un athée comme Rassinier défendre les actions Pie XII durant la guerre :

¹⁴³ Nadine Fresco, *op. cit.*, p. 33.

¹⁴⁴ Paul Rassinier, *Le Drame des Juifs européens*, *op. cit.*, p. 12-13 ; Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 65.

¹⁴⁵ Deborah Lipstadt, *ibid.*, p. 57-58.

¹⁴⁶ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, *op. cit.*, p. 334.

¹⁴⁷ Georges Bensoussan, « Éditorial », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 166, n°2, 1999, p. 5 ; Nadine Fresco, *op. cit.*, p. 22.

¹⁴⁸ Nadine Fresco, *ibid.*, p. 31.

¹⁴⁹ *Ibid.*

Ce qui anime Rassinier, c'est la défense de la Vérité, la seule chose à laquelle il croit ; le judéocommunisme n'a pas cessé de le persécuter depuis sa sortie des camps de concentration allemands. [...] L'un des plus grands papes catholiques défendu et vengé par un homme qui se proclame athée ! C'est du nouveau, en ces temps de ténèbres, de confusion et d'anarchie intellectuelle¹⁵⁰ !

Maurice Bardèche (1907-1998), négationniste néonazi et correspondant de Rassinier, tenait des propos similaires à ceux d'Arcand : « Passionnément attaché à la vérité, Paul Rassinier estimait qu'il restait fidèle à toute sa carrière politique en plaçant la vérité au-dessus de toute autre considération et en combattant pour la faire connaître¹⁵¹. » Au sein du courant négationniste, ces concessions Gauche-Droite sont courantes¹⁵². En confrontant Arcand à Rassinier, on constate une fois de plus que le négationnisme se situe « au carrefour d'idéologies très diverses et parfois contradictoires¹⁵³ ». Deux antinomies sautent aux yeux dans cette relation Arcand-Rassinier. En premier lieu, Arcand accorde une grande crédibilité à un athée, alors qu'il considère que la vérité historique ne peut être atteinte sans la foi en la « vérité religieuse¹⁵⁴ ». En second lieu, il répète inlassablement depuis 1929 que tous les communistes sont des Juifs, et vice-versa. Pour éviter une flagrante incohérence, Arcand omet de mentionner que Rassinier a longtemps adhéré au communisme et se contente de le présenter comme un « gauchiste honnête¹⁵⁵ ». À l'évidence, le fasciste vieillissant estime que pour mettre en valeur le négationnisme, la dérogation à certains aspects religieux et politiques de sa pensée représente un compromis acceptable.

Rassinier et Arcand meurent en 1967 à quelques jours d'intervalle. Au faite de sa radicalité, Rassinier affirme que la Shoah n'a jamais été planifiée ni exécutée. Quant à Arcand, il remet fortement en doute le bilan des victimes (six millions) et les procédés (chambres à

¹⁵⁰ Anonyme, « Pour ceux qui aiment à lire », *Serviam*, vol. 1, n°7, juin 1966, p. 10.

¹⁵¹ Maurice Bardèche, cité dans Nadine Fresco, *op. cit.*, p. 23.

¹⁵² Pierre Vidal-Naquet, *op. cit.*, p. 158.

¹⁵³ *Ibid.*, 2005, p. 114. Dans cette citation, Vidal-Naquet mentionne le terme « révisionniste », mais il signifie « négationniste » dans la définition qu'on lui donne.

¹⁵⁴ G.B., « L'école neutre et la vérité historique », *Serviam*, vol. 2, n°2, janvier 1967, p. 9.

¹⁵⁵ Anonyme, « "Le Mensonge d'Ulysse". Un gauchiste honnête », *L'Unité nationale*, vol. 6, n°8, avril 1955, p. 2.

gaz/four crématoire), en plus de nier certains événements. Il ne reconnaît pas l'existence du génocide en 1961 dans *L'Europe réelle*, pendant le procès Eichmann. Par la suite, le polémiste québécois va le plus souvent utiliser la citation pour suggérer la non-existence de la Shoah comme nous le verrons plus loin.

En tant que tout premier négationniste, Rassinier sert de baromètre pour situer les idées d'Arcand au sein de la construction idéologique des négationnistes de première génération. Cette section a esquissé quelques ressemblances, et dissemblances, entre deux négationnistes de la première heure. Selon Deborah Lipstadt, les plus importantes figures de la première génération de négationnistes sont Austin J. App, Harry Elmer Barnes, Paul Rassinier, Maurice Bardèche et David L. Hoggan¹⁵⁶. En tenant compte des informations et des analyses contenues dans ce mémoire, la place précise qu'occupe Arcand dans l'émergence du courant négationniste apparaît comme une question à éclaircir dans le cadre d'une autre étude.

4.5. Fascisme, nazisme et Shoah

4.5.1. La réhabilitation du III^e Reich

Le rapport d'Arcand avec le fantôme du nazisme (et des atrocités commises en son nom) évolue constamment au gré des sensibilités de son époque et selon les possibilités qu'impose sa trajectoire personnelle. Au cours de l'entre-deux-guerres, Arcand ne cache pas ses sympathies pour le NSDAP, alors que celui-ci monte en puissance et prend le pouvoir en Allemagne. Comme mentionné au deuxième chapitre, dans la foulée de l'encyclique *Mit brennender Sorge* (10 mars 1937) et de l'intensification des tensions géopolitiques en Europe, le fasciste canadien abandonne la symbolique nazie et se montre plus discret par rapport au nazisme, sans pour autant le condamner. Jusqu'à la fin des années 1950, cette discrétion perdure dans ses écrits publics. Certes, Arcand relativise et nie certains crimes commis par les nationaux-socialistes, mais sans aller jusqu'à faire

¹⁵⁶ Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 102.

l'apologie du régime totalitaire, sauf en quelques rares occasions. Lors de la décennie suivante, Arcand affiche haut et fort son admiration pour le III^e Reich. Ce revirement s'explique par la combinaison d'éléments contextuels comme le procès Eichmann, la santé déclinante d'Arcand et la Révolution tranquille. De plus, Arcand a renoncé à la possibilité de se faire élire à la Chambre des Communes après sa défaite aux élections de 1953. N'ayant plus rien à perdre sur les plans personnel et politique, le discours du journaliste québécois sur le nazisme se veut plus radical et sans filtre tout au long des années 1960.

Selon Arcand, lorsque l'ex-caporal autrichien accède à la chancellerie en 1933, « le pays était au plus bas tréfonds de la misère et du désespoir¹⁵⁷ ». Le Führer aurait remédié à la situation en écartant les Juifs grâce à une gouvernance nationale forte. Cette politique aurait permis, à petite échelle, de redresser l'économie allemande et, à grande échelle, de menacer les judéocommunistes dans l'exécution de la deuxième phase du complot mondial¹⁵⁸. Hitler et ses sbires auraient agi pour protéger la civilisation occidentale de « l'abîme judéocommuniste¹⁵⁹ ». La rhétorique d'Arcand est en phase avec celle des droites radicales européennes durant la Guerre froide, qui voit les régimes totalitaires comme les garde-fous des valeurs occidentales¹⁶⁰. Après la guerre, et particulièrement dans les années 1960, Arcand parle davantage de la défense de la civilisation occidentale que de nationalisme canadien dans le cadre de sa propagande anticommuniste. Ce changement de discours s'apparente à celui de l'Allemagne suivant sa défaite capitale à Stalingrad en février 1943. Les nazis avaient alors mis l'accent sur la défense de la civilisation occidentale, perçue comme un thème plus rassembleur pour leur propagande anticommuniste que celui d'une Europe nouvelle¹⁶¹. Dans la mesure où Arcand considère le dénouement du second conflit

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 83.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 84-85.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 83.

¹⁶⁰ Riccardo Marchi, « La défense de l'Occident : la dernière tranchée pour l'extrême-droite européenne des années de guerre froide », dans Olivier Dard, dir., *op. cit.*, p. 279.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 308.

mondial comme une calamité pour l'Occident, il est compréhensible qu'il ait recadré son discours sur le thème de la défense civilisationnelle à l'instar du III^e Reich.

À l'évidence, Arcand érige l'Allemagne nazie comme un modèle de défense contre les Juifs aux quatre coins du monde. Dans l'optique où ce pays d'Europe de l'Ouest était envahi de toutes parts par les Juifs, « Hitler a détruit toute trace des six millions et demi de chômeurs en Allemagne en moins de trois ans¹⁶² ». En dépit de la défaite du Führer allemand, Arcand, habitué des déclarations outrancières et dithyrambiques, ne cesse de le glorifier : « Hitler a été, de toute évidence, le plus grand conquérant de toute l'histoire humaine¹⁶³. » Une telle réhabilitation du nazisme et des nazis n'était pas sans arrière-pensées. Elle achève et justifie à la fois la radicalisation de son révisionnisme/négationnisme. En dressant un bilan honorable du régime nazi, Arcand laisse toutefois une question en suspens : en quoi ce même régime nazi aurait-il pu penser, planifier et exécuter un génocide ?

4.5.2. La Shoah

Arcand remet sérieusement en doute la Shoah sous prétexte que l'événement provient de l'imagination d'un peuple qu'il considère comme « mécréant » :

La propagande mondiale juive ne cesse de rabâcher interminablement son mythe des *six millions de Juifs massacrés pendant la deuxième Guerre mondiale [sic]*. Elle veut que nous acceptions aveuglément, sans discuter ni rien dire, ce nouveau *dogme de foi* intangible, inattaquable...¹⁶⁴

Ce « dogme de foi », ou ce « mythe » de l'extermination systématique serait, d'après le polémiste, une stratégie des Juifs pour

faire oublier par les Gentils la responsabilité et la culpabilité des auteurs d'une guerre sans cause de guerre et qui fut inutile, d'une guerre imposée uniquement en

¹⁶² Serge Brousseau, *loc. cit.*, p. 3.

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ Adrien Arcand, *À bas la haine !*, *op. cit.*, p. 109. Les italiques sont dans le texte d'origine.

vue de faire crouler les empires occidentaux et pour répandre le judéocommunisme sur toute la terre¹⁶⁵.

Arcand fusionne ici deux procédés qu'il utilisait séparément dans les années 1950 : attribuer le statut de responsable de la guerre aux Juifs, plutôt que celui de victime comme il est d'usage ; proclamer la foi religieuse comme source unique du savoir historique. Arcand veut mettre sur un pied d'égalité les tenants du six millions et leurs contestataires. Encore une fois, ce débat, qui relève concrètement de la science historique, se retrouve décalé sur le terrain de la religion.

Arcand revient plus fréquemment dans les années 1960 sur le chiffre de six millions de Juifs éliminés par les nazis. Pour décrédibiliser ce chiffre effarant, pourtant attesté par les historiens, il avance des statistiques chimériques qu'il dit tirer d'acteurs jugés crédibles. Il exagère le nombre de Juifs émigrés d'Allemagne avant la guerre. Son intention est sans équivoque : il veut signifier qu'il n'y avait pas assez de Juifs en Europe pendant les affrontements pour que les nazis puissent en exécuter six millions. Il termine souvent ses tirades négationnistes sur un mode interrogatif. Ce long extrait rassemble tous les procédés énumérés dans ce paragraphe :

Depuis 1945, les Juifs prétendent avoir eu six millions de victimes (mortalités) pendant la guerre mondiale No 2. Le procureur américain à Nuremberg prétendit à un moment qu'il y en avait eu douze millions. Or, d'après des coupures de journaux soviétiques et juifs, voici de qu'on a pu lire : 1. la grande majorité des 600,000 Juifs d'Allemagne avaient quitté ce pays avant le commencement de la guerre ; 2. la Russie Soviétique [*sic*] a sauvé et accueilli entre 2 et 3 millions de Juifs fuyant l'Allemagne ; 3. la France et l'Angleterre en ont accueilli entre 500 et 600 mille ; 4. les États-Unis en ont sauvé et accueilli un million et demi de Juifs rescapés d'Allemagne pendant la guerre. Si les vantardises des pays hospitaliers pour les Juifs continuent, on devra compter plus de Juifs rescapés d'Europe qu'il n'y en avait en Europe quand la guerre a éclaté, et on devra se demander où l'Allemagne a pu trouver tant de Juifs dont on lui attribue la destruction. La presse soviétique et la presse juive de tous les pays contredisent, par ce qu'elles ont publié, la propagande de "persécution" qu'on nous sert dans les grands organismes

¹⁶⁵ *Ibid.*

de communication à contrôle juif (cinéma, télévision, agences de nouvelles, articles ou “comiques” syndiqués, etc.). Où est donc la vérité¹⁶⁶ ?

À propos de la Shoah, lorsqu’il prétend s’appuyer sur la science, Arcand délaisse le mode interrogatif pour celui de l’affirmatif :

On en est rendu aujourd’hui, pour le seul camp d’Auschwitz, à compter près de 4,500,000 victimes de gazage et de crémation, ce qui, avec les moyens attribués à ce camp, aurait normalement pris au moins 120 ans, d’après les calculs les plus précis des scientifiques experts en la matière¹⁶⁷ !

En réalité, au camp d’Auschwitz-Birkenau, les nazis tuèrent 1,1 million de personnes, dont la grande majorité par gazage (Zyklon B), et non 4,5 millions¹⁶⁸. Arcand gonfle démesurément les estimations pour suggérer leur non-sens. Lorsqu’il parle du territoire allemand, on ignore s’il réfère aux limites de la République de Weimar, à celles du III^e Reich à son apogée ou à celles de l’Allemagne de l’Ouest dirigée par Adenauer. Si la grande majorité des exterminations par gazage eurent lieu en Pologne, certains camps allemands¹⁶⁹ (Mauthausen, Sachsenhausen et Ravensbrück) possédaient aussi des chambres à gaz, dont la plupart utilisaient le Zyklon B pour les exécutions¹⁷⁰. Il est à noter que le camp de Dachau possédait une chambre à gaz dès 1942, dont l’utilisation n’a pu être prouvée. Au sujet des camps de la mort, Arcand écrit aussi :

À mesure qu’une enquête officielle du gouvernement d’Adenauer (pourtant favorable aux Juifs) révélait que, sur tout le territoire allemand, il n’y avait jamais eu de chambres à gaz ou de fours crématoires, le *gazage* et la crémation des Juifs se déplaça [*sic*] vers la Pologne¹⁷¹.

¹⁶⁶ Anonyme, « Où est la vérité ? », *Serviam*, vol 1, n°1, décembre 1965, p. 12.

¹⁶⁷ Adrien Arcand, *À bas la haine !*, *op. cit.*, p. 104.

¹⁶⁸ Laurence Rees, *Auschwitz. Les nazis et la « Solution finale »*, Paris (traduction française), Albin Michel, 2005, p. 446.

¹⁶⁹ Les camps allemands selon les frontières de l’Allemagne avant l’invasion de la Pologne.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 308.

¹⁷¹ Adrien Arcand, *À bas la haine !*, *op. cit.*, p. 104.

Avant cette déclaration datant de 1965, le dirigeant révisionniste n'avait jamais nié expressément l'existence des chambres à gaz et des fours crématoires. Il convient de dire que la négation est partielle puisqu'il écrit que ce « renseignement » provient du gouvernement allemand et qu'il concerne uniquement le territoire allemand. Est-ce là une façon de se protéger face à d'éventuelles poursuites judiciaires pour avoir réfuté l'irréfutable ? Chose certaine, une étape déterminante et sans retour est franchie dans la radicalisation de son discours sur la Shoah. À la remise en doute systématique s'ajoute la négation d'événements attestés par l'historiographie.

Arcand pense que la disparition de millions de Juifs serait plutôt imputable à Staline. Une telle affirmation découle probablement du fait que la politique prorusse du dictateur communiste a empiété sur le destin des autres républiques soviétiques et de l'internationalisme marxiste de surcroît. Staline devient, de ce point de vue, l'ennemi du judéocommunisme. Arcand avait déjà laissé entendre, en juin 1954, que le « Père des peuples » avait été assassiné par des médecins juifs¹⁷². Cette hypothèse sans fondements mettrait en lumière l'aversion des Juifs pour le nationalisme, qu'ils considéraient comme l'ennemi de l'internationalisme. Le raisonnement d'Arcand suggère que Staline, de son vivant, aurait entretenu une telle méfiance envers les Juifs qu'il en a éliminé plusieurs millions :

La question des 6 millions de Juifs tués par les Allemands revient toujours sur le tapis. Le rabbin Benjamin Schultz ne se gêne pas d'imputer à Jozef Staline la disparition de trois millions et demi de Juifs pendant la guerre. Ces 3 1/2 [3,5 millions] de Juifs fuyant les Allemands et les armées allemandes, dans l'Est européen, Staline s'est vanté de les avoir accueillis et hébergés dans les monts Oural, la Sibérie, etc. Quand on chercha à savoir ce que ces Juifs étaient devenus, Staline déclara que... les allemands [*sic*] les avaient tués. Facile à dire ! Aussi facile que d'accuser les Allemands du meurtre des 15,000 officiers polonais catholiques tués par Staline dans la forêt de Katyn ! La presse juive ne fait pas écho aux accusations antisoviétiques du rabbin Schultz. Certains se demandent

¹⁷² Anonyme, « Comment se pratique la “persécution juive” en Russie soviétique », *L'Unité nationale*, vol. 5, n°10, juin 1954, p. 4.

pourquoi. C'est, dit-on, parce que Moscou ne consentirait jamais à payer les « réparations » astronomiques que l'Allemagne se laisse extorquer¹⁷³.

Arcand ne spécifie pas de quelle façon ces « trois millions et demi de Juifs » auraient péri sous les ordres du dictateur soviétique. Un an auparavant, l'auteur québécois avait remis en question le potentiel génocidaire des chambres à gaz, du moins en prenant pour exemple le camp d'Auschwitz comme mentionné ci-haut¹⁷⁴. En plus de se montrer vague quant aux procédés meurtriers du dirigeant d'origine géorgienne, Arcand s'appuie sur les propos du rabbin américain Benjamin Schultz (1906-1978) pour légitimer cette thèse du génocide stalinien¹⁷⁵. Schultz partage quelques affinités idéologiques avec Arcand. Les deux sont farouchement anticommunistes et craignent que les communistes s'emparent du pouvoir dans leur pays respectif¹⁷⁶. De plus, leurs opinions sur la NAACP s'équivalent. Arcand est convaincu que cette organisation de défense des droits civiques est financée par les communistes, et Schultz croit qu'elle est influencée, sinon contrôlée, par les communistes¹⁷⁷. Leur principal point de divergence a trait évidemment au judaïsme : Schultz s'évertue à dissocier sa religion d'appartenance du communisme ; une conception aux antipodes de la pensée d'Arcand. Le rabbin, né à New York, était bien connu pour ses opinions anticommunistes et antistaliniennes, lui dont les parents avaient émigré aux États-Unis pour fuir les pogroms en Pologne. Il avait fondé en janvier 1950 l'organisation anticommuniste *Joint Committee Against Communism* (JCAC). Les historiens qui l'ont étudié rapportent qu'il avait une pensée plus nuancée au sujet de Staline que celle qu'Arcand lui prête. Au sujet des Juifs fuyant les nazis puis persécutés en URSS, la seule information trouvée provient d'un souvenir d'une source secondaire. Selon son collègue à la JCAC Morrie Ryskind, Schultz aurait écrit dans un article du *Jewish Post* dans les années 1940 : « The 150,000 Jews who escaped into Russia from Nazi-occupied Poland

¹⁷³ Anonyme, « De nos correspondants, des nouvelles de l'étranger », *Serviam*, vol. 1, n°3, février 1966, p. 14.

¹⁷⁴ Adrien Arcand, *À bas la haine*, *op. cit.*, p. 104.

¹⁷⁵ Allen Krause, « Rabbi Benjamin Schultz and the American Jewish League Against Communism : From McCarthy to Mississippi », *Southern Jewish History*, vol. 13, 2010, p. 157.

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 183 ; Anonyme, « Toujours à date », *L'Unité nationale*, vol. 6, n°11, août 1955, p. 8.

were sent to heavy labor camps in Siberia. One-third died within six years¹⁷⁸. » Ryskind rapporte ces propos en 1971, soit après la mort d’Arcand.

Selon la perspective du journaliste canadien, Schultz est communiste et antistalinien puisqu’il est juif. Le rabbin serait donc dans une position tout indiquée pour connaître les crimes antisémites de Staline durant la guerre. Arcand suppose que les allégations de Schultz ont plus de crédibilité que le discours de l’État soviétique qui nie ses crimes de guerre. Il fait référence aux massacres de Katyn (avril-mai 1940) pour évoquer la malhonnêteté et la brutalité du régime stalinien. La forêt de Katyn (RSS de Russie) fut l’un des cinq sites d’exécution d’officiers polonais et d’autres dirigeants potentiels d’une Pologne indépendante qui avaient refusé la « rééducation » des Soviétiques. 21 892 personnes furent assassinées dans ces cinq lieux¹⁷⁹. Arcand universalise l’épisode de Katyn dans le but d’exagérer les conséquences meurtrières de l’antisémitisme du régime soviétique et ainsi fournir une explication alternative à la disparition de millions de Juifs européens durant la guerre attestée par l’historiographie savante.

À plus large échelle, Arcand instrumentalise la déstalinisation de l’URSS sous Khrouchtchev, qui avait mis en lumière de nombreux crimes commis pendant l’ère Staline, mais pas celui de Katyn qui ne sera reconnu qu’en 1990. Arcand fait une description élogieuse du nazisme ; à l’inverse, il vilipende le stalinisme, notamment pour ses crimes antisémites. Dans les faits, la terreur sous Hitler vise un groupe particulier (les Juifs), alors que sous Staline, l’origine ethnique des citoyens n’était pas un motif inévitable de déportation ou de persécution ; sans nier pour autant les réelles dérives antisémites du stalinisme¹⁸⁰. Bref, Arcand voue aux gémonies le stalinisme pour une atrocité spécifique au nazisme : l’extermination systématique des Juifs avec des méthodes industrielles.

Arcand ne veut pas non plus dépeindre les Juifs comme un groupe surreprésenté au bilan des victimes. Pour cela, il relativise la souffrance des Juifs à l’aune de celle d’autres

¹⁷⁸ Allen Krause, *loc. cit.*, p. 160.

¹⁷⁹ Antony Beevor, *op. cit.*, p. 66.

¹⁸⁰ Deborah Lipstadt, *op. cit.*, p. 212-213.

peuples. En ce sens, il dénonce et raille le discours victimaire des Juifs : « The Hungarian and the German soldiers suffered too, but do not always cry all over the world as Jews do¹⁸¹. » La spécificité de la Shoah, comme entreprise aux visées mondiales et totales, est sans surprise absente de son récit.

Sa rhétorique négationniste prend appui sur un vertigineux paradoxe : l'URSS, la plus puissante nation communiste du monde, aurait commis un génocide envers les Juifs, alors qu'aux yeux d'Arcand, le judaïsme et le communisme sont indissociables.

En ce qui a trait au génocide juif, le discours d'Arcand nie – ou altère – de nombreux faits historiques, jusqu'à former, pris dans son ensemble, un nouveau récit historique en phase avec ses idéaux et ses préjugés. Ce récit n'est toutefois pas uniforme ; il est inconstant et, de ce fait, multiple. Arcand semble déclarer que des millions de Juifs ont péri pendant la guerre, la plupart sous les ordres de Staline. Pourtant, il avançait un bilan de 600 000 pertes juives en avril-mai 1961 dans *L'Europe réelle* sur un ton affirmatif. Le faible temps de réflexion disponible dans le cadre d'une entrevue et le contexte historique marqué par le procès Eichmann représentent des pistes d'explications possibles. Si Arcand cherche la cohérence idéologique en percevant des traces du complot juif un peu partout, ses réactions à chaud montrent une facette plus polémique et hâtive de sa pensée. Il cherche parfois à choquer, à prendre tout discours officiel à rebrousse-poil, quitte à se montrer incohérent.

Arcand meurt le 1^{er} août 1967. S'il avait vécu plus longtemps, il paraît raisonnable de projeter qu'il aurait vu dans les manifestations de mai 1968, l'élection du Parti Québécois en 1976 ou le référendum de 1980, des victoires du judéocommunisme. Pendant toute sa carrière, il n'a cessé de vaticiner avec pugnacité.

¹⁸¹ Anonyme, « Dachau, Auswitz, Buchenwald », *Serviam*, vol. 2, n^o4, mars 1967, p. 15.

CONCLUSION

Cette étude a permis de comprendre comment s'articule et évolue le révisionnisme/négationnisme d'Adrien Arcand de 1945 à 1967 dans ses écrits publics, en prenant pour appui son révisionnisme de l'entre-deux-guerres. De 1929 jusqu'à sa mort, Arcand falsifie l'histoire au moyen de moult procédés desquels se dégagent une méthode révisionniste consistant à plaquer sur le réel une série d'axiologies à la fois manichéennes et antagonistes (Gentil/Juif, Chrétien/Juif, victime/criminel, nazi/Juif) et sur le dogme voulant que le Juif soit l'incarnation du Mal à toutes les époques de l'histoire humaine. Dès sa radicalisation vers le journalisme antisémite, l'histoire est devenue pour lui un instrument servant à justifier la haine du Juif. Ses écrits publics, pris dans leur ensemble, forment un violent réquisitoire antisémite et conspirationniste. Ses croyances catholiques, manifestement sincères, participent à l'élaboration de cette pensée doctrinale.

Arcand profite de l'anticommunisme ambiant durant l'entre-deux-guerres et l'après-guerre pour véhiculer son discours antisémite. Il est incontestable, pour cet esprit tourmenté, que le judaïsme et le communisme forment une union consubstantielle. Les propos anticommunistes du journaliste québécois n'agissent pas seulement comme un paravent à son antisémitisme ; ils participent à la configuration et à la radicalisation de ses théories révisionnistes. En effet, au fil des ans, Arcand fabule un récit historique ayant pour substrat et trame de fond un complot judéocommuniste mondial qui évolue, dans son imaginaire, vers sa réalisation. Pour le prouver, Arcand s'ingénie dans ses pamphlets et ses journaux à enchâsser cette théorie du complot dans le moindre événement marquant de l'actualité nationale (loi David de 1930, Révolution tranquille) ou internationale (Grande Dépression, Seconde Guerre mondiale, Shoah, assassinat de John F. Kennedy). Il appuie sa rhétorique complotiste sur des extraits de textes de la théologie chrétienne et juive, ou d'auteurs de toutes les disciplines (philosophes, politiciens, écrivains, etc.), dont la plupart

sont de confession ou d'origine juive. Les citations tirées de ces textes subissent diverses manipulations fallacieuses : troncature, invention d'extraits, interprétation hors contexte.

Lorsqu'il reprend la plume à la suite de son emprisonnement, Arcand reprend un grand nombre de ses stratégies révisionnistes, comme chercher à valider *ad nauseam* l'authenticité des *Protocoles des Sages de Sion*. Ces manières de faire, qu'il renouvelle et peaufine, le mènent graduellement vers le négationnisme après 1945. L'acharnement constant que déploie le chef du PUNC à réécrire l'histoire lui procure les outils intellectuels pour structurer et justifier son antisémitisme. Le passé constitue un gisement pour prendre ce qu'il veut et lui faire dire ce qu'il en veut. Cela dit, pour certains événements, il passe sous silence des aspects qui l'amèneraient à faire acte de repentance de son antisémitisme. Comme exemple, plusieurs réformes théologiques et liturgiques adoptées lors du concile Vatican II (1962-1965) ne cadrent pas avec son intégrisme catholique et son antisémitisme. Arcand se contente alors d'en dire le moins possible sur cet événement important pour à la fois éviter de contester la parole du Saint-Père et poursuivre son œuvre antisémite.

Le négationnisme d'Arcand n'est pas alimenté par l'historiographie disciplinaire, mais plutôt par les événements consécutifs à la Shoah comme le procès de Nuremberg (1945-1946) et la création de l'État d'Israël (1948). Le procès Eichmann (1961-1962), capital pour l'histoire du négationnisme et de la mémoire de la Shoah, apparaît comme le moment de bascule de cette transition décennale. Son négationnisme passe de la remise en doute (années 1950) à la négation totale (années 1960). Par souci sans doute de s'éviter des ennuis judiciaires, Arcand fait passer l'essentiel de ses diatribes négationnistes sous la plume d'autrui de plusieurs façons : des articles non signés dans ses journaux, des informations mensongères et des citations tronquées, inventées ou hors contexte. L'assassinat de Juifs pendant la guerre – dont le nombre varie beaucoup selon ses écrits – serait plutôt imputable à Staline. En cela, Arcand laisse entendre que le judaïsme et le communisme sont dissociables, alors que le socle de son révisionnisme est pourtant le complot judéo-communiste. Il s'agit là de l'une des nombreuses contradictions qui mettent en lumière sa difficulté à créer un faux-semblant de cohésion dans son récit falsifié de

l'histoire. Contrairement à ce qu'évoquait Jean-François Nadeau, le discours d'Arcand à l'après-guerre ne maintient pas une « ligne monolithique¹ ». En vérité, ce discours est évolutif, multiple, opportuniste, empli de contradictions, de mensonges, et traversé de moments de radicalisation.

L'écosystème radical (documentation, correspondants) dans lequel Arcand évolue, synthétisé dans ce mémoire, a fort probablement contribué à développer et radicaliser son révisionnisme/négationnisme. La comparaison entre Arcand et le tout premier négationniste, Paul Rassinier, esquissée dans le quatrième chapitre, croisée avec l'historiographie sur le négationnisme, laissent entrevoir que le chef du PUNC serait parmi les premiers à nier le génocide. Une recherche avec le même objet d'étude (révisionnisme/négationnisme) qui intégrerait la correspondance de l'antisémite canadien pendant toute sa carrière viendrait certainement compléter les résultats de ce mémoire et répondre à d'autres hypothèses difficilement vérifiables par le dépouillement unique des écrits publics.

Quoique marginal dans le paysage canadien et québécois, Arcand n'est pas un accident de l'histoire. Il est le produit d'une époque (les années 1930) troublée par la recherche utopique d'une idéologie totalitaire et d'un bouc émissaire pour expliquer tous les maux réels ou imaginaires. Incapable d'accepter le passé et le présent, Arcand a préféré les réécrire pour se construire un monde en adéquation avec ses élucubrations antisémites. Il s'est éteint le 1^{er} août 1967, mais ses écrits (et ses idées) furent repris et republiés de différentes façons par quelques épigones.

Arcand laisse une œuvre boudée par le grand public, mais hautement respectée dans certains cercles extrémistes. Selon l'historien Hugues Théorêt, qui a étudié la correspondance d'Arcand, le chef du PUNC était « considéré par ses pairs comme une sommité mondiale en matière d'antisémitisme² ».

¹ Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand. Führer canadien*, op. cit., p. 313.

² Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, op. cit., p. 374.

Certaines idées de ce révisionnisme/négationnisme sont exprimées de nos jours par des acteurs aux intérêts souvent autres que ceux d’Arcand. À titre d’exemple, le complot mondial juif, rabâché par Arcand depuis l’entre-deux-guerres, « est aujourd’hui au cœur de la nouvelle judéophobie d’extension planétaire », soulignait en 2016 l’historien Pierre-André Taguieff dans un article de la *Revue des Deux Mondes*³. L’historien polonais Walter Laqueur estimait, quant à lui, en 2010, que « l’idée d’une conspiration juive à l’échelle planétaire influa peut-être davantage encore que la doctrine raciale sur le développement de l’antisémitisme moderne⁴ ». Le Juif complotiste fait partie des traditionnelles croyances antijuives, au même titre que le Juif pratiquant le meurtre rituel ou agissant comme un parasite social. Ces croyances, omniprésentes dans l’œuvre d’Arcand, sont aujourd’hui particulièrement reprises par les mouvements islamistes dans leur lutte contre Israël et le « sionisme mondial⁵ ». En plus de ces croyances, Arcand apparaît *ipso facto* comme un précurseur de l’antisionisme contemporain par sa théorie conspirationniste voulant que la Shoah soit un mensonge visant à légitimer le sionisme. En cela, les écrits d’Arcand ont le potentiel d’alimenter les courants antisionistes dans le monde arabo-musulman. Encore une fois, une étude serait nécessaire pour mieux comprendre la postérité de l’œuvre d’Arcand.

D’autres aspects du négationnisme d’Arcand, tels que sa haine des Alliés et corollairement, sa défense du nazisme, trouvent moins d’échos chez la deuxième génération de négationnistes. Cette dernière prend ses distances, du moins en apparence, avec tout parti pris idéologique ou politique et vise plutôt une caution scientifique en déconstruisant les « versions officielles ». La figure emblématique de cette méthode frauduleuse est certainement Robert Faurisson (1929-2018), qui se considère comme le fils spirituel de Rassinier⁶. Faurisson axe son discours sur la technicité – l’impossible fonctionnement des

³ Pierre-André Taguieff, « Le mythe du complot juif, un survol historique », *Revue des Deux Mondes*, 6 juin 2016, <https://www.revuedesdeuxmondes.fr/le-mythe-du-complot-juif-un-survol-historique/>, page consultée le 6 juin 2020.

⁴ Walter Laqueur, *L’Antisémitisme dans tous ses états. Depuis l’Antiquité jusqu’à nos jours*, Genève (traduction française), Markus Haller, 2010, p. 125.

⁵ Pierre-André Taguieff, *L’antisémitisme*, *op. cit.*, p. 4.

⁶ *Ibid.*, p. 108 ; Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France*, *op. cit.*, p. 154.

chambres à gaz⁷. Maître-assistant de littérature à l'Université de Lyon-2, il parvient à faire publier une partie de ses thèses dans *Le Monde* en décembre 1978 et créer à lui seul une médiatisation sans précédent du discours négationniste⁸. Ce haut fait de l'agrégé de littérature fut rendu possible par une présentation prétendument légitime de sa démarche. Sur le plan politique, sa position tient en deux points : l'apolitisme et le soutien du monde arabe⁹. Sur le plan méthodologique, il s'appuie notamment sur les archives d'Auschwitz, ce qui lui procure un semblant d'assise factuelle¹⁰. Arcand ne pouvait aspirer à une telle exposition médiatique après la guerre, lui qui était à juste titre étiqueté à l'extrême-droite et l'antisémitisme. Sa conception exclusivement religieuse de la vérité historique concordait moins avec la période des Trentes Glorieuses (1945-1975) qui, selon l'historien des sciences Yves Gingras, « marque l'apogée de la croyance au progrès par le développement scientifique¹¹ ». Le doute d'Arcand n'est pas méthodique ; il est dicté par une haine doctrinale et d'origine religieuse.

Un aspect prépondérant du révisionnisme d'Arcand, la défense de l'Occident, ressurgit dans l'actualité. La défense civilisationnelle apparaît comme un discours suranné dans la foulée de la chute du bloc communiste, mais il résonne de nouveau au XXI^e siècle face à la montée de l'islamisme ou plus récemment avec le conflit russo-ukrainien, marqué notamment par l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014 et l'invasion des troupes russes en sol ukrainien en février 2022¹².

⁷ Valérie Igounet, « Le négationnisme : l'expression d'un nouvel antisémitisme contemporain, international et protéiforme (1948-2013) », dans Olivier Dard, dir., *op. cit.*, p. 196.

⁸ Valérie Igounet, « Une tradition extrémiste : le négationnisme », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 166, n°2, 1999, p. 18-19.

⁹ Valérie Igounet, « Le négationnisme : l'expression d'un nouvel antisémitisme contemporain, international et protéiforme (1948-2013) », dans Olivier Dard, dir., *op. cit.*, p. 196.

¹⁰ Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France*, Édition Kindle, p. 207-208.

¹¹ Yves Gingras, *L'Impossible dialogue. Science et religions*, Québec, Boréal, 2017, p. 293.

¹² Olivier Dard, « De la Défense de l'Occident à "l'Occident comme déclin" », dans Olivier Dard, dir., *op. cit.*, p. 318-319 ; Michel Duclos, « La guerre en Ukraine : Comment la Russie a perdu l'Occident », *Commentaire*, n°179, automne 2022, p. 484-494 ; Nicolas Werth, *Poutine historien en chef*, Paris, Gallimard, 2022, 64 p.

Après la mort de l'antisémite québécois, certains de ses thuriféraires font revivre ses pamphlets et raniment sa pensée. Plusieurs de ses écrits publics sont réédités à partir des années 1980¹³. Quelques fidèles publient aussi leurs propres textes qui reprennent la pensée de leur défunt coryphée, notamment dans la revue *Serviam* qui renaît de 1995 à 2001¹⁴. En 1994, Jean Côté fait paraître une hagiographie d'Arcand et, en 2002, il récidive avec un volumineux recueil de 716 pages contenant pour l'essentiel des articles de presse à propos du « Führer canadien » et certains de ses échanges épistolaires¹⁵. Plus récemment, en 2017, un collectif élégiaque, intitulé *Serviam. La pensée politique d'Adrien Arcand*, voyait le jour¹⁶. Ce livre de 322 pages comprend une préface de l'abbé Olivier Rioult, une anthologie presque complète des pamphlets d'Arcand, un essai analytique de la pensée d'Arcand par Joseph Mérel et une courte hagiographie du fasciste québécois rédigée par Rémi Tremblay, laquelle se voulait le résumé d'une plus longue hagiographie publiée par Tremblay la même année¹⁷.

Sur les internets, les pamphlets d'Arcand connaissent aussi une nouvelle vie – la plupart d'entre eux ont fait l'objet d'une réédition numérique (« océrisation » et mise en page adaptée à la lecture en ligne) et d'une traduction en anglais¹⁸. Ces nouvelles versions ont été rendues disponibles sur le site *Adrien Arcand Books*¹⁹. Ce site propose aussi du contenu multimédia (vidéos, mèmes) qui fait l'apologie de la pensée et de la personne d'Arcand.

¹³ *Qu'est-ce qu'un Canadien-français ?*, Montréal, Parti de l'unité nationale du Canada, 1982, 4 p. ; *L'inévitabilité d'une reconstruction sociale*, Montréal, Parti de l'unité nationale du Canada, 1982, 7 p. ; *Du communisme au mondialisme : le monde à la croisée des chemins*, Saint-Lambert, Éditions Héritage, 1995, 157 p. ; *Mon livre d'heures*, Montréal, Éditions Béluga, 2006, 210 p. ; *Popeline*, Reconquista Press, 2018, 448 p.

¹⁴ Par exemple : Nicolas de l'Isle, *Le Parti québécois au service de la haute finance*, Montréal, Parti de l'unité nationale du Canada, 1981, 6 p.

¹⁵ Jean Côté, *Adrien Arcand. Une grande figure de notre temps*, Montréal, Pan-Am, 1994, 227 p. ; David Phillips [Jean Côté], *Arcand ou la vérité retrouvée*, Montréal, Béluga, 2002, 716 p.

¹⁶ Paul Beaumont, dir., *Serviam. La Pensée politique d'Adrien Arcand*, Reconquista Press, Orkney (Écosse), 2017, 322 p.

¹⁷ Rémi Tremblay, *Adrien Arcand. Le fascisme canadien*, Lannion (France), Synthèse, 2017, 180 p.

¹⁸ Océrisation : de « OCR », *Optical Character Recognition* ou reconnaissance optique de caractères.

¹⁹ *Adrien Arcand Books*, <https://downwithhate.wordpress.com/>, page consultée le 13 mai 2022.

D'autres sites diffusent, résument et commentent les livres d'Arcand, tels que *Stormfront*, un lieu d'échanges pour les néonazis, les négationnistes et les suprémacistes blancs, ou l'AAARGH, un site proposant du contenu antisémite, révisionniste et négationniste en français²⁰. Ce dernier site a d'ailleurs réalisé une réédition numérique d'*À bas la haine !* en soutien à Ernst Zündel, un Allemand accusé d'incitation à la haine pour les propos négationnistes formulés dans ses pamphlets et sur son site Web. Le pamphlet d'Arcand est mis en ligne le jour de l'ouverture du procès de Zündel à Mannheim, en Allemagne, le 8 novembre 2005. Déclaré coupable deux ans plus tard au terme d'un procès hautement médiatisé, Zündel est condamné à purger cinq ans de prison²¹. Les sites négationnistes, véritables cloaques du monde numérique, dépoussièrent et réactualisent Arcand plus de cinquante ans après sa mort. En fin de compte, la pensée du chef antisémite n'a jamais cessé d'alimenter les âmes sensibles à la haine doctrinale et au conspirationnisme.

« Les mots peuvent être comme de minuscules doses d'arsenic : on les avale sans y prendre garde, ils semblent ne faire aucun effet, et voilà qu'après quelque temps, l'effet toxique se fait sentir²² », soulignait le linguiste Victor Klemperer dans son ouvrage de référence à propos de la novlangue nazie. Le révisionnisme/négationnisme représente un danger réel, surtout lorsqu'il se mithridatise, pour la mémoire et la science historique. Face à cette menace, il serait bon de se rappeler les préceptes de Cicéron sur l'art de raconter l'histoire : « ne rien oser dire de faux », « dire tout ce qui est vrai » et « éviter, en écrivant, jusqu'au moindre soupçon de faveur ou de haine²³ ».

²⁰ *Stormfront*, <https://www.stormfront.org/forum/>, page consultée le 15 mai 2022, *Association des Anciens Amateurs de Récits de Guerres et d'Holocaustes*, <https://aaargh.vho.org/>, page consultée le 15 mai 2022.

²¹ Associated Press, « Ernst Zündel, neo-Nazi publisher and Holocaust denier, dies at 78 », https://www.washingtonpost.com/local/obituaries/ernst-zundel-neo-nazi-publisher-and-holocaust-denier-dies-at-78/2017/08/07/0860dbb0-7b79-11e7-9d08-b79f191668ed_story.html, *Washington Post*, page consultée le 15 mai 2022.

²² Victor Klemperer, *LTI, la langue du III^e Reich*, Paris (traduction française), 1996, Albin Michel, p. 40.

²³ Cicéron, *De l'orateur. Livre II*, Paris (traduction française), Belles Lettres, 1927, p. 31.

ANNEXE I

5c P Vol. I - No 36 MONTREAL, 11 AVRIL 1930 LE 5c

Publication et Administration: 937 Blvd Saint-Laurier, Montréal T.É. L'Association 1907

GOGGLU

JOURNAL HUMORISTIQUE

Circulation nette: 2ième française en Amérique "Rions bien nous mourrons gras" (M. G. G.)

QUEBEC LIVREE AUX JUIFS

Révélation des détails secrets et inédits sur la plus grande trahison de notre histoire.

Enyoipinons la province!

Sathassar David est cité Chevalier de la Glorieuse Croix (C.G.). Pour avoir trahi l'Etat.

TEDE BOUCHARD EST HEUREUX

(De notre correspondant secret) Québec, 10 avril.—La population a peut-être appris avec une légère surprise, cependant, en moins de 48 heures, la loi la plus importante et la plus curieuse de notre histoire, a été soumise à la vision par 22 députés de l'Assemblée Législative et tout ce que le Conseil Législatif compte de députés, de sénateurs, d'archevêques, de députés et d'évêques. On a dû constater avec une certaine surprise que le lieutenant-gouverneur n'y fait mention ni allusion dans les résumés de son discours de présentation. On a dû par conséquent apprendre avec une légère surprise en lisant la lettre de cardinal Beaudry à l'effet que Sathassar et Hareza Boucharde ont vu leur parole donnée et ont même osé se permettre de venir à la barre des catholiques, qu'ils étaient effrayés dans un geste apéris. Mais toutes ces choses s'expliquent facilement, car voici ce que j'en sais.

Le mardi précédent la Session de la Province, toute la Clique "rouge", ministres et députés, s'est réunie secrètement dans la salle des grands comités, qui sont en la loi. J'étais à mon tour de servir et j'ai entendu les conversations suivantes.

Tachereau: "Monsieur, j'ai eu l'honneur de donner un coup de main à Landry. J'ai été aidé."

Ferland: "Il a été aidé. Quel homme! Il a une idée!"

Tachereau: "Oui, je n'en ai pas souvent mais, pour une fois, la Providence m'a aidé."

Charles Laaric: "Tu choques mes oreilles. Dit plutôt la Nature."

Tachereau: "La Nature m'a été utile comme d'habitude. Vous êtes comblés d'une bonne idée. Vous



"POURVU QUE LA FIERTÉ JUIVE SOIT SATISFAITE"

STHASSAR DAVID ET HAREZA BOUCHARDE, devant les députés de la Province. "Monsieur, j'ai eu l'honneur de donner un coup de main à Landry. J'ai été aidé." "Il a été aidé. Quel homme! Il a une idée!" "Oui, je n'en ai pas souvent mais, pour une fois, la Providence m'a aidé." "Tu choques mes oreilles. Dit plutôt la Nature." "La Nature m'a été utile comme d'habitude. Vous êtes comblés d'une bonne idée. Vous

VICTOIRE! VICTOIRE! VICTOIRE!

Étant la France non content de laisser Montréal depuis vingt ans est devenue sur le côté le plus

Source : *Le Goglu*, 11 avril 1930, vol. 1, n°36, p. 1.

ANNEXE II



Source : Théodore N. Kaufman, *Germany Must Perish !*, Newark (New Jersey), Argyle Press, 1941, 104 p.

ANNEXE III



Source : Serge Brousseau, « Adrien Arcand dit : “Le procès Eichmann est une diabolique conspiration mondiale” », *L'Europe réelle*, n^{os}36-37, avril-mai 1961, p. 1.

ANNEXE IV



Source : René Picard, « Adrien Arcand », BANQ Vieux-Montréal, *Fonds La Presse*, 06M, P833, S2, D72, 1965.

BIBLIOGRAPHIE

1 - Sources

Articles de périodiques

ANONYME, « Adrien Arcand sort de l'ombre et annonce la fondation du parti de l'Unité nationale », *La Presse*, n°93, 23 avril 1965, p. 15.

ANONYME, « Death of Dr. Ehrenpreis, Chief Rabbi of Stockholm », *The Australian Jewish News*, vol. XVII, n°28, 16 mars 1951, p. 7.

ANONYME, « Zundel [sic] lauds fascist Arcand », *The Gazette*, 23 février 1985, p. A8.

ARCAND, Adrien, « Adrien Arcand répond à Demany... », *L'Europe Réelle*, n°39, juillet 1961, p. 1-2.

BROUSSEAU, Serge, « Adrien Arcand dit : “Le procès Eichmann est une diabolique conspiration mondiale” », *L'Europe réelle*, n°36-37, avril-mai 1961, p 1-4.

BOURASSA, Henri, « Leçons et réflexions », *Le Devoir*, vol. 23, n°197, 26 août 1931, p. 1.

CHALOULT, Pierre, « Adrien Arcand se dit raciste mais pas antisémite », *La Patrie*, 21 novembre 1965, n°46, p. 4.

LECLERC, Yves, « 750 personnes paient pour assister à un meeting du fasciste Adrien Arcand au Centre Paul-Sauvé », *La Presse*, 15 novembre 1963, p. 13.

PAUL VI, « *Nostra Aetate* », *Vatican*, https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat_ii_decl_19651028_nostra-aetate_fr.html, page consultée le 12 mai 2022.

WRIGHT, Kenneth, « “Send all Jews to Madagascar” – Arcand », *The Gazette*, 24 février 1947, p. 11.

WRIGHT, Kenneth, « “Stronger Than Ever Here” Is Arcand’s Fascist Boast », *The Gazette*, 22 février 1947, p. 13.

Écrits d'Adrien Arcand

ARCAND, Adrien, *À bas la haine !*, Montréal, Éditions La Vérité, 1965, 140 p.

ARCAND, Adrien, *Chrétien ou juif ?*, Montréal, Éditeur Adj. Ménard, 1930, 42 p.

ARCAND, Adrien, *Du communisme au mondialisme. Le monde à la croisée des chemins*, Saint-Léonard, Éditions Héritage-Québec, 1995, 155 p.

ARCAND, Adrien, et Joseph MENARD, *Fascisme ou socialisme ? : précédé d'une allocution de Joseph Ménard*, Montréal, Le Patriote, 1933, 67 p.

ARCAND, Adrien, *Mon livre d'heures*, Montréal, Éditions Béluga, 2006 (1936), 210 p.

ARCAND, Adrien, *L'inévitabilité d'une reconstruction sociale*, Service de librairie du Parti de l'Unité nationale du Canada, 1982 (1950), 7 p.

ARCAND, Adrien, *La Clé du Mystère*, Montréal, Ligue féminine anticommuniste de Montréal, 1938, 32 p.

ARCAND, Adrien, *La République Universelle*, Montréal, Parti de l'Unité Nationale Canada, 1950, 22 p.

ARCAND, Adrien, *La Révolte du Matérialisme*, Montréal, Éditions La Vérité, 1966, 21 p.

ARCAND, Adrien, *Le communisme installé chez nous*, Éditions La Vérité, 1966, 29 p.

ARCAND, Adrien, *Le malaise qui angoisse le monde actuel est-il voulu ? : notre devoir devant les faits : deux causeries : mai-juin 1954*, Montréal, Service canadien de librairie, 1954, 74 p.

ARCAND, Adrien, *Popeline*, Reconquista Press, 2018, 448 p.

Encyclique, pamphlets, recueils et monographies

BEAUMONT, Paul, dir., *Serviam. La Pensée politique d'Adrien Arcand*, Orkney (Écosse), Reconquista Press, 2017, 322 p.

BUTZ, Arthur, *The Hoax of the Twentieth Century : The Case against the Presumed Extermination of European Jewry*, Torrance (Californie), Institute for Historical Review, 1976, 369 p.

COTE, Jean, *Adrien Arcand, une grande figure de notre temps*, Montréal, Pan-Am, 1994, 227 p.

- DE L'ISLE, Nicolas, *Le Parti québécois au service de la haute finance*, Montréal, Parti de l'Unité nationale du Canada, 1981, 6 p.
- DESBIENS, Jean-Paul, *Les Insolences du Frère Untel*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1960, 158 p.
- JOLY, Maurice, *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu, ou la politique de Machiavel au XIX^e siècle*, Bruxelles, A. Mertens et fils, 1864, 339 p.
- KAUFMAN, Théodore N., *Germany Must Perish !*, Newark (New Jersey), Argyle Press, 1941, 104 p.
- PHILLIPS, David [COTE, Jean], *Arcand ou la vérité retrouvée*, Montréal, Béluga, 2002, 716 p.
- PIE XI, *Divini Redemptoris. L'encyclique sur le communisme*, Paris (traduction française), Nouvelles Éditions Latine, 1961, 86 p.
- RASSINIER, Paul, *Le Drame des Juifs européens*, Paris, La Vieille Taupe, 1985 (1964), 221 p.
- RASSINIER, Paul, *Le Mensonge d'Ulysse*, Paris, La Vieille Taupe, 1987 (1950), 261 p.
- RASSINIER, Paul, *Le Véritable Procès Eichmann ou les vainqueurs incorrigibles*, Paris, La Vieille Taupe, 1983 (1962), 249 p.
- ROSE, Fred, *La Cinquième colonne d'Hitler dans Québec*, Montréal, Comité ouvrier de l'effort de guerre intégral, 1942, 48 p.
- TREMBLAY, Rémi, *Adrien Arcand. Le fascisme canadien*, Lannion (France), Synthèse, 2017, 180 p.

Journaux d'Arcand (en ordre chronologique)

Le Goglu (1929-1933)

Le Miroir (1929-1933)

Le Chameau (1930-1933)

Le Patriote (1933-1935)

Le Fasciste canadien (1935-1938)

Le Combat national (1938-1939)

L'Unité nationale (1953-1958)

Serviam (1965-1967)

Sites Internet

Adrien Arcand Books, <https://downwithhate.wordpress.com/>, page consultée le 13 mai 2022.

Association des Anciens Amateurs de Récits de Guerres et d'Holocaustes, <https://aaargh.vho.org/>, page consultée le 15 mai 2022.

Parlement du Canada, « Élections et candidats », *Parlinfo*, https://bdp.parl.ca/sites/ParlInfo/default/fr_CA/ElectionsCirconscriptions/Elections, page consultée le 22 février 2023.

Stormfront, <https://www.stormfront.org/forum/>, page consultée le 15 mai 2022.

2 - Études

Articles de périodiques (ou en ligne)

ANONYME, « La population juive retrouve un niveau proche de celui avant l'Holocauste », *Le Figaro*, 1^{er} juillet 2015, <https://www.lefigaro.fr/international/2015/07/01/01003-20150701ARTFIG00138-la-population-juive-retrouve-un-niveau-proche-de-celui-avant-l-holocauste.php>, page consultée le 11 juillet 2021.

ASSOCIATED PRESS, « Ernst Zündel, neo-Nazi publisher and Holocaust denier, dies at 78 », https://www.washingtonpost.com/local/obituaries/ernst-zundel-neo-nazi-publisher-and-holocaust-denier-dies-at-78/2017/08/07/0860dbb0-7b79-11e7-9d08-b79f191668ed_story.html, *Washington Post*, page consultée le 15 mai 2022.

BERTRAMS, Kenneth, et Pier-Olivier de BROUX, « Du négationnisme au devoir de mémoire : l'histoire est-elle prisonnière ou gardienne de la liberté d'expression ? », *Revue de l'Université de Bruxelles*, vol. 1, n°35, octobre 2007, p. 75-134.

BENSOUSSAN, Georges, « Éditorial », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 166, n°2, 1999, p. 4-6.

- BENSOUSSAN, Georges, « Négationnisme et antisionisme : récurrences et convergences des discours du rejet », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 166, n^o2, 1999, p. 76-88.
- CHOUINARD, Denis, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n^o1, été 1986, p. 5-28.
- DANSEREAU, Bernard, « La présence communiste au Québec (1929-1939) ou la présence de "l'homme au couteau entre les dents" », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n^o2, printemps 2001, p. 22-29.
- DASSYLVA, Martial, « L'Église catholique du Québec et "l'épreuve" de la Révolution tranquille, Première partie : la condamnation du Frère Untel », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 10, n^o2, hiver 2002, p. 113-122.
- DESY, Caroline, « Fascisme et anti-fascisme autour de la guerre civile espagnole dans le Québec des années trente », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n^o2, printemps 2001, p. 30-39.
- DELAROSBIL, Simon, « L'évolution des lexiques révisionniste et négationniste d'Adrien Arcand entre 1933 et 1966 : une analyse textométrique », *Laius – La revue étudiante en histoire et en lettres de l'UQAR*, vol. 12, hiver 2019, p. 65-83.
- DUCLOS, Michel, « La guerre en Ukraine : Comment la Russie a perdu l'Occident », *Commentaire*, n^o179, automne 2022, p. 484-494.
- DUMAS, Alexandre, « L'Église catholique québécoise face à l'antisémitisme des années 1930 », *Globe*, vol. 18, n^o1, 2015, p. 65-85.
- DUMAS, Alexandre, « "Les évêques mangent dans ma main" : les relations entre l'Église et l'État sous Maurice Duplessis (1944-1959) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 69, n^o4, printemps 2016, p. 47-69.
- FABRE, Julien, « *La Nation* : les groulxien devant la tentation fasciste 1936-1939 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n^o2, printemps 2001, p. 40-51.
- HOTTE, Ghislain, « Claude-Henri Grignon face à la Révolution tranquille. Les échos de Valdombre », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 73, n^o4, printemps 2020, p. 35-59.
- IGUNET, Valérie, « Une tradition extrémiste : le négationnisme », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 166, n^o2, 1999, p. 7-43.
- KARMASYN, Gilles, « Le négationnisme sur Internet – Genèse, stratégies, antidotes », *Revue d'histoire de la Shoah. Le monde juif*, n^o170, 2000, p. 7-67.

- KRAUSE, Allen, « Rabbi Benjamin Schultz and the American Jewish League Against Communism : From McCarthy to Mississippi », *Southern Jewish History*, vol. 13, 2010, p. 153-213.
- LANIEL, Jean-François, « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n^{os}1-2, 2015, p. 15-37.
- LAMONDE, Yvan, « Les Jeunesses Patriotes (1935-1939) et la position non-séparatiste de l'abbé Groulx », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n^o2, hiver 2009, p. 179-190.
- PETROWSKI, Nathalie, « L'ogre de Lanoraie », *La Presse*, 8 novembre 1996, p. A5.
- POLIAKOV, Léon, et Pierre VIDAL-NAQUET, « La politique hitlérienne d'extermination. Une déclaration d'historiens », *Le Monde*, 21 février 1979, p. 23.
- MICHEL, Florian, « Intégrisme catholique et politique », *Études*, vol. 411, n^o9, 2009, p. 211-222.
- MILOT, Micheline, « Religion et intégrisme, ou les paradoxes du désenchantement du monde », *Cahiers de recherche sociographique*, n^o30, 1998, p. 153-178.
- MILZA, Pierre, « Le négationnisme en France », *Relations internationales*, n^o 65, printemps 1991, p. 9-22.
- NATIONS UNIES, « Chartes des Nations Unies (Version intégrale) », <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/full-text>, page consultée le 20 juin 2022.
- POIRIER, Patrick, « La représentation du régime hitlérien par *La Patrie* de Montréal (1933-1939) », *Mens*, vol. IV, n^o1, automne 2003, p. 69-93.
- RAJOTTE, David, « L'État canadien contre le Parti de l'unité nationale et Adrien Arcand », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 26, n^o3, 2018, p. 189-211.
- TARNERO, Jacques, « Le négationnisme, ou le symptôme des temps pervers. Une énigme récurrente : le signe antijuif », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 166, n^o2, 1999, p. 44-75.
- TAGUIEFF, Pierre-André, « Le mythe du complot juif, un survol historique », *Revue des Deux Mondes*, 6 juin 2016, <https://www.revuedesdeuxmondes.fr/le-mythe-du-complot-juif-un-survol-historique/>, page consultée le 6 juin 2020.
- THEORET, Hugues, « Influence et rayonnement international d'Adrien Arcand », *Globe*, vol. 18, n^o15, 2015, p. 19-45.

TREPANIER, Pierre. « La religion dans la pensée d'Adrien Arcand », *Les Cahiers des Dix*, n°46, 1991, p. 207-247.

TREPANIER, Pierre, « Quel corporatisme ? (1820-1965) », *Les Cahiers des Dix*, n°49, 1994, p. 159-212.

WARREN, Jean-Philippe, « Le corporatisme canadien-français comme “système total”. Quatre concepts pour comprendre la popularité d'une doctrine », *Recherches sociologiques*, vol. 45, n°2, mai-août 2004, p. 219-238.

Articles de dictionnaire ou d'ouvrages collectifs

ANCTIL, Pierre, Gérard BOUCHARD et Ira ROBINSON, dir., *Juifs et Canadiens français dans la société québécoise*, Sillery, Septentrion, 2000, 197 p.

ANCTIL, Pierre, « Parcours divergents et réalités communes », p. 182-197.

BOUCHARD, Gérard, et Zipporah SHNAY, « Préface », p. 13-32.

DANSEREAU, Bernard, « La place des travailleurs juifs dans le mouvement ouvrier québécois au début du XX^e siècle », p. 127-154.

BIENVENUE, Louise, Olivier HUBERT et Christine HUDON, *Le collège classique pour garçons. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Fides, 2014, 424 p.

HUBERT, Olivier, « Collèges classiques et bourgeoisies franco-catholiques (XVII^e-XX^e siècles) », p. 113-136.

HUBERT, Olivier, « Réflexions sur la modernité et la porosité », p. 139-181.

COMEAU, Robert, Charles-Philippe COURTOIS et Denis MONIERE, dir., *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois, Tome I : 1834-1968*, Montréal, VLB, 2010, 286 p.

COMEAU, Robert, « Paul Bouchard et les séparatistes de *La Nation*, 1936-1937 », dans Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière, dir., *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois, Tome I : 1834-1968*, Montréal, VLB, 2010, p. 102-114.

LAMONDE, Yvan, « Dostaler O'Leary », dans Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière, dir., *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois, Tome I : 1834-1968*, Montréal, VLB, 2010, p. 123-131.

COMEAU, Robert, Charles-Philippe COURTOIS et Denis MONIERE, dir., *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois, Tome II : 1968-2012*, Montréal, VLB, 2012, 370 p.

COMEAU, Robert, « Pierre Bourgault, 1982 », p. 166-182.

DARD, Olivier, dir., *Références et thèmes des droites radicales au XX^e siècle (Europe /Amériques)*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, 2014, 368 p.

BOCK, Michel, et Hugues THEORET, « Le communisme et la guerre froide dans le Canada français d'après-guerre : étude croisée des discours et des références internationales dans *L'Action nationale* et chez Adrien Arcand (1945-1970) », p. 245-270.

DARD, Olivier, « De la Défense de l'Occident à "l'Occident comme déclin" », p. 303-319.

IGOUNET, Valérie, « Le négationnisme : l'expression d'un nouvel antisémitisme contemporain, international et protéiforme (1948-2013) », p. 191-202.

MARCHI, Riccardo, « La défense de l'Occident : la dernière tranchée pour l'extrême-droite européenne des années de guerre froide », p. 273-302.

DUMONT, Fernand, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, dir., *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, 361 p.

DUROCHER, René, « Le Fasciste Canadien, 1935-1938 », p. 257-271.

DUMONT, Fernand, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, dir., *Idéologies au Canada français, 1940-1976*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, 360 p.

FURLONG QUINN, Herbert, « L'idéologie de l'Union nationale, 1936-1976 », p. 153-184.

LINDBERG, Sylvie, et Annette WIEVIORKA, dir., *Le moment Eichmann*, Paris, Albin Michel, 2016, 304 p.

FELMAN, Shoahana, « Traumatisme à la cour », p. 189-199.

TAGUIEFF, Pierre-André, dir., *Dictionnaire historique et critique du racisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, 1964 p.

BONNIOL, Jean-Luc, et Régis MEYRAN, « Anthropologie et racisme », p. 51-57.

MERLIO, Gilbert, « Nuremberg (Procès de) », p. 1291-1293.

SARFATI, Georges-Elia, « Antisionisme », p. 116-119.

TAGUIEFF, Pierre-André, « L'antisémitisme, antijudaïsme, judéophobie », p. 88-115.

Essais

CAMUS, Albert, *L'homme révolté*, Paris, Gallimard, 1951, 382 p.

FINKIELKRAUT, Alain, *L'Avenir d'une négation. Réflexion sur la question du génocide*, Paris, Seuil, 1982, 180 p.

MORIN, Edgar, *Le monde moderne et la question juive*, Paris, Seuil, 2006, 263 p.

SARTRE, Jean-Paul, *Réflexions sur la question juive*, Paris, Gallimard, 1954 (1946), 192 p.

WERTH, Nicolas, *Poutine historien en chef*, Paris, Gallimard, 2022, 64 p.

Mémoires et thèses

CAUX, Réal, *Le Parti National Social Chrétien : Adrien Arcand, ses idées, son œuvre et son influence*, mémoire de maîtrise (sciences politiques), Université Laval, 1958, 1-94 p.

DEFORGES, Josée, *Entre création et destruction : Les comportements des types du Juif et du Canadien français dans les caricatures antisémites publiées par Adrien Arcand à Montréal entre 1929 et 1939*, mémoire de maîtrise (étude des arts), Université du Québec à Montréal, 2012, vi-190 p.

LESSARD, Mathieu, *L'image des camps et des atrocités nazis dans la presse montréalaise (1944-1945)*, mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 2012, iii-312 p.

MARQUIS, Dominique, *La presse catholique au Québec : 1910-1940*, thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 1999, xiv-435 p.

MONTISON, Rollande, *Les grands thèmes du mouvement national social chrétien et d'Adrien Arcand vus par les principaux journaux fascistes au Canada français, 1929- 1939*, mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 1975, xiii-124 p.

MORISSET, Stéphane, *Adrien Arcand : sa vision, son modèle et la perception inspirée par son programme*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 1995, ii-86 p.

- NOËL, Mathieu, *Le Montréal-Matin (1930-1978)*, thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 2014, iv-353 p.
- NOËL, Mathieu, *Le réseau indépendantiste québécois dans les années 1930*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2009, iv-154 p.
- THEORET, Hugues, *La campagne antisémite d'Adrien Arcand d'après-guerre : 1945 à 1967*, mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2009, i-180 p.
- THEORET, Hugues, *Les revues et les journaux canadiens-français face aux droites radicales européennes, 1918-1945*, thèse de doctorat (histoire), Université d'Ottawa, 2016, ii-399 p.
- TREMBLAY, Jonathan, *Un accommodement raisonnable ? Une explication de la survie des organisations fascistes d'Adrien Arcand pendant l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise (études et interventions régionales), Université du Québec à Chicoutimi, 2014, i-244 p.

Monographies

- ABELLA, Irving, et Harold TROPER, *None is Too Many : Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, University of Toronto Press, 2012 (1983), 340 p.
- ANCTIL, Pierre, *À chacun ses Juifs. 60 éditoriaux pour comprendre la position du Devoir à l'égard des Juifs*, Sillery, Septentrion, 2014, 452 p.
- ANCTIL, Pierre, *Antijudaïsme et influence nazie au Québec : le cas du journal L'Action catholique (1931-1939)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 428 p.
- ANCTIL, Pierre, *Histoire des Juifs du Québec*, Montréal, Boréal, 2017, 498 p.
- ANCTIL, Pierre, *Le Devoir, les Juifs de Montréal et l'immigration : de Bourassa à Laurendeau*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 178 p.
- ANCTIL, Pierre, *Le Rendez-vous manqué : les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 366 p.
- ANCTIL, Pierre, *Soyons nos maîtres*, Sillery, Septentrion, 2013, 484 p.
- ANCTIL, Pierre, *Tur Malka : flâneries sur les cimes de l'histoire juive montréalaise*, Sillery, Septentrion, 1997, 202 p.
- ANCTIL, Pierre, et Gary CALDWELL, *Juifs et réalités juives au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, 371 p.

- BARRETT, Stanley R., *Is God a Racist ? The Right Wing in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 377 p.
- BAUER, Yehuda, *Repenser l'Holocauste*, Paris (traduction française), Autrement, 2002, 300 p.
- BECKER, Jean-Jacques, et Serge BERSTEIN, *Histoire de l'anticommunisme en France, tome 1, 1917-1940*, Paris, Olivier Orban, 1987, 408 p.
- BEEVOR, Antony, *La Seconde Guerre mondiale*, Paris (traduction française), Calmann-Lévy, 2012, 1040 p.
- BETCHERMAN, Lita-Rose, *The Swastika and the Maple Leaf : Fascist Movements in Canada in the Thirties*, Toronto, Fitzhenry & Whiteside, 1975, 167 p.
- BIENVENUE, Louise, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution catholique*, Montréal, Boréal, 2003, 294 p.
- BILLIG, Joseph, *Le Commissariat général aux Questions Juives*, Paris, Éditions du Centre, 1955-1960, 3 vol.
- BRAYARD, Florent, *Comment l'idée vint à M. Rassinier. Naissance du révisionnisme*, Paris, Fayard, 1996, 464 p.
- BROWN, Michael, *Jew of Juif ? Jews, French Canadians, and Anglo Canadians, 1759-1914*, Philadelphie, Jewish Publication Society, 1987, 356 p.
- BOURQUE, Gilles, et coll., *La société libérale duplessiste, 1944-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994, 434 p.
- CESARINI, David, *Adolf Eichmann*, Paris (traduction française), Tallandier, 2010, 557 p.
- COHN, Norman, *Histoire d'un mythe : la « conspiration » juive et les protocoles des sages de Sion*, Paris (traduction française), Gallimard, 1967, 302 p.
- COMEAU, Robert, et Bernard DIONNE, *Le droit de se taire. Les communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Montréal, VLB, 1989, 545 p.
- DICKINSON, John A., et Brian YOUNG, *A Short History of Quebec*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1993, 388 p.
- DION, Léon, *Québec 1945-200. Tome II : Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993, 452 p.

- DREYFUS, Michel, *L'Antisémitisme à gauche, histoire d'un paradoxe*, Paris, La Découverte, 2011 (2009), 362 p.
- FRESCO, Nadine, *Fabrication d'un antisémite*, Paris, Seuil, 1999, 792 p.
- FOURNIER, Marcel, *Communisme et anticomunisme au Québec (1920-1950)*, Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, 165 p.
- GELINAS, Xavier, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, 486 p.
- GINGRAS, Yves, *L'Impossible dialogue. Science et religions*, Québec, Boréal, 2017, 352 p.
- IANCU, Carol, *Les mythes fondateurs de l'antisémitisme de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éditions Privat, 2003, 189 p.
- IGOUNET, Valérie, *Histoire du négationnisme en France*, Paris, Seuil, 2000, 692 p.
- JONES, Richard, *L'idéologie de L'Action catholique (1917-1939)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, 359 p.
- KERSAUDY, François, *Goering. « L'homme de fer »*, Paris, Perrin, 2022 (2009), 424 p.
- KLEMPERER, Victor, *LTI, la langue du III^e Reich*, Paris (traduction française), Albin Michel, 1996, 396 p.
- LACASSE, Simon-Pierre, *Les Juifs de la Révolution tranquille. Regard d'une minorité religieuse sur le Québec de 1945 à 1976*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2022, 323 p.
- LACOURSIERE, Jacques, *Histoire populaire du Québec IV. 1896-1960*, Sillery, Septentrion, 1997, 414 p.
- LALIEU, Olivier, *Histoire de la mémoire de la Shoah*, Belgique, Soteca, 2015, 251 p.
- LANGLAIS, Jacques, et David ROME, *Juifs et Québécois français. 200 ans d'histoire commune*, Montréal, Fides, 1986, 286 p.
- LAQUEUR, Walter, *L'Antisémitisme dans tous ses états. Depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours*, Genève (traduction française), Markus Haller, 2010, 288 p.
- LENTZ, Thierry, *L'Assassinat de John F. Kennedy. Histoire d'un mystère d'État*, Paris, Nouveau Monde, 2010, 446 p.
- LETOURNEAU, Jocelyn, *La Condition québécoise. Une histoire dépaysante*, Sillery, Septentrion, 2020, 320 p.

- LEVESQUE, Andrée, *Virage à gauche interdit. Les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec, 1929-1939*, Montréal, Boréal Express, 1984, 186 p.
- LINTEAU, Paul-André, et coll., *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, 739 p.
- LIPSTADT, Deborah, *Denying the Holocaust. The growing assault on truth and memory*, New York, Penguin Books, 1994 (1993), 278 p.
- MAYER, Arno J., *La « solution finale » dans l'histoire*, Paris (traduction française), La Découverte & Syros, 2002, 566 p.
- MEDRESH, Israël, *Le Montréal juif entre les deux guerres*, Sillery (traduction française), Septentrion, 2001, 232 p.
- MILZA, Pierre, *Les Fascismes*, Paris, Seuil, 1991 (1985), 603 p.
- MONIERE, Denis, *Le développement des idéologies au Québec : des origines à nos jours*, Montréal, Québec Amérique, 1977, 312 p.
- NADEAU, Jean-François, *Adrien Arcand. Führer canadien*, Montréal, Lux, 2010, 404 p.
- NADEAU, Jean-François, *Bourgault*, Montréal, Lux, 2007, 616 p.
- NOVICK, Peter, *That Noble Dream : The Objectivity Question and the American Historical Profession*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, 662 p.
- PEYREFITTE, Alain, *C'était de Gaulle. Tome 2 : La France reprend sa place dans le monde*, Paris, Fayard, 1997, 660 p.
- PHAYER, Michael, *L'Église et les nazis. 1930-1965*, Paris (traduction française), Liana Levi, 2001, 379 p.
- POMEYROLS, Catherine, *Les intellectuels québécois. Formation et engagements 1919-1939*, Montréal, L'Harmattan, 1996, 537 p.
- POLIAKOV, Léon, *Le Bréviaire de la haine. Le III^e Reich et les Juifs*, Paris, Calmann-Lévy, 1951, 386 p.
- REES, Laurence, *Auschwitz. Les nazis et la « Solution finale »*, Paris (traduction française), Albin Michel, 2005, 475 p.
- ROBIN, Martin, *Le spectre de la droite : Histoire des politiques nativistes et fascistes au Canada entre 1920 et 1940*, Montréal (traduction française), Balzac-Le Griot éditeur, 1998, 304 p.

- ROME, David, *Clouds in the Thirties : On Antisemitism in Canada. 1929-1939*, Montréal, Congrès juif canadien, 1977, 124 p.
- ROUSSO, Henri, *Le syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990 (1987), 414 p.
- TAGUIEFF, Pierre-André, *Hitler, Les « Protocoles des Sages de Sion » et « Mein Kampf » : Antisémisme apocalyptique et conspirationnisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2020, 255 p.
- TAGUIEFF, Pierre-André, *L'antisémisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2015, 127 p.
- TAGUIEFF, Pierre-André, *Prêcheurs de haine : traversée de la judéophobie planétaire*, Paris, Milles et une nuis, 2004, 962 p.
- THEORET, Hugues, *L'expédition allemande à l'île d'Anticosti*, Sillery, Septentrion, 2017, 189 p.
- THEORET, Hugues, *La peur rouge. Histoire de l'anticommunisme au Québec. 1917-1960*, Sillery, Septentrion, 2020, 216 p.
- THEORET, Hugues, *Le docteur Lalanne, le faiseur d'anges à la croix gammée*, Québec, Éditions GID, 2011, 183 p.
- THEORET, Hugues, *Les chemises bleues : Adrien Arcand, journaliste antisémite canadien-français*, Sillery, Septentrion, 2012, 410 p.
- VAUGEUIS, Denis, *Les premiers Juifs d'Amérique, 1760-1860. L'extraordinaire histoire de la famille Hart*, Sillery, Septentrion, 2011, 378 p.
- VIDAL-NAQUET, Pierre, *Les assassins de la mémoire. « Un Eichmann de papier » et autres essais sur le révisionnisme*, Paris, La Découverte, 2005 (1981), 227 p.

3 - Autres

- ANHEIM, Étienne, *Le travail de l'histoire*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018, 254 p.
- BLOCH, Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1952 (1949), 112 p.
- CICERON, *De l'orateur. Livre II*, Paris (traduction française), Belles Lettres, 1927, 367 p.
- DE COCK, Laurence, et coll., *L'Histoire comme émancipation*, Paris, Agone, 2019, 138 p.

DE SAMOSATE, Lucien, « Comment il faut écrire l'histoire », dans *Œuvres complètes*, Paris (traduction française), Robert Laffont, 2015, p. 877-902.

LEVI, Primo, *Si c'est un homme*, Paris (traduction française), Julliard, 1987, 265 p.

PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 2010 (1996), 370 p.

MARROU, Henri-Iréné, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1954, 318 p.

VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Paris, Seuil, 1978 (1971), 438 p.